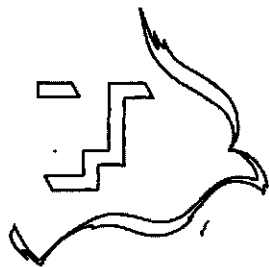


DESSEIN 2000 :
POUR UN ESPACE
FRANCOPHONE

Rapport
final



FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE
DU CANADA

Dessein 2000 :
pour un espace francophone

RAPPORT FINAL

préparé par le
Comité d'orientation
du projet de société *Dessein 2000*

LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

La publication de ce rapport a été rendue possible grâce à l'appui financier du Secrétariat d'État du Canada.

Révision, corrections et mise en page : Marie-Josée Dionne et
Mireille Duguay

Publié par :

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
1, rue Nicholas
Pièce 1404
Ottawa (Ontario)
K1N 7B7

Tél. : (613) 563-0311
Télec. : (613) 563-0288

© 1992

ISBN 2-9802758-1-6

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	III
---------------	-----

PREMIÈRE PARTIE : LES ORIENTATIONS

I.	Le contexte canadien	1
	A) Un fédéralisme remis en question	2
	B) La question québécoise	2
	C) D'autres phénomènes sociaux	3
	D) La francophonie canadienne dans tout cela	4
II.	Qui sommes-nous?	5
	A) Une histoire qui remonte de loin	5
	B) Intervention de l'État	6
	C) Un engagement face à l'avenir	8
III.	Une vision renouvelée : pour un espace francophone	8
	A) Une question d'espace	9
	B) Nos moyens	10
	1) Prise en charge	11
	2) Partenariats	13
	a) Mais avec qui au juste?	13
	b) Quels types de partenariats?	14
	3) Participation	16
	a) Une question de leadership	16
	b) ...et de mobilisation	17
	C) Une double dynamique pour assurer notre développement	17
	1) Notre développement communautaire	17
	2) Notre intégration au système politique canadien	18
IV.	Conclusion	19

DEUXIÈME PARTIE : NOS ESPACES

I.	Introduction	21
II.	L'espace politique	23
	A) Introduction	23
	B) Le régime linguistique	24
	C) Le Québec face au fédéralisme canadien	27
	D) La représentativité des institutions fédérales	29
	E) D'autres lieux de participation politique	32
	F) Des façons moins formelles de participer	32
	G) Conclusion	33

III.	L'espace économique	35
A)	Introduction	35
B)	Une attitude plus audacieuse et plus dynamique	36
C)	La valorisation de la participation des femmes dans l'économie	37
D)	Des pistes de développement à identifier	38
E)	La formation	41
F)	L'information et les partenariats	44
G)	Les gouvernements comme partenaires	46
H)	Conclusion	47
IV.	L'espace culturel	48
A)	Introduction	48
B)	L'espace culturel dans une perspective nationale	48
C)	Une question d'appartenance	50
D)	La création culturelle	50
E)	Conclusion	52
V.	L'espace institutionnel	53
A)	Introduction	53
B)	L'objectif : des institutions entièrement francophones	53
C)	Les institutions francophones en milieu urbain	55
D)	L'émergence de nouveaux regroupements	56
E)	Conclusion	59
VI.	L'espace électronique	60
A)	Introduction	60
B)	La télématique	60
C)	Les médias d'information et de communication	61
D)	L'éducation à distance	63
E)	Conclusion	63
VII.	Conclusion	65
	LISTE DES RECOMMANDATIONS	67
	LISTE DES ÉTUDES COMMANDÉES	75

PRÉFACE

En juin 1989, les membres de la FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA (appelée alors Fédération des francophones hors Québec), réunis en Assemblée générale annuelle, demandaient à la Fédération de mettre sur pied un comité qui aurait pour mandat de proposer à la francophonie canadienne des orientations en vue d'un projet de société pour les dix prochaines années.

Le comité

Dans la composition du Comité, on a voulu tenir compte d'une certaine représentativité régionale tout en assurant une diversité de perspectives. En faisaient partie Linda Cardinal (Ontario), Aubrey Cormier (Île-du-Prince-Édouard), Anne Gilbert (Ontario), Guy Lacombe (Alberta), Nicole Legault (Colombie-Britannique), Louis Paquin (Manitoba) et Donald J. Savoie (Nouveau-Brunswick). Yvon Fontaine (Nouveau-Brunswick) en était le président et Mireille Duguay en était la secrétaire générale.

Les objectifs

Le projet de société Dessein 2000 avait pour objectif d'aider les communautés francophones et acadiennes du Canada à identifier des voies possibles de développement au sein de la société canadienne qui est elle-même en pleine mutation et aux prises avec de graves problèmes constitutionnels.

Le processus

Le Comité s'est réuni pour la première fois en juin 1990 et s'est par la suite rencontré périodiquement, en totalité ou en partie, selon les besoins. Il a également tenu un certain nombre de conférences téléphoniques.

Lors de sa première réunion, le Comité a fait sa propre lecture de la situation et s'est rendu compte que de nombreuses questions devaient être approfondies. Aussi a-t-il décidé de commander un certain nombre de recherches pour faire le point sur des éléments d'importance pour l'avenir de la francophonie canadienne.

Les recherches

Ces recherches touchaient notamment la francophonie en milieu urbain, le développement économique, la participation des francophones aux institutions politiques et les partenariats à l'échelle canadienne et internationale. On trouvera la liste complète de ces recherches à la fin du présent rapport.

Le Comité a aussi commandé une étude du développement des communautés francophones et acadiennes du Canada. Cette étude, intitulée Hier, la francophonie, constitue le volet historique de Dessein 2000. Il nous a semblé important de faire la démonstration, dès le point de départ, que ces communautés, tout au long de leur histoire, ont fait preuve du dynamisme nécessaire pour assurer elles-mêmes leur épanouissement. Le projet de société de la francophonie canadienne tire son énergie de ce dynamisme.

La consultation

À partir de ces recherches et de sa propre réflexion, le Comité a préparé un document de travail proposant différentes orientations pour un projet de société à l'intention de la francophonie. En cours de route, le Comité a envoyé ce document de travail à plus de 500 personnes pour solliciter leurs réactions et commentaires.

Le Comité a également tenu au courant de ses travaux les différentes instances décisionnelles de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (F.C.F.A. du Canada) à l'occasion de leurs réunions. En outre, le Comité a réuni plusieurs expertes et experts à différents moments durant l'année afin de réfléchir sur la question constitutionnelle.

Le Rapport préliminaire

Enfin, les membres du Comité ont profité de toutes les tribunes qui leur ont été offertes pour diffuser l'approche préconisée par Dessein 2000. À la suite de ces démarches, le Comité a préparé un Rapport préliminaire¹ présentant l'état de sa réflexion, lequel a été soumis à plus de 400 francophones réunis à Ottawa en juin 1991 pour discuter de ses applications possibles et des idées qui y étaient contenues.

Le Rapport final

À la suite de la consultation, le Comité d'orientation du projet de société Dessein 2000 a précisé sa réflexion et a formulé des recommandations visant l'action. Ainsi, c'est avec plaisir que nous vous présentons aujourd'hui le Rapport final, fruit de notre démarche. Il contient les grandes orientations de Dessein 2000 et les recommandations formulées par le Comité.

La réflexion

Les dynamiques

L'avenir des communautés francophones et acadiennes du Canada repose sur une double dynamique : le développement communautaire et la participation aux institutions politiques. Depuis environ vingt ans, l'État est intervenu de façon importante dans le développement de nos communautés. Un sain réalisme nous oblige à reconnaître qu'à plus ou moins long terme, nos communautés ne pourront plus compter autant sur cette aide gouvernementale et devront identifier d'autres voies possibles de développement.

Par ailleurs, il semble de plus en plus important que les francophones s'intègrent davantage dans le processus politique canadien et ce, aux niveaux municipal, provincial et national. Cette dimension de notre développement fait appel à une toute autre dynamique qui supposera

¹ Ce rapport est disponible auprès de la F.C.F.A. du Canada.

un engagement plus décisif à la base et des aménagements différents au plan des structures.

Cette double dynamique est à la base du développement des communautés francophones et acadiennes. Elle est au coeur du projet de société que nous proposons.

Les relations avec le Québec

Les rapports avec le Québec constituent pour les francophones demeurant ailleurs au Canada une question délicate et souvent déchirante. Bien que les Québécoises et Québécois aient beaucoup de choses en commun avec les autres francophones du Canada, l'histoire a voulu qu'ils se trouvent dans des contextes politiques fort différents, à telle enseigne que ce qui est un avantage politique pour les uns devient souvent un désavantage politique pour les autres. Cette incompatibilité politique n'est pas nouvelle et n'est pas près de se résorber.

Par contre, au plan des relations inter-communautaires et des partenariats, tout demeure possible.

Ce que nous préconisons, en pratique, c'est que le Québec demeure membre à part entière de la fédération canadienne. En effet, le fédéralisme nous apparaît être la meilleure façon d'assurer non seulement l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes, mais également l'épanouissement de l'ensemble de la population canadienne, y compris, bien sûr, celle du Québec.

Une question d'espace

Comment intégrer à la fois la dimension du développement communautaire et la dimension politique dans notre projet de société tout en essayant de tenir compte des aspirations du Québec?

Selon nous, c'est par la notion d'espace que nous pouvons établir un pont entre tous ces éléments. Notons qu'un espace francophone fait aussi bien référence à un territoire géopolitique qu'à un édifice, à une troupe de théâtre qu'à un comité consultatif. C'est aussi un espace que la communauté contrôle.

Les francophones veulent donc un espace où ils pourront vivre et ils veulent un espace dans les institutions politiques canadiennes. L'espace politique est essentiellement différent des autres types d'espace, tout d'abord parce qu'il est beaucoup plus lié à nos rapports de force avec la société canadienne et ensuite parce que les intérêts des communautés francophones et acadiennes du Canada semblent souvent incompatibles avec ceux du Québec en matière constitutionnelle. Ce dernier élément est important dans la mesure où les autres espaces présupposent que la collectivité québécoise en est une partenaire active.

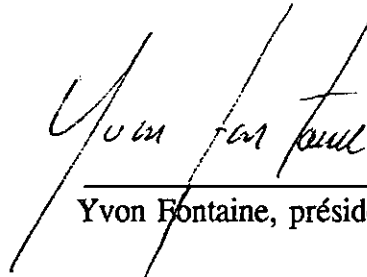
Les recommandations

Le Comité d'orientation aurait pu formuler de nombreuses recommandations et ces recommandations auraient pu l'être de plusieurs façons. Mais le Comité a choisi de ne proposer que quelques recommandations pour chacun des espaces (politique, économique, culturel, institutionnel et électronique). Règle générale, le Comité a désigné un organisme responsable de mener à bien chacune des recommandations. Il est évident qu'il ne s'agit là que de suggestions visant à assurer un suivi. D'autres organismes pourraient se charger de réaliser ces recommandations. Le suivi peut également être différent de ce que le Comité a prévu. Le mandat du Comité était de formuler une réflexion et de penser à des stratégies d'actions possibles et non de les mettre en oeuvre. Il revient aux francophones actifs dans les différents secteurs touchés par la réflexion du projet de société Dessein 2000 de s'approprier les stratégies qui apparaîtront les plus prometteuses dans leurs contextes respectifs.

Dessein 2000

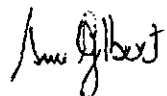
C'est avec plaisir que le Comité d'orientation du projet de société Dessein 2000 présente aujourd'hui son rapport final. N'oublions pas toutefois que si le rapport est final, le travail ne l'est pas. Il faut poursuivre nos efforts afin de nous assurer qu'en l'an 2000 nos communautés seront plus vivantes et plus dynamiques que jamais. La décennie qui nous y mène sera décisive : les changements qui s'amorcent peuvent s'avérer bénéfiques pour les communautés francophones et acadiennes du Canada si elles savent en tirer avantage. Nous souhaitons que Dessein 2000 les y aide.

Les membres du Comité d'orientation,


Yvon Fontaine, président

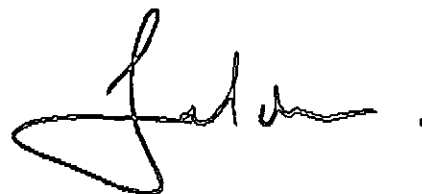

Linda Cardinal


Aubrey Cormier

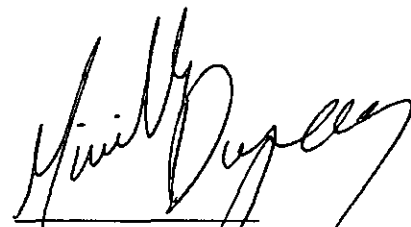

Anne Gilbert


Guy Lacombe


Nicole Legault


Louis Paquin


Donald J. Savoie


Mireille Duguay,
secrétaire générale

Première partie

LES ORIENTATIONS

I. Le contexte canadien

Depuis que notre pays existe, les communautés francophones¹ et acadienne ont toujours été partie intégrante de la société canadienne. À ce titre, elles n'ont jamais cessé de s'intéresser aux événements qui influencent leur vie et leur destin.

Il n'est donc pas étonnant que présentement, la francophonie, comme le reste de la société canadienne, soit sérieusement préoccupée par les graves problèmes qui sont soulevés dans notre pays : un fédéralisme précaire, la coexistence problématique des nationalismes québécois et canadien, un équilibre à assurer entre les deux langues

¹ L'expression «communautés francophones» regroupe les communautés franco-ontarienne, franco-manitobaine, fransaskoise, franco-albertaine, franco-colombienne, franco-yukonnaise et franco-ténoise. La communauté acadienne, dispersée dans quatre provinces, fait partie de la francophonie canadienne mais elle forme également un peuple. L'expression «communautés francophones et acadienne» vise à rendre compte à la fois de la réalité francophone au Canada et de la nouvelle appellation de la Fédération des francophones hors Québec qui, par une décision unanime de ses membres réunis en Assemblée générale annuelle, se nomme désormais Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Afin de simplifier, l'expression «francophonie canadienne» ne comprend pas la francophonie québécoise.

officielles, la place qu'occupent les nations autochtones au Canada, un État déficitaire, etc.

A) Un fédéralisme remis en question

En effet, les Canadiennes et Canadiens sont témoins de l'effritement du pacte canadien plus que centenaire qui reposait jusqu'à maintenant sur la dualité linguistique et culturelle. L'échec de l'Accord du lac Meech pousse de nombreuses personnes au Canada à remettre en question, dans un premier temps, la validité des revendications québécoises et, dans un deuxième temps, la légitimité de la politique des langues officielles.

Le type de relations qui existent entre les divers niveaux de gouvernements, le processus de modifications constitutionnelles, l'ampleur du mécontentement populaire à l'égard des différentes institutions canadiennes - dont le Sénat -, voilà tout autant d'éléments qui démontrent clairement que le Canada doit réaménager le fédéralisme démocratique qu'il souhaite pratiquer et les institutions à travers lesquelles il entend le faire.

B) La question québécoise

La question québécoise, qui menace l'unité du pays, demeure toujours aussi épineuse dans le contexte de la fédération canadienne. L'incertitude qui règne est déchirante pour la francophonie canadienne.

On s'entend depuis longtemps pour accorder au Québec le rôle de mère-patrie de la francophonie canadienne et américaine et, jusqu'à récemment, le Québec a d'ailleurs assumé ce rôle. Mais l'évolution socio-politique du Canada a fait en sorte que les intérêts de nos communautés, notamment leurs intérêts politiques, se heurtent à ceux du Québec. Faut-il s'en étonner quand on considère que les réalités auxquelles nous sommes confrontés sont tellement différentes de la réalité québécoise?

Ce dilemme nous tiraille d'ailleurs profondément. Les déchirements qu'on a pu observer au sein de la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.) durant les trois années qui ont

suivi l'Accord du lac Meech en sont un bon exemple : on s'y opposait parce que ce projet ne tenait pas compte des aspirations spécifiques de nos communautés et on a fini par l'appuyer parce qu'il fallait bien reconnaître que c'était le minimum auquel le Québec était en droit de s'attendre.

Dans le contexte politique actuel, cette contradiction n'est pas près d'être résolue et le présent *Rapport* n'en est d'ailleurs pas exempt. Nous nous devons, en effet, d'en tenir compte dans l'élaboration de notre projet de société. Le fait est que nous souhaitons maintenir et même intensifier nos échanges avec la collectivité québécoise, surtout, comme on le verra, dans les domaines de la culture et de l'économie, car c'est dans ces domaines que nos communautés peuvent le plus facilement échanger.

C) *D'autres phénomènes sociaux*

Mais il y a d'autres phénomènes sociaux qui appellent une remise en question du consensus canadien.

La crise autochtone, dont les barricades de Kanesatake et de Kanawake à l'été de 1990 ne constituent que la pointe de l'iceberg, commande un questionnement sur la légitimité même du pacte fondateur canadien. Les autochtones² contestent l'idée de *deux* peuples fondateurs et, en ce sens, le Canada anglais devrait également se sentir interpellé. Il faut ajouter à cela les différents groupes ethniques et d'autres groupes sociaux qui s'interrogent sur la place qu'ils occupent au sein de la confédération.

Et ce n'est pas tout. Il faut bien rappeler, en effet, que la crise de l'État-providence amorcée au cours des années quatre-vingts n'est toujours pas résolue, il s'en faut. Elle est, en effet, exacerbée par une crise financière dont l'ampleur dépasse l'entendement humain. Environ 400 \$ milliards de dettes accumulées, dettes dont le service coûte, bon an, mal an, entre 30 et 40 \$ milliards au trésor canadien qui, n'étant pas à même de l'assumer, doit à nouveau emprunter et ainsi accroître un peu

² Nous entendons par autochtones, dans ce rapport, les Indiens, les Métisses et Métis et les Inuits.

plus la dette nationale. Cette spirale déficitaire appelle aussi une redéfinition du fonctionnement de la société canadienne, mais surtout du rôle de l'État et de ses priorités.

Ces éléments, et d'autres, démontrent la fragilité et même l'effritement de ce qu'on croyait être le consensus socio-politique canadien.

D) La francophonie canadienne dans tout cela

Dans ce contexte, comment la francophonie canadienne doit-elle se positionner? Les engagements gouvernementaux face à nos communautés sont-ils sérieux ou seront-ils rapidement relégués aux oubliettes selon la conjoncture politique du moment? Peut-on encore croire que le gouvernement fédéral est capable d'assurer un développement viable de la francophonie canadienne? Y a-t-il lieu de réévaluer les relations que le gouvernement du Québec entretient actuellement avec la francophonie canadienne? Le discours et les positions traditionnels des francophones sont-ils toujours de mise dans un contexte aussi changeant? Comment ces derniers vont-ils s'impliquer dans le processus de réforme de la fédération canadienne?

Mais il n'y a pas que le contexte socio-politique qui oblige la francophonie à se poser des questions. Il y a de nombreux autres phénomènes dont il faut aussi tenir compte. Par exemple, la francophonie n'échappe pas à l'attraction toujours croissante qu'exercent les grands centres urbains sur elle. Pour rejoindre les nôtres en milieu urbain, le réseau traditionnel d'institutions francophones va devoir se restructurer de façon à tenir compte davantage de cette réalité. Mentionnons aussi le phénomène récent de l'arrivée de francophones de diverses origines ethno-culturelles, phénomène qui change déjà sensiblement la composition de notre francophonie traditionnelle. Et puis il y a la place qu'occupe la francophonie dans l'économie canadienne, une question sur laquelle on a très peu réfléchi jusqu'à présent.

Voilà donc très brièvement comment se posent pour nous, dès le début de la décennie qui doit nous mener au prochain millénaire, les principaux éléments du *nouveau* «défi canadien».

III. Qui sommes-nous?

Tous ces éléments, on le voit bien, remettent en cause la place qu'occupe la francophonie canadienne sur l'échiquier politique. Qui est cette francophonie? Où est-elle? Où va-t-elle? Où souhaite-t-elle aller? Comment compte-t-elle y arriver? Voilà autant de questions auxquelles nous devons trouver des réponses si nous voulons nous assurer d'une position de force dans le débat en cours.

C'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle *Dessein 2000* a été mis sur pied. Mais il y a plus : *Dessein 2000* vise à préciser des orientations possibles de développement pour nos communautés.

A) Une histoire qui remonte de loin

Les communautés francophones et acadiennes ont été à la base de l'édification du Canada. Comme on pourra s'en rendre compte à la lecture du document *Hier, la francophonie*, les francophones, indépendamment du temps ou du territoire, ont été des acteurs dans la construction de ce pays d'un océan à l'autre, «des acteurs qui, guidés par l'aventure, leur foi et leur langue, ont contribué de façon originale à la naissance d'un nouveau monde»³.

Presque partout, en effet, de l'Atlantique au Pacifique, des communautés francophones se sont établies dans ce pays neuf et y ont travaillé avec acharnement dans des conditions qui exigeaient un héroïsme quotidien. Ce ne sont donc pas les politiques récentes du gouvernement fédéral en matière de bilinguisme qui ont mis au monde ces communautés.

Dès le XVII^e siècle en Acadie et en Ontario, puis au début du XIX^e siècle dans l'Ouest canadien, des communautés de langue française créent leur espace, se donnent des institutions et éventuellement se dotent d'organismes militants quand elles se voient menacées dans leurs droits par l'élément envahissant anglo-saxon.

³ Falardeau, Philippe. *Hier, la francophonie*. F.C.F.A. du Canada, Ottawa, 1992.

B) *Intervention de l'État*

Quand, en 1969, le gouvernement fédéral votera la nouvelle Loi sur les langues officielles et mettra sur pied des programmes d'aide à l'intention de ces communautés dispersées et isolées, il ne fera en fait que sanctionner, mais un peu tard, une situation très ancienne et il ne visera, selon les mots du Secrétaire d'État du temps, M. Gérard Pelletier, qu'à «réparer cent ans d'injustices».

Depuis une vingtaine d'années, en effet, nos communautés ont fait l'objet d'une attention accrue de la part de l'État mais en revanche leur développement est devenu étroitement dépendant de l'activité étatique, c'est-à-dire de ses politiques et souvent aussi de ses propres priorités.

Cela a nécessité de part et d'autre des ajustements et des réarrangements fréquents, de sorte qu'on peut diviser en trois étapes cette période récente de notre histoire.

La *première étape* est caractérisée par une bureaucratisation croissante de la francophonie et par la revendication. L'État-providence fait souffler un vent de participation démocratique et les communautés francophones et acadiennes s'inscrivent sans retard dans cette ligne d'action.

C'est à cette époque que le Parlement adopte la Loi sur les langues officielles et que le Secrétariat d'État se donne de nouveaux programmes pour les communautés francophones en milieux minoritaires⁴.

Nos communautés, profitant de cette ouverture, élargissent leur cadre organisationnel : de nouvelles organisations culturelles, sociales, éducatives et communautaires sont mises sur pied ou consolidées; certains services gouvernementaux sont instaurés, surtout au niveau fédéral et dans la province du Nouveau-Brunswick.

⁴ ou «en milieux exposés», disait Gérard Pelletier qui voulait bannir du vocabulaire les mots «minoritaires» et «minorités».

Forte de ces victoires pour le moins concrètes, la francophonie s'acharne aussi à obtenir des reconnaissances officielles et juridiques additionnelles.

Mais si les francophones savent bénéficier de cette conjoncture, celle-ci leur impose néanmoins des contraintes et des limites. Le concept même de participation démocratique de même que le programme d'animation sociale subventionné par le Secrétariat d'État font en sorte que les organismes francophones deviennent, dans de nombreux cas, gestionnaires de la revendication et se tournent de plus en plus vers l'État. Cela est pourtant appelé à changer parce que les années quatre-vingt amènent une remise en question du rôle de l'État en général et, en ce qui nous concerne, du contrôle qu'il exerce au sein des communautés francophones et acadiennes.

La *deuxième étape* du développement de la francophonie est caractérisée par un regain du développement communautaire et une «judiciarisation» croissante de nos communautés.

Avec la publication des *Héritiers de Lord Durham* en 1977⁵ s'amorcent une prise de conscience collective au sein de nos communautés et une remise en question du rôle de l'État. On s'efforce d'identifier des pistes de développement global plutôt que d'étayer encore davantage les innombrables difficultés auxquelles est confrontée la francophonie. Simultanément, des efforts sont faits pour sensibiliser la population canadienne à la situation des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Toutefois, si le discours commence à changer, les moyens et l'action envisagés demeurent sensiblement les mêmes : on a régulièrement recours à l'État pour régler les problèmes. Cette intervention gouvernementale prend cependant la forme de subventions de projets et de services gérés par les groupes eux-mêmes. Bien que cette intervention maintienne les francophones dans une inévitable dépendance par rapport à l'État, un autre genre de développement communautaire prend néanmoins forme.

⁵ *Les héritiers de Lord Durham*, Fédération des francophones hors Québec, Ottawa, 1977.

Parallèlement, on est de plus en plus absorbé par des questions d'ordre juridique et constitutionnel. C'est d'abord les débats entourant l'enchâssement, dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, des articles 16 à 20 qui traitent du bilinguisme des gouvernements fédéral et du Nouveau-Brunswick et de l'article 23 qui touche à l'éducation dans les communautés de langue officielle. C'est ensuite les nombreuses démarches judiciaires pour assurer l'application de l'article 23. C'est enfin l'Accord du lac Meech qui s'est révélé déchirant pour l'ensemble des organismes francophones et acadiens.

Bref, la décennie quatre-vingt en aura été une pour nous de grande activité juridique et constitutionnelle puisque nous avons dû recourir aux tribunaux pour baliser les services auxquels nous avons droit.

La *troisième étape* du développement de la francophonie est caractérisée par une prise en charge de notre avenir, une prise en charge axée sur nos ressources, sur nos besoins et nos aspirations, sur le contrôle de nos espaces, sur le développement de lieux de pouvoirs francophones.

Prise en charge, partenariat, participation, ce sont là autant de termes qu'on entend de plus en plus et qui visent à exprimer ce désir que nourrissent les francophones de trouver en eux-mêmes l'énergie créatrice nécessaire à leur épanouissement. Ils ont à devenir les architectes de leur propre développement, d'autant plus que l'État semble de moins en moins avoir la volonté et la capacité de participer activement à ce développement.

C) *Un engagement face à l'avenir*

C'est dans cette troisième étape que s'inscrit *Dessein 2000*. Nous voulons examiner les voies porteuses d'avenir pour la réalisation d'un espace que l'on pourrait enfin qualifier de francophone mais qui serait tout aussi canadien.

III. Une vision renouvelée : pour un espace francophone

Mais quelles sont ces voies porteuses d'avenir? Quelles avenues semblent les plus prometteuses pour nos communautés au cours de cette dernière décennie qui doit nous mener à l'an 2000?

Notre vision, ou plus concrètement notre avenir, repose sur une double dynamique, à savoir le développement communautaire et notre intégration au système politique canadien. C'est par cette double dynamique que l'espace francophone prend forme. Cette double dynamique est elle-même fondée sur certains moyens qui sous-tendent le développement d'un espace francophone : la prise en charge, les partenariats et la participation à la société canadienne.

A) *Une question d'espace*

De prime abord, il peut sembler utopique de parler d'espaces francophones quand on songe que presque partout nos communautés sont dispersées, isolées ou même noyées dans les grands centres urbains.

Pourquoi donc parlons-nous d'espaces francophones? C'est que, à y regarder de près, l'espace est une condition *sine qua non* de vie. Lors de la consultation menée en juin 1991, on a décrit le terme *espace* comme «un lieu où on se sent chez nous», où l'on peut «respirer en français», «l'opportunité de prendre sa place dans la société en tant que francophones», «des domaines où les Canadiennes et Canadiens français devraient pouvoir exercer leur liberté de citoyennes et citoyens canadiens de langue française», «un endroit où je peux vivre pleinement ma francophonie».

Le premier type d'espace qui nous vient à l'esprit est évidemment l'espace territorial. C'est celui qui semble être le plus apte à assurer l'épanouissement de nos communautés. Mais il n'est guère possible, pour la plupart d'entre elles, d'aspirer à un territoire et encore moins de le contrôler. Les espaces dont nous parlons ne sont donc pas nécessairement reliés au territoire ou à la géographie. Ces espaces ont tout à voir avec la place que les francophones occupent ou veulent occuper à titre de citoyennes et citoyens à part entière du pays.

Par espaces, nous entendons des endroits, des aires, des lieux pour mieux vivre sa francophonie. Il peut s'agir de la famille, d'un quartier, d'une ville, d'une paroisse, d'un diocèse, d'une région, d'une école, d'un conseil scolaire, d'une radio, d'un groupe d'alphabétisation, d'une troupe de théâtre, d'une entreprise, d'un réseau électronique, d'un festival, d'un

concours littéraire ou de chansons, d'un milieu de travail, d'une caisse populaire, d'une ferme, d'un bateau de pêche...

Dans la deuxième partie de ce document, nous reviendrons sur ce concept et nous parlerons plus en détails de différents espaces : politique, économique, culturel, institutionnel et électronique. Qu'il suffise de dire pour l'instant que les espaces francophones dont nous parlons peuvent tout aussi bien être à l'échelle familiale que locale, provinciale, territoriale, interprovinciale ou internationale.

Notons aussi qu'il est fondamental que l'espace francophone soit assez large et ouvert pour respecter et refléter le caractère multiculturel de la francophonie tout comme il doit pouvoir comprendre l'ensemble des communautés francophones et acadiennes, dans toute leur diversité.

De tels espaces existent d'ailleurs déjà dans bien des endroits parce que, dans la plupart des cas, nos prédécesseurs les ont créés. Mais nous devons quand même déplorer que plusieurs de ces espaces aient été perdus pour toutes sortes de raisons qui, la plupart du temps, ne dépendaient pas de nous.

Ce qu'il importe de faire maintenant c'est d'identifier ces espaces et de travailler à les consolider. Ce qu'il faut faire aussi, c'est d'imaginer les nouveaux espaces dont nous avons besoin pour nous développer; c'est également d'élaborer des stratégies pour les créer. Ce qu'il faut faire encore, c'est de bien examiner comment nous pouvons nous-mêmes gérer ou contrôler ces espaces. C'est de cette façon que nous voulons participer de plain-pied aux changements qui s'annoncent au Canada.

B) Nos moyens

La conjoncture actuelle, esquissée dans les pages précédentes, nous oblige à prendre un temps d'arrêt pour réfléchir sur les modalités que devra prendre notre développement communautaire au cours des dix prochaines années. Nous voulons parler d'espaces francophones que nous voulons nous-mêmes contrôler, de partenariats ou collaborations avec différents groupes du Canada, voire même de l'étranger, et également d'une participation plus engagée dans la société canadienne.

Prise en charge, partenariats, participation, voilà donc les trois principaux moyens à notre disposition pour assurer le développement et l'épanouissement de nos communautés.

1) *Prise en charge*

La notion d'espace francophone implique essentiellement l'idée de lieux de pouvoir pour les francophones dans toutes les sphères qui les intéressent. Et qui dit pouvoir dit prise en charge.

«Une race est perdue quand elle ne dépend que de la platonique bienveillance des autres pour survivre», disait jadis le sénateur Gustave Lacasse⁶. Effectivement, les communautés francophones et acadiennes se sont toujours efforcées de se prendre en charge, notamment en se donnant des institutions qu'elles contrôlaient : paroisses, écoles, hôpitaux, caisses populaires, postes de radio, etc.

Certains phénomènes sociaux et politiques ont cependant graduellement érodé cette précaire autonomie. On peut mentionner, à titre d'exemples, l'arrivée massive d'immigrantes et d'immigrants dans l'Ouest canadien durant la première partie du XX^e siècle, la création des «grandes unités scolaires» et, plus récemment, l'urbanisation.

On pourrait ajouter à cela une certaine ouverture des Canadiennes et Canadiens français qui ont souvent permis l'accès de leurs propres institutions à la communauté anglophone qui en a éventuellement pris le contrôle. Cela a été le cas notamment de nombreuses paroisses françaises où les francophones se retrouvent aujourd'hui minoritaires.

Ce sont là autant de raisons qui ont fait que le niveau de confiance en soi a dangereusement baissé chez plusieurs des nôtres et que l'entrepreneuriat qui a caractérisé celles et ceux qui nous ont précédés s'est graduellement transformé en un certain défaitisme, surtout dans les communautés plus isolées.

⁶ Lacasse, Maurice. *Le lion de la Péninsule*. Biographie et poèmes du sénateur Gustave Lacasse (1890-1953). Publié à frais d'auteur.

Ce que nous proposons dans *Dessein 2000*, c'est de remettre le contrôle de notre avenir au centre de notre réflexion, de notre projet de société. Le premier pas dans ce sens-là est la confiance en soi, en sa valeur, en sa dignité et en ses capacités.

La notion de prise en charge est d'autant plus urgente que le climat politique actuel laisse présager d'importants changements à l'organisation politique canadienne. Par exemple, les négociations constitutionnelles pourraient mener à une modification par le gouvernement fédéral des politiques linguistiques qu'il a adoptées au cours des années, et à une redistribution des pouvoirs qui laisserait le sort de nos communautés entre les mains des gouvernements provinciaux, avec les risques que cela comporte.

Il importe donc que nos communautés deviennent le plus autonome possible. La prise en charge de leur développement nous apparaît comme le principal, sinon le seul moyen d'y parvenir.

La gestion des conseils scolaires francophones par des francophones est un bon exemple de cette prise en charge. Là où l'on a créé des conseils scolaires homogènes, par exemple au Nouveau-Brunswick, à Toronto et à Ottawa, on a pu remarquer d'encourageants résultats à très court terme. Ailleurs, là où l'on a réussi à créer à tout le moins des écoles françaises, on a noté presque immédiatement des résultats bénéfiques non seulement chez les enfants qui fréquentent ces écoles, mais également chez leurs parents et au sein même de la communauté.

Un autre exemple intéressant de prise en charge est l'assurance contractée par l'Association des pêcheurs professionnels acadiens. Auparavant, les membres de l'Association consacraient environ 2 \$ millions annuellement en assurance, contractée auprès d'une compagnie anglophone. Maintenant, l'Association a contracté une assurance collective avec un consortium réunissant une entreprise française et une autre québécoise. Ce faisant, elle a réussi à faire épargner à ses membres environ 500 000 \$ annuellement. De plus, l'entente prévoit que l'Association récupère, par l'entremise de la Réserve acadienne d'assurance-maritime, 15 % des bénéfices générés par les primes. La

Réserve gère ces bénéfices afin d'accroître les services offerts aux membres de l'Association.

On pourrait mentionner plusieurs autres réussites semblables, mais la liste des prises en charge possibles et souhaitables dans de nombreux autres domaines serait autrement plus longue. Il s'agit pour les communautés de prendre un temps d'arrêt et de penser aux différents espaces francophones qui pourraient être créés dans leurs propres milieux. Il faudrait élargir le plus possible ces prises en charge afin de consolider des espaces francophones à l'échelle canadienne.

2) *Partenariats*

La création de partenariats est une voie très efficace et très prometteuse pour nous affirmer et mobiliser nos communautés, pour nous créer des espaces.

Par partenariats, nous entendons des mécanismes de coopération avec d'autres communautés ou organismes francophones qui partagent des points communs avec nous ou dont les intérêts rejoignent les nôtres. On le voit, quand nous parlons de création d'espaces francophones, il n'est pas question d'isolement, d'autarcie, de repli sur soi. Au contraire, il s'agit de rompre notre isolement, de tisser des liens avec d'autres communautés pour offrir ce qui nous est propre et aller chercher ce qui nous manque. Pour nous, notre avenir réside en grande partie dans ces liens que nous pouvons créer avec d'autres groupes d'ici et d'ailleurs.

a) Mais avec qui au juste?

Au premier plan de ces liens se trouvent les alliances qui existent déjà entre les communautés d'une même région ou d'une même province par exemple, ou même entre différentes communautés francophones du pays. Mais on pourrait développer bien d'autres alliances, par exemple entre différents organismes communautaires, entre différentes entreprises ou institutions francophones... Femmes et hommes, jeunes et adultes de nos communautés pourraient également développer à leur bénéfice mutuel différents partenariats.

Au-delà de ces alliances, on peut envisager de développer des liens avec d'autres groupes ou communautés. La collectivité québécoise avec qui nous partageons nombre de points communs en est une des plus évidentes. C'est avec le Québec que les échanges semblent les plus naturels et les plus prometteurs. Les relations entre nos communautés et le Québec ont toujours occupé une place de choix, en effet, et elles demeurent toujours aussi importantes, quelle que puisse être l'issue des négociations constitutionnelles. D'ailleurs, le rapprochement des francophonies québécoise, acadienne et canadienne semble devoir passer par les institutions autres que politiques, c'est-à-dire les universités, les coopératives de toutes sortes, les écoles, les organismes para-publics, les institutions économiques, etc.

Nos communautés peuvent également envisager la création de partenariats avec certains groupes ethniques, avec des groupes autochtones et anglophones, avec les gouvernements.

Enfin, on peut aussi envisager d'étendre ces liens au-delà du Canada. En effet, les pays de la francophonie internationale sont des alliés naturels avec qui notre francophonie pourrait échanger, notamment aux plans culturel, économique et institutionnel.

b) Quels types de partenariats?

Il existe de nombreux types de partenariats qui sont plus ou moins formels⁷. Les partenariats les plus prometteurs pour nos communautés francophones et acadiennes sont clairement ceux qui sont les plus institutionnalisés. L'élaboration de stratégies communes d'action, de façon informelle ou formelle, ponctuelle ou continue, est un premier type de partenariat institutionnalisé. Les partenariats développés entre le Mouvement Desjardins et les Caisses populaires acadiennes, franco-ontariennes et franco-manitobaines en constituent un bon exemple.

⁷ Pour plus de détails sur les partenariats présentés ici, et d'autres encore, s'adresser à la F.C.F.A. du Canada pour consulter une étude commandée par le Comité d'orientation et réalisée par Anne Gilbert. Cette étude examine en détails plusieurs partenariats existant à l'heure actuelle. Une autre étude commandée par le Comité d'orientation et réalisée par René Didier examine quant à elle les partenariats à l'échelle internationale.

Un autre type de partenariat institutionnalisé est la création d'organismes responsables d'administrer les projets communs. L'Association canadienne d'éducation de langue française (A.C.E.L.F.) a mis sur pied une table de concertation sur la programmation scolaire de langue française qui unit, sur une base pan-canadienne, les responsables provinciaux des programmes en français langue maternelle afin de favoriser l'accès à l'information et l'échange de ressources. Cette initiative illustre bien ce type de partenariat.

Mais les partenariats peuvent évidemment être moins formels. Un premier type de partenariat plus informel est l'échange d'information, soit écrite soit orale. Les relations qui s'établissent entre la F.C.F.A. du Canada et l'Assemblée des Premières Nations illustrent bien ce genre de partenariats. Un autre type est l'échange d'appuis tactiques, plus souvent ponctuels. Mentionnons à titre d'exemple l'organisme *Canadian Parents for French* qui a appuyé les francophones pour combattre les déclarations d'unilinguisme de municipalités ontariennes.

Un dernier type de partenariat moins formel est l'échange de ressources, par exemple, le colloque organisé conjointement en 1989 par l'Institut canadien d'éducation des adultes et la F.F.H.Q., sur l'analphabétisme chez les francophones. On pourrait mentionner maints autres exemples : éducation à distance, échange de professeures et professeurs, compatibilité des programmes entre les institutions postsecondaires offrant une formation en français, ou encore le Séminaire d'été sur la francophonie canadienne.

Ainsi, il s'agit de créer des modes d'échange qui soient profitables à tous les partenaires concernés. Grâce à ces partenariats, nous nous sentirons plus autonomes et mieux outillés pour réussir. En outre, ces partenariats auront l'avantage de favoriser la connaissance mutuelle sans laquelle la tolérance et l'acceptation des différences ne sont pas possibles.

3) *Participation*

Un dernier moyen qui permettra le développement d'un espace francophone est la pleine participation des francophones à la société canadienne. Cette participation peut revêtir plusieurs formes. Elle peut être constituée d'interventions individuelles ou concertées, comme elle peut être le fait de nos institutions, associations ou groupes communautaires. Cette participation peut aussi se faire dans tous les domaines de la vie canadienne - l'économie, la culture, la politique...

La participation des francophones au processus politique - tant au plan fédéral que provincial, régional que municipal - est peut-être le type de participation le plus fondamental parce que la politique touche toutes les facettes de notre vie quotidienne. Cette participation est essentielle parce que c'est surtout de cette façon que les francophones véhiculeront leurs aspirations et leurs besoins et qu'ils y trouveront une réponse. À ce titre, l'espace politique est fondamental puisqu'il permet aux francophones de s'affirmer comme individus égaux. Nous y reviendrons plus loin. Malgré ses failles et ses faiblesses, la politique n'en demeure pas moins le seul véhicule pour faire fonctionner notre système démocratique. Comme francophones, nous ne pouvons en être absents.

Notre participation, politique ou autre, dépend de notre capacité de développer notre leadership et de mobiliser les membres de nos communautés.

a) *Une question de leadership*

En effet, le leadership est ce qui permettra à nos communautés de s'affirmer, de s'épanouir, de se développer. Il faut donc veiller à l'entretenir et à le développer. Ceci est encore plus vrai chez les jeunes puisqu'ils sont l'avenir de nos communautés. Les jeunes doivent non seulement vouloir être francophones, mais également pouvoir s'affirmer comme tel et en entraîner d'autres avec eux dans la même démarche.

L'avenir dépendra de notre capacité à permettre aux jeunes leaders dans nos communautés de s'impliquer davantage. Il existe également un potentiel inexploité de leadership chez les femmes; on doit viser à faire une place équitable au leadership féminin au sein de nos communautés. Nous ne pouvons nous permettre d'ignorer ces deux potentiels de leadership qui ne demandent qu'à être mis en valeur.

b) ...et de mobilisation

La capacité de mobilisation des membres est un facteur déterminant pour l'orientation de notre développement. Il faut se souvenir que la population francophone ne se résume pas à celles et ceux qui sont impliqués dans les institutions francophones. Tous les francophones doivent se sentir partie prenante de leur communauté et de ce fait vouloir y participer.

Plusieurs participantes et participants à la consultation ont soulevé le besoin de retourner au militantisme. Pour les francophones déjà actifs et impliqués dans leur milieu, il y a là un autre objectif à leur travail puisque l'union et le nombre font la force de n'importe quel groupe. Il importe donc d'attirer le plus possible les francophones les moins actifs de nos communautés.

C) Une double dynamique pour assurer notre développement

L'espace francophone est fondé sur une double dynamique : le développement communautaire et l'intégration des francophones au système politique canadien.

1) Notre développement communautaire

Le concept du développement communautaire n'est pas nouveau. Depuis toujours, les communautés francophones et acadiennes ont cherché, dans des conditions souvent hostiles, à maintenir leur culture et à la transmettre à leurs enfants, à se donner des services très variés. Bref, ils ont réussi à créer un certain *modus vivendi* qui, malgré des

forces extérieures extrêmement puissantes, a néanmoins réussi à assurer leur survie et même, dans nombre de cas, leur épanouissement.

Ce concept, cependant, a beaucoup varié au cours des années et selon les régions. Ici le développement communautaire a parfois été identifié à de simples rencontres socio-culturelles qui se déroulaient en français; ailleurs, il s'agissait plutôt de faire participer la communauté à la mise sur pied de services tels que des garderies, des coopératives de toutes sortes ou des clubs d'aînées et aînés.

Le développement communautaire est un processus social et économique par lequel les citoyennes et citoyens prennent en main leur destin et se donnent les moyens de faire face aux principaux problèmes de leur communauté. Selon nous, la meilleure façon d'atteindre un tel objectif est de fonder notre action sur ces moyens que nous venons de mentionner, c'est-à-dire la création d'espaces dont on aurait le contrôle le plus complet possible par l'intermédiaire notamment de partenariats et d'une participation la plus active possible des membres de la communauté à la société canadienne.

2) *Notre intégration au système politique canadien*

Par intégration, nous entendons la participation active des francophones dans le système politique canadien, que ce soit au plan fédéral, provincial, régional, municipal ou scolaire. Cette intégration peut revêtir une grande diversité de formes qui peuvent aller d'une participation active lors d'assemblées politiques à une candidature lors d'élections.

Compte tenu de la conjoncture canadienne actuelle, il est plus important que jamais pour nous, francophones, de nous impliquer activement dans le processus politique à quelque niveau que ce soit.

Remarquons d'abord que notre intégration politique est essentielle parce que c'est surtout par là que nous pourrions véhiculer nos idées, faire connaître nos besoins et transformer nos aspirations en réalités.

C'est au plan politique, en effet, que se trouve le pouvoir, que se prennent les décisions, que sont formulées les orientations ou les priorités qui affectent directement la vie de nos communautés. Nous devons donc être une partie intégrante du processus décisionnel politique canadien, à quelque niveau que ce soit.

Ensuite, le processus politique institutionnalise notre participation à tous les niveaux de gouvernement et y affirme notre présence. C'est par cette présence institutionnalisée que, malgré la dispersion de nos communautés, nous pourrons le mieux participer à la société politique canadienne, travailler à la réforme des institutions de la fédération canadienne et faire valoir politiquement le poids de notre nombre (nous sommes un million à travers le pays), même si ce nombre ne peut être rattaché à un territoire francophone.

IV. Conclusion

Les différentes communautés francophones et acadiennes affichent des types et des niveaux de développement divers. Si on ne peut parler d'une seule réalité francophone, on ne peut non plus parler d'une seule voie pour le développement de ces communautés.

Dans cette perspective, *Dessein 2000* a comme objectif de présenter un esprit, une vision, mais sans aller jusqu'à fournir des recettes toutes faites. La prise en charge s'exerce au quotidien et on ne peut mandater un comité pour la réaliser.

Dessein 2000 examine donc comment des espaces francophones peuvent être édifiés à partir des voies de développement suivantes : création d'espaces francophones à partir d'une affirmation de notre réalité et de nos aspirations, solidification et élargissement de ces espaces par un essaim de partenariats et participation active à la société politique canadienne.

Dessein 2000 tente également de voir comment ces espaces peuvent être porteurs d'un avenir renouvelé pour les communautés francophones et acadiennes. Ces solutions, souvent tirées de notre expérience des dix dernières années, nous serviront de point de départ pour la création et la consolidation d'espaces qui nous soient propres. Nous ne fournissons pas de recettes, mais bien des ingrédients avec lesquels on jouera pour mettre de l'avant sa propre solution. Chacune de nos communautés pourra néanmoins, en tenant compte de sa réalité spécifique, s'inspirer des exemples et des idées proposés ici.

Deuxième partie

NOS ESPACES

I. Introduction

Dessein 2000 propose trois voies de développement : 1) la création d'espaces francophones fondés sur une affirmation de notre réalité et de nos aspirations; 2) la solidification et l'élargissement de ces espaces au moyen de partenariats; et 3) la participation active à la société canadienne.

Dessein 2000 entend aussi examiner comment ces espaces peuvent être porteurs d'orientations nouvelles pour les communautés francophones et acadiennes. Dans plusieurs cas, les propositions que nous soumettrons ont été tirées de l'expérience francophone des dix dernières années. Elles pourront servir de point de départ pour la création et la consolidation d'espaces qui soient propres à chacun. Nous ne fournissons pas de recettes, mais bien des ingrédients qu'on pourra utiliser pour mettre de l'avant ses propres projets.

L'espace territorial est le premier type d'espace qui vienne à l'esprit, mais il n'est pas commun. La communauté acadienne du Nouveau-Brunswick est la plus proche d'un contrôle de son territoire étant donné son importance numérique et sa concentration. Mais malgré

cet avantage, son degré de concentration n'est pas le même partout dans la province et son degré de contrôle ne l'est donc pas non plus.

L'espace territorial peut aussi être une réalité au niveau municipal ou régional. Les francophones sont souvent majoritaires ou fortement représentés à ce niveau. C'est le cas, par exemple, dans Prescott-Russell en Ontario ou dans la région de Smoky River, en Alberta. C'est probablement à ce niveau que l'on peut surtout parler d'espace territorial pour les communautés francophones et acadiennes du Canada.

Mais si l'espace territorial est une réalité impossible pour un très grand nombre de nos communautés, il y a heureusement plusieurs autres espaces qui peuvent être très prometteurs si toutefois on se donne la peine de les exploiter. Ce sont :

- 1) l'espace politique qui réfère à la place que les francophones veulent et peuvent occuper dans toutes les sphères politiques;
- 2) l'espace économique qui se construit à partir des initiatives économiques des francophones;
- 3) l'espace culturel qui recouvre les éléments liés à la langue et à la culture et partagés par l'ensemble de nos communautés dans toute leur diversité culturelle;
- 4) l'espace institutionnel qui est fondé sur les institutions dont s'est dotée la francophonie au cours des années; et enfin
- 5) l'espace électronique qui s'appuie sur des moyens de communication à la portée des francophones.

III. L'espace politique

A) *Introduction*

Ce n'est pas une mince entreprise pour un groupe minoritaire de participer activement à la vie politique de son pays ou de sa province, au-delà de l'exercice de son droit de vote. Dans la majorité des cas, cette participation est tout aussi difficile aux niveaux régional et municipal, voire même dans le domaine scolaire.

Plusieurs provinces n'ont aucune représentante ni aucun représentant francophone à la Chambre des communes ni à leur législature provinciale. Plusieurs villes ou villages qui comptent pourtant des groupes francophones relativement importants n'ont pas de représentantes ou représentants francophones qui siègent à leur Conseil.

Traditionnellement, la plupart des provinces canadiennes avaient au moins une représentante ou un représentant francophone au Sénat. Mais cette tradition a été rompue à plusieurs endroits au cours des vingt dernières années malgré les protestations impuissantes des communautés francophones et acadiennes des provinces concernées.

Pourtant, notre participation sur le plan politique, et à tous les échelons, est d'une importance primordiale.

C'est dans les enceintes politiques, en effet, que sont discutés et votés les projets de lois qui affectent notre vie de tous les jours et l'avenir même de la francophonie canadienne; c'est dans les enceintes politiques qu'on décide de l'application des lois qui nous concernent, qu'on fait état de nos revendications; c'est dans les enceintes politiques que notre participation à la vie canadienne s'institutionnalise; c'est dans les enceintes politiques qu'on reconnaît ou qu'on ignore officiellement notre existence même.

Dans la conjoncture politique actuelle, il est plus important que jamais que les francophones du Canada se donnent des espaces politiques bien à eux à tous les niveaux de gouvernement. Ces espaces politiques sont, en effet, des lieux d'influence et de consultation, des lieux qui garantissent notre accès à l'égalité, des lieux qui symbolisent notre place

sur l'échiquier canadien. En outre, les espaces politiques deviennent pour nous des lieux de formation politique et de mobilisation de nos troupes.

Une des clés essentielles du développement de la francophonie réside donc dans la consolidation d'espaces politiques qui nous soient propres. En effet, parce que presque toutes les sphères de la vie en société sont touchées par les décisions politiques, c'est surtout par l'espace politique francophone que les autres sphères de notre vie francophone pourront aussi bénéficier d'espaces qui leur soient propres.

Examinons en premier lieu notre espace politique au niveau fédéral où nos garanties sont les plus sûres et d'ailleurs protégées par la loi. En fait, au niveau fédéral, notre existence politique francophone est liée à l'existence même de la fédération canadienne. Le fédéralisme canadien en effet, malgré ses lacunes, demeure la meilleure façon d'assurer la survie et l'épanouissement des francophones.

Par ailleurs, l'avenir de la société canadienne réside dans la recherche d'une structure fédérale qui réponde aux besoins des groupes qui composent la société canadienne (notamment les autochtones et les francophones) et qui tienne compte des autres réalités qui ont façonné le visage de notre pays (par exemple, le Québec). C'est dans cette perspective que les francophones consultés⁸ ont déclaré leur allégeance au fédéralisme canadien.

B) Le régime linguistique

L'espace politique francophone est grandement tributaire des politiques et des droits linguistiques (Lois sur les langues officielles, articles 16 à 20 et article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, programmes de développement des communautés du Secrétariat d'État, diverses lois et politiques élaborées par les gouvernements provinciaux, etc.). Ce régime linguistique, bâti au cours des années, est fondé, comme le notait la Commission Laurendeau-Dunton, sur «la reconnaissance par la loi et dans la pratique des deux langues officielles,

⁸ Lors de la consultation menée, dans le cadre du projet *Dessein 2000*, en juin 1991 à Ottawa.

même là où l'une des deux est parlée par une minorité, dès que ... celle-ci paraît viable». Le régime linguistique repose donc, comme le notait également la Commission, sur une «conception positive de l'égalité, selon laquelle les droits linguistiques des minorités officielles sont respectés et mis en valeur aussitôt que les circonstances le permettent».

Le régime linguistique en vigueur au pays est un élément essentiel tant pour les francophones que pour le Canada lui-même. Notre pays est fondé depuis ses tout débuts sur une notion de dualité linguistique non-territoriale. La dualité linguistique canadienne, au contraire des arrangements suisse et belge, repose sur le respect des individus et leurs droits à obtenir des services dans leur langue. D'ailleurs, les Canadiennes et les Canadiens se sont déclarés majoritairement favorables à cette philosophie⁹. Dans ce contexte, la dualité linguistique est une caractéristique fondamentale de la société canadienne et il n'est pas possible de diluer les droits qui en découlent. Il nous apparaît essentiel que la constitution canadienne reflète cette dualité linguistique.

Voilà pourquoi, en tout premier lieu,

RECOMMANDATION 1

Nous recommandons au gouvernement fédéral de ne pas s'écarter de la philosophie qui a présidé à la mise sur pied du régime linguistique actuel et qui en constitue le fondement.

En outre, la Commission proposait à l'époque une politique linguistique qui soit en harmonie avec les réalités canadiennes et la plus équitable possible. Parmi les principaux éléments sur lesquels cette politique était fondée, on retrouve la reconnaissance dans tous les systèmes scolaires au pays du droit des parents de faire éduquer leurs enfants dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, «là où le

⁹ Sondage du Globe and Mail et CBC, avril 1991. 60 % des Canadiennes et Canadiens d'expression anglaise et 75 % des Canadiennes et Canadiens d'expression française préféraient une reconnaissance pan-canadienne des deux langues officielles plutôt qu'une reconnaissance du français au Québec et de l'anglais ailleurs.

nombre le justifie». Cette proposition est devenue une réalité, presque vingt ans plus tard, par l'article 23 de la *Charte*.

On proposait également de proclamer le français et l'anglais langues officielles du Canada, ce qui s'est réalisé par la promulgation des Lois sur les langues officielles et a été repris par l'article 16 de la *Charte*. Un dernier élément d'importance qu'on proposait était une déclaration de bilinguisme officiel au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Cela est devenu depuis une réalité au Nouveau-Brunswick par la Loi sur les langues officielles et les paragraphes 16(2) à 20(2) de la *Charte*; pour sa part, l'Ontario a adopté des mesures se rapprochant progressivement du bilinguisme de fait.

Le bilan des vingt dernières années en ce qui a trait aux garanties, dispositions et statuts législatifs est ainsi assez encourageant au palier fédéral. Le gouvernement fédéral a érigé un encadrement législatif et constitutionnel à peu près satisfaisant dans ses champs d'interventions. Toutefois, cet encadrement législatif des droits linguistiques nous apparaît un strict minimum et ne peut, par conséquent, être un élément des négociations constitutionnelles à venir.

L'article 23 de la *Charte canadienne des droits*, en particulier, est un élément intouchable du régime de droits linguistiques. L'éducation est le fondement de l'épanouissement culturel et économique de n'importe quelle communauté. La Commission Laurendeau-Dunton avait d'ailleurs reconnu l'importance que revêtait le droit à l'éducation dans la langue maternelle des enfants francophones. Dix ans après son inclusion dans la *Charte*, les francophones commencent tout juste à en bénéficier et l'impact est déjà des plus prometteurs. Pour ces raisons et compte tenu du risque de voir sa portée diminuée, l'article 23 ne peut être l'objet d'un nouvel examen. En aucun cas, la clause dérogatoire (article 33 de la *Charte*) ne devra s'appliquer à l'article 23.

C'est pourquoi

RECOMMANDATION 2

Nous recommandons que le gouvernement fédéral maintienne tel quel l'article 23 et l'applique intégralement, avec le droit à la gestion scolaire qu'il comprend.

C) Le Québec face au fédéralisme canadien

Le Québec constitue un élément essentiel pour assurer notre épanouissement et cela non seulement en raison des relations intercommunautaires qui lient entre elles la collectivité québécoise et nos communautés, mais aussi en raison de son rôle de chef de file de la francophonie au Canada. Afin de pouvoir jouer ce rôle, il est nécessaire qu'on reconnaisse au Québec son statut de société distincte. Pour ces raisons, nous souhaitons vivement que le Québec puisse trouver sa place au sein de la fédération canadienne.

Voilà pourquoi

RECOMMANDATION 3

Nous recommandons que les communautés francophones et acadiennes soutiennent les efforts entrepris en vue de reconnaître le caractère distinct de la société québécoise au sein de la société canadienne.

Cette reconnaissance ne doit pourtant pas aller à l'encontre de l'existence d'une francophonie à l'échelle canadienne. La dualité linguistique du Canada ne peut pas être limitée à une définition territoriale qui établirait un Québec français et un Canada anglais. De plus, comme la dualité linguistique est une caractéristique fondamentale du Canada, on doit la protéger et en faire la promotion.

En conséquence, parallèlement à la reconnaissance du caractère distinct du Québec,

RECOMMANDATION 4

Nous recommandons

- 4.1(a) que l'on inscrive dans la constitution une clause reconnaissant l'existence de communautés de langue officielle partout au pays; et*
- 4.1(b) que l'on inscrive dans la constitution une clause reconnaissant aux gouvernements une responsabilité dans l'épanouissement et le développement de ces communautés.*
- 4.2(a) qu'une clause reconnaissant la caractéristique fondamentale du Nouveau-Brunswick qui veut que cette province soit composée de deux communautés de langue officielle égales en droits, privilèges et en statut soit inscrite dans la constitution et que cette clause précise que cette égalité comprend notamment le droit à des institutions linguistiquement homogènes en matière de culture, d'éducation et dans tout autre domaine où cela serait nécessaire pour assurer la croissance et le développement de ces communautés; et*
- 4.2(b) qu'une clause reconnaissant la responsabilité qui incombe au gouvernement et à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick de protéger et de promouvoir l'égalité des deux communautés de langue officielle, soit inscrite dans la constitution.*

Par ailleurs, si l'on doit procéder à un examen de la distribution des pouvoirs pour répondre aux préoccupations québécoises, l'État fédéral doit nécessairement exercer un certain nombre de pouvoirs.

Un des pouvoirs que l'on ne peut pas abolir ou remettre aux provinces est le pouvoir de dépenser dans les domaines essentiels à l'épanouissement de l'identité canadienne. Parmi ces domaines, il faut mentionner les communautés de langue officielle, présentes à la grandeur

du territoire canadien, les nations autochtones, le développement régional et les institutions culturelles¹⁰.

Pour cette raison,

RECOMMANDATION 5

Nous recommandons que l'État fédéral conserve le pouvoir de dépenser dans les domaines essentiels à l'identité nationale et ce, afin d'assurer l'existence même de la fédération canadienne ainsi que son épanouissement.

D) La représentativité des institutions fédérales

Les institutions de la fédération canadienne sont appelées à subir certaines transformations pour mieux traduire la réalité canadienne. Mais la fédération canadienne fait plus que réunir dix provinces et deux territoires. Ses institutions doivent refléter ses autres caractéristiques, parmi lesquelles figurent sa réalité linguistique, sa réalité historique, sa réalité ethnique, qui sont d'ailleurs déjà reconnues dans la constitution.

En d'autres mots et de façon plus spécifique, il est nécessaire que les institutions canadiennes reflètent la dualité linguistique.

Dans cette perspective, les communautés francophones et acadiennes du Canada doivent bénéficier d'une garantie de consultation pour toute modification constitutionnelle dans les domaines qui les concernent, tout comme elles doivent avoir une voix au sein des institutions parlementaires.

¹⁰ Notamment Radio-Canada, l'Office national du film, le Conseil des Arts du Canada. Ces institutions font d'ailleurs l'objet de notre recommandation 19.

C'est pourquoi

RECOMMANDATION 6

Nous recommandons que les francophones bénéficient d'une garantie de consultation pour toute modification apportée à la constitution dans les domaines qui les touchent. Cette garantie pourrait être du même genre que la protection dont bénéficient déjà les autochtones et qui est stipulée à l'article 35.1 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Le Sénat est une des institutions qui fera l'objet d'une importante réforme. Il sera nécessaire, dans cette réforme, de tenir compte des réalités canadiennes, dont la dualité linguistique. Celle-ci devra y être reflétée par un nombre et une répartition équitables des sièges.

La dualité linguistique devra également y être reflétée par une double majorité des voix pour les questions relatives à la langue et à la culture, la première étant la majorité simple des voix au Sénat et la deuxième étant une majorité à base linguistique. La majorité francophone comprendrait un nombre équitable de représentantes et de représentants des communautés francophones et acadiennes du Canada. Dans cette optique, 20 % du nombre total de voix semble une proportion raisonnable compte tenu du fait que les communautés francophones et acadiennes représentent près de 20 % de tous les francophones au pays.

En conséquence,

RECOMMANDATION 7

Nous recommandons qu'en plus de tenir compte des exigences d'une représentation territoriale, le Sénat, ou toute autre instance parlementaire éventuellement créée, reflète notamment la dualité linguistique canadienne.

Le pouvoir réglementaire est aussi un lieu de pouvoir peu visible mais énorme. Ce pouvoir fait référence à la réglementation qui accompagne n'importe quelle législation. Dans de nombreux cas, les organismes responsables de la réglementation ont des pouvoirs quasi-législatifs très importants, pouvoirs qui ont un impact sur la vie quotidienne des gens. La participation francophone y est donc essentielle. L'espace politique francophone comprend clairement cette dimension de la politique.

C'est pourquoi

RECOMMANDATION 8

Nous recommandons que les nominations au sein des organismes réglementaires fédéraux soient entérinées par le Sénat et que ces nominations y soient soumises à la règle de la double majorité.

L'administration gouvernementale, ou la fonction publique, est un autre lieu de pouvoir très important pour les francophones puisqu'elle doit administrer les législations et les réglementations qui en relèvent. L'administration possède ainsi une énorme influence sur notre vie quotidienne.

Cela est aussi vrai pour les gouvernements provinciaux ou municipaux peut-être même davantage puisque d'une façon générale leurs administrations touchent d'encore plus près la vie des gens.

En conséquence,

RECOMMANDATION 9

Nous recommandons qu'il y ait, conformément à l'esprit de la Loi sur les langues officielles, une participation équitable des francophones à tous les échelons de l'administration publique du gouvernement fédéral. Dans ce même esprit, les autres paliers de gouvernements doivent voir à garantir la participation des francophones au sein de leurs administrations.

E) D'autres lieux de participation politique

Le Sénat, la Chambre des communes et les institutions fédérales ne sont pas les seules institutions où nous devons être représentés; il nous faut également être présents aux autres endroits où les décisions se prennent et sont mises en oeuvre.

C'est le cas, par exemple, des gouvernements provinciaux, des conseils régionaux ou municipaux, des administrations diocésaines, voire des conseils d'administration d'hôpitaux, et de banques, des caisses populaires, des Chambres de commerce, etc. Les francophones devraient être vigilants et intervenir toutes les fois que de tels corps décisionnels prennent des décisions ou élaborent des politiques qui les touchent.

Il revient aux organismes francophones partout au pays de veiller à ce que leurs intérêts soient respectés et protégés, dans tous les cas où cela peut être applicable.

Pour cette raison,

RECOMMANDATION 10

Nous recommandons, dans les cas où cela s'applique, que les organismes francophones visent à faire insérer dans les législations et les règlements des mécanismes formels de consultation des francophones.

F) Des façons moins formelles de participer

Il existe aussi d'autres moyens de participer au processus décisionnel. Il s'agit surtout de mécanismes par lesquels on peut influencer ce processus.

Le démarchage politique («lobbying») est un de ces mécanismes de consultation et d'influence. Nos organismes font déjà du démarchage politique et il ne semble pas que cela doive cesser car le démarchage politique occupe une place souvent déterminante dans le processus décisionnel à tous les niveaux de gouvernement.

Par ailleurs, il y a toujours une formation et un appui à assurer auprès des francophones intéressés à s'impliquer activement en politique, quelle qu'en soit la sphère. Il faut prévoir des mécanismes de formation continue dans ce domaine afin de tenir ces gens informés des différents enjeux politiques et de faciliter leur participation dans toutes les arènes politiques.

Une formation dans ces domaines ne pourrait être que bénéfique pour nos communautés puisqu'un plus grand nombre des nôtres seraient dotés des outils nécessaires pour les représenter. L'Association française des municipalités de l'Ontario commence d'ailleurs à offrir une telle formation. De nombreux groupes de femmes se sont formés avec l'objectif d'accroître et de faciliter l'accès des femmes aux diverses formes de pouvoirs, notamment en offrant de l'information et de la formation. Il s'agit là d'une autre voie que les francophones peuvent explorer davantage pour développer ou consolider leur espace politique.

Pour cette raison,

RECOMMANDATION 11

Nous recommandons que la F.C.F.A. du Canada et ses associations membres développent une politique d'information et de sensibilisation des francophones aux formes d'exercice du pouvoir, dont le démarchage politique et la politique active.

G) Conclusion

On s'en sera rendu compte au cours des dernières pages, la francophonie canadienne opte fermement pour le maintien de la fédération canadienne. Étant donné que la dualité linguistique est une caractéristique fondamentale de cette fédération, il est essentiel que le régime linguistique qui la reflète soit maintenu. Des réformes doivent néanmoins être apportées au cadre dans lequel le fédéralisme se pratique. Au premier plan de ces réformes se trouvent, bien sûr, les préoccupations du Québec qui exigent des réponses. Les institutions de la fédération canadienne doivent aussi refléter les principales réalités canadiennes, au nombre desquelles on doit citer la dualité linguistique.

Pour importante que soit l'arène politique fédérale, notre espace politique ne doit pas s'y limiter. Partout au Canada et pratiquement tous les jours se prennent des décisions qui affectent la vie des francophones du Canada sans que ces derniers ne soient consultés. Bien plus, il arrive très souvent qu'on n'en tienne aucunement compte, comme s'ils n'existaient pas.

L'exercice de *Dessein 2000* a pour objectif de faire prendre davantage conscience aux francophones, Acadiennes et Acadiens du Canada que l'espace politique constitue un élément essentiel de notre développement. Dans un très grand nombre de nos communautés, cet espace n'a jamais été occupé parce qu'on l'a jugé trop difficile d'accès ou peut-être même d'importance secondaire.

Pourtant il est essentiel de nous informer, de nous former et de participer à la vie politique canadienne à tous les échelons de gouvernement et d'intervenir toutes les fois que des décisions touchent notre vie présente ou notre avenir.

La création d'un espace politique est la voie pour actualiser nos droits linguistiques et les reconnaissances législatives et constitutionnelles obtenus au cours des années. C'est la voie aussi pour affirmer notre présence dans la société canadienne, à tous les niveaux et dans toutes les régions. Essentiellement, l'espace politique francophone vise à ce qu'il y ait une équation entre droits et pouvoir.

III. L'espace économique

A) *Introduction*

«Il devient de plus en plus évident que les efforts aux plans culturel et éducationnel ne suffisent pas, d'eux-mêmes, à assurer la vitalité, voire la survie, des communautés francophones hors Québec. La francophonie canadienne hors Québec serait vouée à la folklorisation si elle ne prenait pas en main, sous peu, une plus large part du contrôle des décisions économiques qui déterminent son sort»¹¹.

En fait, s'il y a encore aujourd'hui un million de francophones vivant à l'extérieur du Québec, c'est que le développement économique n'a sûrement pas été absent des préoccupations et de l'action des francophones, Acadiennes et Acadiens. Leurs réalisations dans ce domaine ont été nombreuses et significatives¹². Mais d'une façon générale, elles sont davantage le fait de quelques individus ou groupes d'individus que le résultat d'une action concertée, d'une planification à long terme, avec l'exception peut-être du mouvement coopératif qui, à différents endroits et à différents moments, s'est engagé de façon concertée et planifiée dans le développement d'un espace économique francophone à la mesure des communautés. Allons plus loin, certains endroits accusent des reculs sous ce rapport. Des institutions qu'on s'était données ont été par la suite envahies par l'élément anglais ou sont tout simplement disparues.

Il y a à cela plusieurs raisons dont la plus importante est sans doute le fait que dans presque toutes les communautés on a dû investir des sommes énormes d'énergie et d'argent pour revendiquer des droits scolaires et pour pallier entre-temps aux carences des différents systèmes scolaires en place. Bref, on est allé au plus urgent avec les ressources limitées dont on disposait.

¹¹ *Un espace économique à inventer. Rapport du comité économique de la Fédération des francophones hors Québec. Ottawa, F.F.H.Q., 1981, p. 1.*

¹² «Il nous faudra nous raconter comment à la Baie Sainte-Marie, à Bouctouche, à Hearst, dans la banlieue de Toronto, à Saint-Boniface, à Saint-Isidore, à Maillardville on a réussi à se ménager, si minime soit-il, un espace économique propre, non pour copier, mais pour se convaincre qu'il est possible de réagir» (Ibid, p. 95).

Et pourtant, la consolidation ou, dans certains endroits, la création d'un espace économique doit demeurer une priorité pour nos communautés et nos gouvernements. «S'il est une action que les communautés doivent entreprendre, c'est de se doter de mécanismes qui leur permettront d'exercer leur pouvoir dans le domaine économique»¹³. En effet, le contrôle économique est une voie pour créer des lieux de pouvoir francophones. La participation économique donne généralement lieu à une plus grande participation politique qui, à son tour, mène à un plus grand contrôle économique.

Différents moyens existent pour réaliser cette prise en charge : une attitude plus audacieuse et plus dynamique, une meilleure connaissance de la réalité économique de nos communautés, une formation appropriée aux défis de l'avenir, la mise sur pied de partenariats et de concertation entre les intervenantes et intervenants du monde économique, etc.

B) Une attitude plus audacieuse et plus dynamique

Au point de départ, il est nécessaire que les francophones, Acadiennes et Acadiens développent une attitude plus audacieuse et plus dynamique face au développement économique, qu'ils se convainquent, si cela est nécessaire, que la réussite économique est une chose souhaitable. Une attitude plus dynamique favorisera la prise en charge, la prise de risques et l'exploration à l'extérieur des sentiers battus. «Nous sommes appelés à créer, à inventer, pour assurer notre épanouissement»¹⁴.

Mais les changements d'attitude ne se produisent pas juste comme ça! Il revient, notamment, aux institutions scolaires, du primaire au postsecondaire, et aux réseaux d'éducation à distance de jouer ce rôle essentiel. Dans plusieurs cas, ils le font déjà, mais cet effort doit être amplifié.

¹³ Ibid, p. 1.

¹⁴ Ibid, p. 94.

Dans un premier temps, ces institutions peuvent valoriser, dès le plus jeune âge, une diversification des choix professionnels (notamment vers les secteurs d'avenir comme la haute technologie), une éducation plus poussée, le goût du risque... Les institutions scolaires peuvent développer chez leurs étudiantes et étudiants l'esprit d'entrepreneuriat de différentes façons : coopératives jeunesse, clubs de jeunes entrepreneurs, mise sur pied dans le cadre d'un cours d'économie par exemple d'entreprises fictives ou réelles, journées de l'économie, etc.

Des écoles pourraient également mettre à profit les ressources de leur milieu en favorisant des rencontres entre les étudiantes et étudiants et des gens d'affaires, des professionnelles et des travailleurs qui réussissent exceptionnellement bien dans leur domaine.

C'est pourquoi,

RECOMMANDATION 12

Nous recommandons que les conseils scolaires et les organismes actifs dans le dossier de l'éducation voient à faire intégrer dans la programmation scolaire des différentes provinces des éléments de formation pour encourager l'esprit entrepreneurial et une diversification des choix professionnels des jeunes francophones.

C) La valorisation de la participation des femmes dans l'économie

L'espace économique francophone ne pourra être pleinement développé que dans la mesure où la participation des femmes dans l'économie sera reconnue.

Dans un premier temps, il revient à l'école de sensibiliser les étudiantes et étudiants à la situation des femmes sur le marché du travail. Elles oeuvrent majoritairement dans des emplois traditionnellement féminins comme l'enseignement, les sciences infirmières, le travail de bureau. Ces emplois sont généralement peu valorisés.

De plus, pendant que l'on encourage les jeunes femmes à se diriger vers des emplois dits «non-traditionnels», il ne faudrait pas oublier la catégorie de ces travailleuses à qui on a souvent rappelé le rôle de gardiennes de la langue et de la culture : les mères ou les femmes au foyer. Il revient à l'école d'amener les étudiantes et étudiants à comprendre que ces femmes, que l'on appelle aussi les travailleuses au foyer, effectuent un travail qui mérite d'être reconnu même s'il n'est pas rémunéré. D'ailleurs, tant et aussi longtemps que le partage des responsabilités familiales ne sera pas une réalité, le travail domestique demeurera l'apanage des femmes.

Pour toutes ces raisons,

RECOMMANDATION 13

Nous recommandons que les conseils scolaires et les organismes actifs dans le dossier de l'éducation voient à faire intégrer dans la programmation scolaire des différentes provinces des éléments de formation qui encouragent le développement d'une attitude ouverte et respectueuse à l'égard du travail réalisé par les femmes.

D) Des pistes de développement à identifier

L'espace économique occupé actuellement par les communautés francophones et acadiennes du Canada n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études jusqu'à maintenant. Il est par conséquent difficile d'identifier des pistes de développement économique à la portée de nos communautés. Que savons-nous, en effet, de l'espace économique francophone?

Certains constats se dégagent cependant d'un examen de la francophonie économique à partir des individus qui la composent¹⁵. On remarque par exemple que les différences de revenus entre anglophones

¹⁵ La description des réalités économiques francophones et acadiennes est fondée sur une étude commandée par le Comité auprès de l'Institut canadien de recherche en développement régional.

et francophones s'estompent graduellement. La même chose se dégage des taux de scolarisation, même si le rattrapage scolaire est surtout le fait des jeunes femmes. Toutefois, malgré ces deux tendances, les francophones semblent toujours confinés à des secteurs traditionnels d'emplois : le secteur primaire pour les hommes et le secteur tertiaire pour les femmes.

Bref, on possède des données, quoique peu d'analyses, sur les individus qui composent l'espace économique francophone. Il existe trop peu d'études décrivant la réalité économique communautaire pour pouvoir mettre de l'avant une ou des stratégies de développement très précises¹⁶.

Il est pourtant essentiel de connaître le type et le niveau de développement économique des communautés. On doit veiller à développer des indicateurs de leur vitalité économique afin de pouvoir identifier des pistes de développement à long terme.

Nous savons que l'espace économique des communautés francophones et acadiennes est tributaire de l'économie régionale dans laquelle ces communautés évoluent. Ainsi, elles font face aux conditions économiques propres à leur région - sous-développement, économie fondée sur un certain type de ressources ou de production... Par ailleurs, nos communautés connaissent des conditions particulières liées à leur réalité culturelle et linguistique. Elles doivent donc se doter d'un espace qui traduise à la fois les conditions de leur région et leur réalité spécifique.

Au-delà des différences régionales canadiennes, on peut dire qu'il existe deux types de francophonie économique qui font face à des réalités différentes. La première vit en région et ce, généralement depuis plusieurs générations. Elle présente souvent une scolarisation plus faible. La seconde francophonie est plutôt urbaine et géographiquement mobile.

¹⁶ «La diversité sociale et économique des régions exclut toute possibilité d'élaborer, pour toutes les communautés, une ou des actions précises qui répondraient à leurs besoins particuliers. Il revient donc à chaque communauté ou région d'identifier les occasions qui se présentent à elle et d'exploiter ces occasions selon des objectifs fixés par la communauté elle-même» (Ibid., p. 2).

Ces deux types de francophonie économique vivent des réalités différentes. Les stratégies de développement économique doivent évidemment en tenir compte.

Les entrepreneuses et entrepreneurs francophones participent à la construction d'un espace économique francophone, mais cette dimension de l'espace économique francophone n'a pas souvent été explorée. Quels types d'entreprises lancent les francophones? Dans quels domaines? Avec quel taux de succès? Ces entreprises fonctionnent-elles en français? Combien de personnes emploient-elles? De nombreuses questions demeurent sans réponses quant à l'entrepreneuriat francophone et son rôle dans l'édification d'un espace économique.

Le mouvement coopératif francophone est plus connu : dans nombre de cas, il a construit la base de l'espace économique francophone. Mais, ici encore, en cette fin de siècle, certaines questions doivent aussi être posées. Le mouvement coopératif peut-il assurer le développement économique des communautés francophones et acadiennes au cours des dix, vingt, trente prochaines années? Dans quels secteurs? De quelles façons? À quels endroits? Peut-on envisager des partenariats entre coopératives et entreprises privées?

Ces nombreuses questions nous semblent de la plus grande importance. Elles invitent à des recherches qui nous fourniront des réponses et qui ainsi nous permettront de bâtir ou consolider un espace économique à la fois stable et dynamique au sein de nos communautés.

D'où les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 14

Nous recommandons que :

- 14.1 la F.C.F.A. du Canada, en collaborant notamment avec le Conseil canadien de la coopération et l'Institut canadien de recherche en développement régional, s'assure que l'on poursuive l'analyse des caractéristiques économiques des communautés francophones et acadiennes du Canada; et que*
- 14.2 la F.C.F.A. du Canada veille à diffuser les résultats de ces analyses et à susciter des réactions des intervenantes et intervenants du monde économique.*

RECOMMANDATION 15

Nous recommandons aussi que la F.C.F.A. du Canada facilite la rencontre d'intervenantes et intervenants économiques afin qu'ils élaborent des pistes concrètes et diversifiées de prise en charge du développement économique des communautés francophones et acadiennes.

Attitude positive et dynamique, analyses de données, informations, tout cela ne constitue quand même qu'un point de départ dans cette conquête du développement économique. Il importe d'y greffer des éléments plus concrets comme la formation des individus, la diffusion de l'information, la recherche de partenariats.

E) La formation

La formation est l'un des plus sûrs moyens qui soit accessible aux francophones pour consolider leur espace économique. Cette formation vise à développer des compétences, à soutenir leur adaptation au contexte contemporain et à les aider à s'intégrer dans une économie de plus en plus axée sur l'utilisation de nouvelles technologies. Elle

comprend aussi bien l'éducation plus traditionnelle, à tous les niveaux, que l'éducation des adultes et la formation professionnelle.

Les communautés francophones et acadiennes souffrent d'ailleurs de sous-scolarisation, quel que soit le niveau que l'on examine. Par exemple, plusieurs d'entre elles affichent un très fort taux d'analphabétisme¹⁷ et accusent toujours un certain retard en ce qui a trait à la formation postsecondaire, à tous les cycles et notamment dans les domaines de pointe. Compte tenu de cela et de l'importance qu'a l'éducation postsecondaire pour le développement économique, nos institutions ont un rôle immense à jouer dans la promotion des études postsecondaires, afin de convaincre les étudiantes et étudiants de l'importance et de l'utilité de poursuivre leur formation.

C'est pourquoi

RECOMMANDATION 16

Nous recommandons que le Regroupement des universités de la francophonie hors Québec développe des stratégies plus dynamiques de recrutement et de sensibilisation des francophones quant à l'importance et à l'utilité de la formation universitaire en français.

Nos institutions d'enseignement et les groupes communautaires ont aussi un rôle immense à jouer dans le domaine de l'éducation des adultes. La responsabilité leur revient de s'assurer que l'on réponde aux besoins en formation des analphabètes, des décrocheuses et décrocheurs, des chômeuses et chômeurs, des travailleuses et travailleurs, des entrepreneuses et entrepreneurs, des femmes qui veulent réintégrer le marché du travail, etc. pour que toutes et tous puissent pleinement participer au développement d'un espace économique francophone.

¹⁷ Environ 30 %, selon les critères de l'UNESCO.

C'est pourquoi

RECOMMANDATION 17

Nous recommandons que les différentes institutions d'enseignement en français déjà en place (les collèges communautaires, les universités, les écoles de métiers, etc.) adaptent leur programmation aux besoins actuels des francophones de leur région et ce, tant dans le cadre de leur programmation générale que dans celui de leur programmation destinée aux étudiantes et étudiants adultes.

Dans le contexte d'une économie en pleine transformation, la formation professionnelle figure au premier plan d'une stratégie de développement économique. Même s'il s'agit là d'une responsabilité qui relève principalement des gouvernements, nos institutions d'enseignement et nos groupes communautaires ont ici aussi un rôle à jouer. Leur connaissance des besoins de nos communautés en font les premiers interlocuteurs des gouvernements dans le développement et la livraison des programmes de formation professionnelle.

Dans cette perspective, nos institutions et groupes communautaires devraient gérer les programmes de formation professionnelle. Ils devraient être à la fois responsables du développement de programmes et des mécanismes de mise en oeuvre de ces programmes.

Le développement d'un espace économique à la mesure des communautés francophones et acadiennes exigera donc que nos institutions et groupes communautaires soient responsables de la formation professionnelle destinée à nos communautés.

C'est pourquoi

RECOMMANDATION 18

Nous recommandons que nos institutions d'enseignement et groupes communautaires soient les principaux gestionnaires de la formation professionnelle destinée aux communautés francophones et acadiennes.

F) L'information et les partenariats

Les organes d'information ont un rôle fondamental à jouer dans la consolidation de l'espace économique francophone. Il leur revient de faire connaître et de valoriser les entreprises francophones. Mais c'est aussi par l'information que l'on prend connaissance de marchés potentiels, d'innovations technologiques, de sources possibles de capital, de partenaires éventuels, etc.

En outre, l'information à caractère économique peut rendre une entreprise plus productive, plus rentable ou plus compétitive; elle peut être à la base d'améliorations sur le plan technologique; elle peut aussi générer de nouvelles idées tout comme elle peut être à la base de nouveaux partenariats.

Parmi ces partenaires possibles en développement économique, il y a les institutions scolaires, les entreprises de toutes sortes, les institutions financières, certaines agences gouvernementales, divers organismes francophones, des entrepreneuses et entrepreneurs actuels et éventuels et les organes d'information.

De tels partenaires pourraient unir leurs efforts pour poursuivre divers objectifs communs comme la formation, le recyclage et le perfectionnement professionnel de la main-d'oeuvre dans une région donnée.

Ils pourraient aussi mettre sur pied des centres de ressources sur la petite et moyenne entreprise, sur la coopération, les entreprises à but non lucratif... Ces centres pourraient être affiliés à des institutions post-

secondaires pour élaborer et organiser des cours ou séminaires et auraient aussi comme mandat de disséminer de l'information sur les programmes gouvernementaux à l'intention des entreprises, sur l'évolution technologique, sur la formation de pointe, etc.

Un tel «réseautage» permettrait l'échange rapide et efficace de l'information et serait par conséquent l'un des meilleurs moyens d'assurer sa circulation.

On peut aussi envisager des réseaux moins formels et mieux adaptés à la réalité de la francophonie urbaine. Les francophones qui composent cette francophonie sont souvent des professionnelles et professionnels qui sont à même d'investir dans des projets francophones rentables. De tels réseaux pourraient faciliter le financement d'entreprises tout en favorisant la circulation d'information sur divers sujets touchant les P.M.E. - financement, formation, programmes gouvernementaux, technologie - qu'elles soient de type coopératif, à but non lucratif ou encore motivées par le profit. Des réseaux de ce genre pourraient également prendre l'initiative de former des clubs d'investissements.

Bref, il y a d'innombrables avantages, surtout pour des gens qui sont en situation minoritaire, à ce que les projets de développement économique soient le résultat d'efforts concertés dans une région donnée et bénéficient de la mise en commun de toutes les ressources humaines et financières disponibles. Cela suppose aussi un échange d'information bien organisé et systématique.

C'est pourquoi

RECOMMANDATION 19

Nous recommandons que les organes d'information, tels Radio-Canada, l'Association de la presse francophone, les hebdomadaires francophones, les télévisions éducatives, favorisent l'échange d'information à caractère économique afin de relier plus étroitement les économies régionales.

RECOMMANDATION 20

Nous recommandons que les institutions et associations francophones voient à favoriser l'éclosion de réseaux économiques, formels ou non.

G) Les gouvernements comme partenaires

Les gouvernements ont un rôle à jouer dans le développement d'un espace économique francophone. Ils peuvent apporter une aide aux communautés francophones et acadiennes dans tous les domaines mentionnés auparavant. Ils peuvent être partenaires de ces communautés afin d'assurer leur développement économique d'abord et, ultimement, d'assurer leur prise en charge.

Ils peuvent aider les communautés à développer une attitude plus dynamique, à faciliter la participation des femmes dans l'économie, à développer l'entrepreneuriat, à assurer la formation des francophones, à disséminer de l'information à caractère économique, à mettre sur pied des partenariats...

Les gouvernements jouent déjà un rôle dans certains de ces domaines. Ils doivent continuer à le faire. Toutefois, les programmes de développement économique mis sur pied par les gouvernements devraient tenir compte des spécificités des communautés francophones et acadiennes. Cela peut se traduire non pas par de nouveaux programmes, mais, par exemple, par une offre active de ces programmes et une application plus généreuse des critères d'application.

C'est pourquoi

RECOMMANDATION 21

Nous recommandons que les gouvernements, par une offre active de leurs programmes et en tenant compte de ses spécificités, favorisent le développement de l'entrepreneuriat des communautés francophones et acadiennes.

RECOMMANDATION 22

Nous recommandons que les gouvernements, par une offre active de leurs programmes et en tenant compte de ses spécificités, favorisent le développement de l'entrepreneuriat des femmes francophones et acadiennes.

H) Conclusion

Au chapitre du développement économique, les communautés francophones et acadiennes ont déjà des acquis intéressants et, dans certains cas, remarquables. Presque partout aussi, elles bénéficient d'une certaine base : entreprises ou commerces déjà en place, coopératives, réseaux de gens d'affaires, expérience et expertise, etc. Même si tous ces éléments ne sont pas présents de la même façon partout au pays, la francophonie dispose de ressources en développement économique.

Il s'agit maintenant de construire à partir de ces ressources. Les institutions d'éducation et les divers réseaux existants peuvent constituer de véritables catalyseurs dans le développement économique de la francophonie, où qu'elle soit. Ces institutions et ces réseaux pourraient, dans certains cas, développer des partenariats avec la grande entreprise et les divers niveaux de gouvernements ainsi que certaines associations francophones. Ils pourraient ainsi contribuer à lever les obstacles auxquels la francophonie est souvent confrontée dans son développement économique. On peut également souhaiter que des liens plus étroits se tissent entre la francophonie urbaine et la francophonie des régions.

En somme, «il nous faut réapprendre qu'une collectivité fait son histoire en s'appropriant les outils qui correspondent à ses besoins. Pour les francophones hors Québec, l'érosion de leur milieu de vie exige aujourd'hui un effort collectif pour se réapproprier un certain pouvoir, pour créer un milieu de vie dans lequel la diversité et la spécificité seront respectées, bref, pour inventer un espace économique»¹⁸.

¹⁸ Ibid, p. 105.

IV. L'espace culturel

A) Introduction

L'espace culturel est le plus grand dénominateur commun des communautés francophones et acadiennes du Canada. Il s'agit d'un espace qui englobe non seulement notre histoire, notre patrimoine, nos valeurs, notre état d'esprit et notre fierté, mais également les moyens par lesquels ces valeurs, ce patrimoine, cet état d'esprit et cette fierté sont véhiculés. De ce fait, l'espace culturel est aussi l'espace de la création culturelle.

Cet espace est très vaste mais aussi très fragile. Il est fragile parce qu'il fait partie d'un plus grand espace qui est celui de la culture anglaise dominante, voire même de la culture américaine qui est rendue omniprésente et de plus en plus envahissante par la puissance de la télévision et des autres médias.

Le maintien et le développement de la culture française au sein de nos communautés exigeront donc, aux cours des années à venir, des précautions plus grandes et des mesures plus efficaces de la part de l'État et de ses grandes institutions culturelles, mais aussi de nos propres institutions.

B) L'espace culturel dans une perspective nationale

Parce que la langue est un élément central de la vie culturelle, voire même «la porte d'entrée de la culture»¹⁹, il nous semble nécessaire de revenir sur le principe de la dualité linguistique qui est, rappelons-le, un élément fondamental de la société canadienne²⁰.

Il nous apparaît donc de la plus grande importance que les gouvernements et les institutions culturelles qui en relèvent, non seulement tiennent compte de la dualité linguistique, mais en fassent également la promotion dans leurs politiques culturelles.

¹⁹ Bernard, Roger, *Le déclin d'une culture*, Ottawa, 1990, p. 14.

²⁰ Voir notre recommandation 4.

C'est pourquoi

RECOMMANDATION 23

Nous recommandons que les politiques gouvernementales en matière culturelle et les institutions qui en sont responsables fassent activement la promotion de la dualité linguistique canadienne.

D'autre part, les grandes institutions culturelles nationales que sont par exemple la Société Radio-Canada, le Conseil des Arts du Canada et l'Office national du film, ont un rôle de premier plan à jouer dans le développement et l'épanouissement d'une culture française à l'échelle du pays. Malheureusement, nous avons trop souvent l'impression que leur mandat est restreint aux limites territoriales du Québec quant il s'agit des francophones.

Ces institutions détiennent pourtant une puissance et exercent une influence inégalées pour promouvoir de façon efficace et constante la dualité linguistique à la grandeur du pays.

Parallèlement, elles devraient aussi être des lieux de participation pour les créatrices et créateurs de toute la francophonie canadienne.

Pour ces raisons,

RECOMMANDATION 24

Nous recommandons que les grandes institutions culturelles nationales tels que la Société Radio-Canada, le Conseil des Arts du Canada, l'Office National du Film, demeurent dans le champ de juridiction du gouvernement fédéral tout en desservant mieux la francophonie à l'échelle canadienne.

C) Une question d'appartenance

Notre sentiment d'appartenance à la francophonie canadienne est un élément-clé de l'espace culturel. Il est fondé sur le sentiment que l'on partage une culture, une identité et une histoire communes.

Mais ce sentiment d'appartenance à la francophonie canadienne ne cherche pas à niveler les différences provinciales, territoriales ou ethniques. L'espace culturel veut rallier les francophones de toutes les régions du pays, tout comme il veut rapprocher les francophones de divers univers culturels : africain, arabe, haïtien, etc.

Mais même si l'on reconnaît des spécificités aux différentes communautés qui composent la francophonie canadienne, cette reconnaissance n'empêche aucunement l'unité et la participation de toutes et tous à l'ensemble francophone canadien.

En conséquence,

RECOMMANDATION 25

Nous recommandons que toutes les institutions francophones qui oeuvrent dans le domaine culturel (écoles et conseils scolaires, maison d'édition, journaux et magazines, centres culturels, etc.) s'engagent à développer du matériel pédagogique et de promotion reconnaissant et valorisant l'histoire et la diversité des communautés francophones et acadiennes de notre pays.

D) La création culturelle

La création culturelle est l'expression de la vitalité de nos communautés. Par création culturelle, nous entendons les expressions culturelles ou les moyens par lesquels la culture est véhiculée. Chaque manifestation culturelle, que ce soit un festival, une pièce de théâtre, des performances musicales, des publications de livres, contribue à resserrer les liens entre les francophones.

Certaines de nos activités peuvent même intéresser d'autres communautés que la nôtre. On n'a qu'à penser au Festival du Voyageur de Winnipeg ou au Festival franco-ontarien d'Ottawa qui attirent des visiteuses et visiteurs de toutes les régions et deviennent ainsi des activités majeures pour l'ensemble de la population de ces régions.

Aucune création culturelle n'est cependant le résultat d'une «génération spontanée». Le cheminement d'une ou d'un artiste peut être très long et nécessiter beaucoup de travail avant qu'il n'en arrive à produire une oeuvre valable. Il est par conséquent essentiel de soutenir le travail des créatrices et créateurs francophones.

D'autre part, la production culturelle - livres, chansons, pièces de théâtre, émissions de télévision... - doit être facilement accessible à la population francophone. Il faut donc mettre sur pied des mécanismes de mise en marché et de distribution des produits culturels en langue française.

De plus, il ne faut pas oublier que les communautés francophones et acadiennes sont souvent à l'extérieur des grands circuits d'échanges culturels, ce qui rend difficiles la production culturelle et la consommation de produits culturels. C'est pour tenir compte notamment de ces difficultés que l'espace culturel doit faire l'objet d'interventions soutenues.

Pour ces raisons,

RECOMMANDATION 26

Nous recommandons que la Fédération culturelle canadienne-française et ses associations membres, de concert avec les gouvernements concernés et les agences culturelles qui en dépendent voient à développer et consolider des infrastructures responsables de la diffusion (distribution et mise en marché) des produits culturels afin d'assurer aux communautés francophones et acadiennes l'accès le plus large possible à la production culturelle de langue française, qu'elle soit canadienne, française, africaine...

RECOMMANDATION 27

Nous recommandons également que la Fédération culturelle canadienne-française et ses associations membres, de concert avec les gouvernements concernés et les agences culturelles qui en dépendent, voient à mettre sur pied des mécanismes adéquats pour :

- 27.1 développer le potentiel des créatrices et créateurs francophones au Canada;*
- 27.2 faire la promotion des créatrices et créateurs francophones au Canada et à l'étranger.*

E) Conclusion

On le voit, l'espace culturel comprend plusieurs dimensions. Il vise notre passé et notre présent, il touche à nos valeurs et à notre fierté. Il réunit les communautés francophones et acadiennes, il est le point de rencontre des différents univers culturels qui les composent. Enfin, il est le lien qui unit celles et ceux qui créent à celles et ceux qui consomment la culture.

Essentiellement, l'espace culturel est ce qui va nous permettre de consolider et d'élargir les autres espaces francophones puisqu'il réunit tous les francophones et leur fait prendre conscience de leur valeur. Encore une fois, il apparaît clairement que tous les espaces francophones sont inter-reliés.

V. L'espace institutionnel

A) *Introduction*

L'espace institutionnel est fondé sur toutes les institutions politiques, économiques, culturelles, religieuses ou autres dans lesquelles sont impliqués les francophones. La famille vient compléter l'espace institutionnel puisqu'elle a presque toujours été le premier lieu de transmission de la langue et de la culture françaises. La liste de nos institutions peut être aussi longue que notre imagination. Ces institutions prennent plusieurs formes selon les besoins de chaque communauté, étant préférablement homogènes et autonomes, mais pouvant également être partiellement séparées des structures anglophones.

B) *L'objectif : des institutions entièrement francophones*

Si le pouvoir de gestion est un principe fondamental à l'édification des espaces francophones, cela est encore plus vrai dans le cas de l'espace institutionnel. En vertu de ce principe, les institutions qui sont au service de la population francophone sont entièrement gérées par des francophones.

L'exemple le plus probant que l'on puisse donner pour illustrer ce principe est certainement la gestion des conseils scolaires tel que le prévoit l'article 23 de la *Charte*.

L'éducation est, depuis toujours, au cœur du développement et de l'épanouissement de nos communautés; il s'agit donc d'un domaine de première importance dans l'édification d'un espace institutionnel. Cet espace est beaucoup plus vaste que les seules écoles primaires et secondaires; il englobe les garderies, le réseau postsecondaire, les groupes d'alphabétisation et de refrancisation, l'éducation à distance (dont nous parlerons plus loin), l'éducation permanente, la formation professionnelle, etc. Il va de soi que l'éducation doit en outre faire une place la plus large possible à notre culture afin que les francophones s'y retrouvent et y trouvent une source de valorisation.

D'ailleurs, la culture est un domaine essentiel où il faut appuyer activement les démarches d'institutionnalisation. Les institutions francophones à caractère culturel ont un rôle essentiel à jouer dans la diffusion de notre culture et de notre langue. C'est d'ailleurs pour cette raison que la section précédente était entièrement consacrée à l'exploration de l'espace culturel.

Les institutions sont également très importantes dans le domaine des services sociaux et de santé. Ces derniers sont des éléments de première importance dans la qualité de vie des francophones.

Dans la situation où il n'est pas possible d'avoir des institutions francophones distinctes pour chacun des services visés ni même la prestation de ces services en français, les francophones peuvent examiner la possibilité de réunir un certain nombre de services de santé, sociaux et communautaires sous un même toit. On peut imaginer, par exemple, un centre communautaire qui offrirait une clinique d'hypertension ou de vaccination.

On peut également favoriser la mise en commun de certains services entre institutions oeuvrant au sein d'une même communauté. Dans tous les cas, il est important d'encourager les partenariats entre les institutions de différentes communautés oeuvrant dans des domaines semblables. Ces partenariats permettent l'échange d'information utile, voire même de personnel, tout en favorisant la connaissance et le respect des différentes réalités que vivent nos communautés.

Pensons à la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, de fondation récente, qui réunit des partenaires du Québec, de l'Acadie et des autres parties du Canada dans un objectif de concertation pan-canadienne. La mise sur pied de partenariats est une condition *quasi sine qua non* à la construction d'un espace institutionnel solide.

Voilà pourquoi

RECOMMANDATION 28

Nous recommandons que la F.C.F.A. du Canada et ses associations membres, en tenant compte des priorités de leurs communautés respectives, encouragent l'établissement d'institutions homogènes francophones dans tous les domaines touchant la vie de la communauté, notamment l'éducation, la culture, les services sociaux et les services de santé.

C) Les institutions francophones en milieu urbain

La francophonie en milieu urbain ne vit pas de la même façon qu'en région. La première réalité à laquelle les institutions francophones en milieu urbain se heurtent est un sentiment d'appartenance difficile à nourrir dans un contexte où la communauté est dispersée et où les membres n'ont presque jamais d'image de ce qu'est leur communauté²¹.

Ainsi, dans les grands centres métropolitains comme Toronto ou Vancouver, les besoins de la population sont différents de ceux des populations des régions, notamment à cause de sa dispersion et de sa faible concentration. Les institutions doivent s'y servir d'outils comme la publicité dans les transports en commun et les nombreux médias locaux pour rejoindre leur clientèle éparpillée un peu partout dans la ville. Et à cause de la grande étendue de la ville, un seul centre communautaire ne répond généralement pas à tous les besoins. Il faut songer à décentraliser les services, en mettant sur pied des équipes itinérantes par exemple.

²¹ Le Comité d'orientation a commandé une étude sur la réalité francophone en milieu urbain. Il s'agissait d'une étude de cas portant sur la communauté francophone de Toronto et réalisée par Daniel Savas.

Parce que les institutions francophones sont souvent le seul reflet de la communauté, il est essentiel qu'elles tentent d'accroître leur visibilité. On peut souhaiter que dans la mesure où les institutions seront plus visibles et plus accessibles, les membres de la communauté seront plus portés à les fréquenter et à s'intégrer à leur communauté.

Compte tenu de cette problématique très particulière,

RECOMMANDATION 29

Nous recommandons que les associations porte-parole concernées fassent des recherches approfondies sur la situation des francophones en milieu urbain et prennent des mesures pour développer leur participation à l'espace institutionnel urbain.

D) L'émergence de nouveaux regroupements

Depuis plusieurs années, et ce dans la plupart de nos communautés, on note l'émergence de nouveaux et nombreux regroupements dans différents secteurs d'intérêt : femmes, pêche, agriculture, aînées et aînés, jeunes, alphabétisation, santé, électronique...

Parce qu'ils sont ordinairement sensibles aux problèmes et aux besoins qui touchent de près la communauté, ces groupes sont généralement très près des préoccupations quotidiennes des gens et ajoutent une dimension importante à l'organisation dont s'est dotée la francophonie. Ils enclenchent une dynamique de développement institutionnel adaptée aux besoins précis exprimés dans ces différents secteurs.

Les regroupements nationaux de femmes d'affaires et de femmes collaboratrices, la chambre économique de l'Ontario, la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface et le Conseil économique du Nouveau-Brunswick sont tous des exemples de regroupements sectoriels.

Prenons comme autre exemple l'Association des pêcheurs professionnels acadiens dont nous avons déjà parlé. L'assurance très spécialisée que cette association a négociée pour ses membres répond à un besoin pressant que ces derniers avaient exprimé. Un organisme

porte-parole telle la Société des Acadiennes et Acadiens du Nouveau-Brunswick (S.A.A.N.B.) n'aurait pas pu, faute de temps, de personnel et de connaissance du dossier, arriver seul à une telle entente. Notons toutefois que la S.A.A.N.B. et la Société Nationale des Acadiens (S.N.A.) ont activement participé aux négociations. Il s'agit là d'un exemple non seulement de regroupement sectoriel qui réussit mais également de partenariats entre de tels regroupements et les associations porte-parole. Parce que le regroupement sectoriel connaît à fond un dossier, il le véhicule mieux et parce qu'il n'en a qu'un seul, plus ou moins vaste, il ne risque pas de le négliger au profit d'autres dossiers.

La même chose peut être dite de la plupart des regroupements, peu importe leur secteur d'activités. Un groupe faisant de l'alphabétisation est beaucoup plus crédible et efficace dans ce dossier qu'une association dont le principal mandat est la revendication politique.

L'association porte-parole devrait d'ailleurs appuyer certaines des démarches des regroupements sectoriels; l'inverse étant aussi vrai.

Au cours des années, la francophonie s'est dotée d'un nombre impressionnant d'associations et institutions, mais ces nouveaux organismes n'ont pas toujours été intégrés adéquatement dans le réseau d'associations et d'institutions francophones. Parfois même ils se sont butés aux associations porte-parole qui y ont vu ombrage et ne leur ont pas toujours accordé l'appui et la confiance qu'ils auraient été en droit d'en attendre.

Pour cette raison,

RECOMMANDATION 30

Nous recommandons que la F.C.F.A. du Canada et ses associations membres encouragent le développement de regroupements sectoriels à l'échelle provinciale d'abord et nationale ensuite, notamment dans les secteurs suivants : éducation, culture, services de santé, services sociaux et communautaires, économie, mais également dans tous les autres secteurs-clé du développement des communautés.

RECOMMANDATION 31

Nous recommandons en outre que les organismes porte-parole révisent leurs mandats, leurs structures et leurs modes de fonctionnement afin de consolider le pouvoir des regroupements sectoriels.

RECOMMANDATION 32

Nous recommandons que les institutions et associations francophones voient à rationaliser leurs ressources en les mettant en commun et en développant divers types de partenariats.

Compte tenu de la situation actuelle, d'autre part, on doit viser à faciliter la participation des femmes et des jeunes au sein de ces divers regroupements afin de faire place davantage aux besoins, intérêts, préoccupations et problèmes de ces groupes particuliers.

C'est pourquoi

RECOMMANDATION 33

Nous recommandons que les organismes porte-parole révisent leurs mandats, leurs structures et leurs modes de fonctionnement afin de mieux répondre aux préoccupations des femmes et des jeunes.

E) Conclusion

Pour toutes les communautés francophones et acadiennes, il s'agit de créer un espace institutionnel qui réponde à leurs besoins et qu'elles gèrent elles-mêmes. Les institutions représentent la communauté où elles oeuvrent et les gens qui l'animent. Elles sont les lieux privilégiés de la concertation francophone. Elles sont également une façon pour les gens de s'impliquer plus activement dans le développement et l'épanouissement de leur communauté. L'espace institutionnel est essentiel puisqu'il est, d'une certaine façon, le cœur et le poumon de la communauté.

VI. L'espace électronique

A) *Introduction*

L'espace électronique cimente l'espace francophone d'une part parce qu'il véhicule la culture de nos communautés et d'autre part parce qu'il permet de les rallier. Un espace électronique vise à créer à la fois un espace d'information et un espace de communication.

En effet, l'avenir pour nos communautés semble devoir passer par un ou des espaces francophones et ces derniers seront consolidés par le recours systématique aux nouvelles technologies, notamment l'informatique et les télécommunications. Ces nouvelles technologies sont un moyen relativement peu coûteux dans la plupart des cas d'assurer une diffusion de la culture à la grandeur du pays, de mobiliser les individus, de développer et consolider de nouvelles formes d'institutions, comme par exemple l'éducation à distance et les radios communautaires. Les nouvelles technologies permettent de passer outre à la dispersion de notre francophonie et favorisent le rapprochement des individus et des communautés.

B) *La télématique*

L'espace électronique peut être créé par un réseau de *télématique*. La télématique, c'est l'*informatique* acheminée par le biais des *télécommunications*. Au nombre des initiatives qui créent cet espace électronique et qui relèvent de la télématique, soulignons le *Village électronique francophone*, qui relie principalement les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens par ordinateur en offrant des services de courrier et de conférences électroniques. Notons également l'existence du *Réseau Mercure* - un service de renseignements sans frais et un service de télématique - qui relie les communautés fransaskoises au moyen de télécopieurs. Il faut toutefois souhaiter que la francophonie canadienne dépasse ces deux initiatives et qu'elle se dote d'un réseau télématique global qui serait à même de réunir et de rallier tous les francophones du Canada.

En vue de cela,

RECOMMANDATION 34

Nous recommandons que les institutions et associations francophones maximisent l'utilisation des nouvelles technologies, notamment la télématique, pour travailler sous forme de réseaux et de façon plus intégrée.

C) Les médias d'information et de communication

L'espace électronique, c'est aussi de nombreux autres services de communications, soit des radios communautaires, l'Association de la presse francophone et les journaux qu'elle rassemble, le canal de télévision TV5 et la production régionale de Radio-Canada.

Ces médias accusent cependant une certaine fragilité. C'est pratiquement semaine après semaine, par exemple, que nos hebdomadaires doivent relever le défi de leur existence même, surtout depuis qu'ils ont vu récemment les coûts de livraison postale augmenter de façon dramatique. Les radios communautaires sont les nouveaux-nés de nos médias de communications et n'ont pas encore subi l'épreuve du temps.

C'est pourquoi

RECOMMANDATION 35

Nous recommandons que le programme d'aide aux radios communautaires du Secrétariat d'État soit maintenu.

La Société Radio-Canada, quant à elle, qu'on est porté de prime abord à considérer comme le médium le plus solide et le plus stable, a subi il y a quelques mois seulement des coupures graves, du moins à la télévision. Ces coupures ont frappé de façon plus cruelle les

communautés francophones du Canada parce qu'elles ont perdu la presque totalité du peu qu'elles avaient.

Il nous semble important pourtant que Radio-Canada fasse connaître à la grandeur de son réseau et sur une base quotidienne, un aspect ou l'autre des réalités que vivent nos communautés. Une telle initiative, en plus de briser notre isolement, rappellerait au Québec que la francophonie canadienne n'est pas limitée à son seul territoire.

C'est pourquoi

RECOMMANDATION 36

Nous recommandons que la programmation des médias, en particulier celle de Radio-Canada, fasse la promotion de la réalité des communautés francophones et acadiennes.

Nous estimons aussi qu'un autre outil qui contribuerait à élargir l'espace électronique serait une chaîne d'information continue en français diffusant des informations toute la journée, comme le fait présentement Newsworld en anglais. En plus de rendre un service d'information appréciable, cette chaîne constituerait un témoignage éloquent de la dualité linguistique dont nous avons parlé à plus d'une reprise dans ce document.

C'est pourquoi

RECOMMANDATION 37

Nous recommandons que la F.C.F.A. du Canada, ses associations membres et autres organismes oeuvrant au sein de la francophonie poursuivent et intensifient leurs démarches pour la mise sur pied d'une chaîne d'information continue en français et y assurer la présence des communautés francophones et acadiennes.

D) L'éducation à distance

L'éducation à distance est un autre domaine qui contribue à élargir l'espace institutionnel francophone grâce aux nouvelles technologies. Elle permet aussi de répondre à des besoins très réels en matière de formation professionnelle et continue.

Il s'agit aussi d'un des moyens les plus réalistes et les plus facilement réalisables à court terme pour arriver à consolider l'espace électronique : l'expérience nous l'a déjà prouvé. La voie à suivre pour assurer le développement de l'éducation à distance est probablement de viser à développer une programmation nationale et à la publiciser, tout en favorisant un maillage entre les institutions d'enseignement aux niveaux provincial, régional et national.

Ainsi donc

RECOMMANDATION 38

Nous recommandons que le Regroupement pour l'éducation en français à distance (R.E.F.A.D.) :

- 38.1 poursuive et intensifie ses démarches pour mettre en place une infrastructure capable de répondre aux besoins en éducation à distance en français partout au Canada; et*
- 38.2 voie à développer des partenariats entre les institutions d'enseignement et autres organismes intervenant dans le domaine dans le but d'élaborer des programmes d'éducation à distance en français.*

E) Conclusion

Le premier rôle que joue l'espace électronique est de resserrer les liens au sein des communautés elles-mêmes en les tenant informées de ce qui se passe chez elles et ailleurs. Son deuxième rôle se joue au plan des échanges entre communautés; l'espace électronique relie les différentes communautés francophones entre elles, les informe de

différentes réalités et aide ainsi à solidifier la francophonie canadienne. L'espace électronique, à un troisième niveau, peut être appelé à jouer un rôle de mobilisateur au plan politique, dont l'impact ne serait certainement pas négligeable. Enfin, l'espace électronique aide à constituer un espace culturel, c'est-à-dire un espace où la culture puisse être diffusée.

L'espace électronique est une scène où l'on voit la communauté agir et créer tout en étant une fenêtre sur le monde et à ce titre véhicule le sentiment d'appartenance à la francophonie canadienne. Il contribue donc à construire l'espace culturel.

VII. Conclusion

Dessein 2000 avait comme premier objectif de fournir une orientation et un esprit pour le développement de nos communautés au cours de la prochaine décennie en identifiant «des voies possibles de développement au sein d'une société canadienne en pleine mutation». Cet esprit et cette orientation, nous avons voulu les concrétiser dans le développement d'espaces francophones.

La grande crainte des auteures et auteurs, en mettant le point final à un tel document, est qu'après y avoir investi tant d'heures de travail, tant de recherches et tant de discussions, il soit mis au rancart et ne serve pas.

En matière de francophonie canadienne, après une si longue période de luttes, d'essais, de tâtonnements, d'échecs, de rebuffades, mais de belles réussites aussi, on a parfois l'impression que tout a été dit, que tout a été essayé.

Nous avons pourtant l'assurance d'apporter des idées neuves, ou tout au moins des idées éclairées sous un nouveau jour, des idées qui permettront, malgré une conjoncture politique incertaine, de regarder l'avenir avec confiance et de poursuivre résolument nos projets et nos luttes.

Notre optimisme est d'autant mieux fondé que ces idées ont été recueillies lors de consultations et de discussions avec des représentantes et représentants de toutes les parties du Canada.

Il est stimulant de nous rendre compte que malgré notre dispersion et la faiblesse de nos moyens, nous jouissons déjà, de façon inégale certes mais quand même réelle, de certains espaces politiques, économiques, culturels, institutionnels et électroniques, des espaces que nous avons nous-mêmes créés, que nous contrôlons et qui nous permettent de planifier l'avenir de nos communautés.

Mais il est encore plus stimulant de nous rendre compte que ces espaces peuvent être amplifiés et que d'autres peuvent être créés parce que nous en voyons la nécessité, parce que nous en avons l'énergie, parce que nous savons que nous sommes solidaires, parce que nous en avons le goût.

Ce document n'est pas exhaustif et nous sommes conscients que bien d'autres espaces que ceux-ci - politique, économique, culturel, institutionnel et électronique - auraient pu être examinés. Mais nous avons choisi de ne nous attarder qu'à ceux qui ont fait jusqu'ici l'objet des interventions les plus actives de la francophonie. Ces nombreux espaces sont clairement reliés entre eux puisqu'ils en viennent à n'en former qu'un seul.

Il s'agit là d'un espace à l'échelle de la francophonie canadienne, d'un espace qui couvre l'ensemble du territoire canadien sans y être pour autant complètement rattaché. Il s'agit d'un espace qui vise à rallier les francophones, Acadiennes et Acadiens entre eux tout en fournissant des lieux privilégiés pour vivre leur francophonie. C'est par cet espace francophone que nous ferons notre contribution à la société canadienne.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

L'espace politique

RECOMMANDATION 1

Nous recommandons au gouvernement fédéral de ne pas s'écarter de la philosophie qui a présidé à la mise sur pied du régime linguistique actuel et qui en constitue le fondement.

RECOMMANDATION 2

Nous recommandons que le gouvernement fédéral maintienne tel quel l'article 23 et l'applique intégralement, avec le droit à la gestion scolaire qu'il comprend.

RECOMMANDATION 3

Nous recommandons que les communautés francophones et acadiennes soutiennent les efforts entrepris en vue de reconnaître le caractère distinct de la société québécoise au sein de la société canadienne.

RECOMMANDATION 4

Nous recommandons

- 4.1(a) que l'on inscrive dans la constitution une clause reconnaissant l'existence de communautés de langue officielle partout au pays; et
- 4.1(b) que l'on inscrive dans la constitution une clause reconnaissant aux gouvernements une responsabilité dans l'épanouissement et le développement de ces communautés.
- 4.2(a) qu'une clause reconnaissant la caractéristique fondamentale du Nouveau-Brunswick qui veut que cette province soit composée de deux communautés de langue officielle égales en droits, privilèges et en statut soit inscrite dans la constitution et que cette clause précise que cette égalité comprend notamment le droit à des institutions linguistiquement homogènes en matière de culture, d'éducation et dans tout autre domaine où cela serait nécessaire pour assurer la croissance et le développement de ces communautés; et
- 4.2(b) qu'une clause reconnaissant la responsabilité qui incombe au gouvernement et à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick de protéger et de promouvoir l'égalité des deux communautés de langue officielle, soit inscrite dans la constitution.

RECOMMANDATION 5

Nous recommandons que l'État fédéral conserve le pouvoir de dépenser dans les domaines essentiels à l'identité nationale et ce, afin d'assurer l'existence même de la fédération canadienne ainsi que son épanouissement.

RECOMMANDATION 6

Nous recommandons que les francophones bénéficient d'une garantie de consultation pour toute modification apportée à la constitution dans les domaines qui les touchent. Cette garantie pourrait être du même genre que la protection dont bénéficient déjà les autochtones et qui est stipulée à l'article 35.1 de la Charte canadienne des droits et libertés.

RECOMMANDATION 7

Nous recommandons qu'en plus de tenir compte des exigences d'une représentation territoriale, le Sénat, ou toute autre instance parlementaire éventuellement créée, reflète notamment la dualité linguistique canadienne.

RECOMMANDATION 8

Nous recommandons que les nominations au sein des organismes réglementaires fédéraux soient entérinées par le Sénat et que ces nominations y soient soumises à la règle de la double majorité.

RECOMMANDATION 9

Nous recommandons qu'il y ait, conformément à l'esprit de la Loi sur les langues officielles, une participation équitable des francophones à tous les échelons de l'administration publique du gouvernement fédéral. Dans ce même esprit, les autres paliers de gouvernements doivent voir à garantir la participation des francophones au sein de leurs administrations.

RECOMMANDATION 10

Nous recommandons, dans les cas où cela s'applique, que les organismes francophones visent à faire insérer dans les législations et les règlements des mécanismes formels de consultation des francophones.

RECOMMANDATION 11

Nous recommandons que la F.C.F.A. du Canada et ses associations membres développent une politique d'information et de sensibilisation des francophones aux formes d'exercice du pouvoir, dont le démarchage politique et la politique active.

L'espace économique

RECOMMANDATION 12

Nous recommandons que les conseils scolaires et les organismes actifs dans le dossier de l'éducation voient à faire intégrer dans la programmation scolaire des différentes provinces des éléments de formation pour encourager l'esprit entrepreneurial et une diversification des choix professionnels des jeunes francophones.

RECOMMANDATION 13

Nous recommandons que les conseils scolaires et les organismes actifs dans le dossier de l'éducation voient à faire intégrer dans la programmation scolaire des différentes provinces des éléments de formation qui encouragent le développement d'une attitude ouverte et respectueuse à l'égard du travail réalisé par les femmes.

RECOMMANDATION 14

Nous recommandons que :

- 14.1 la F.C.F.A. du Canada, en collaborant notamment avec le Conseil canadien de la coopération et l'Institut canadien de recherche en développement régional, s'assure que l'on poursuive l'analyse des caractéristiques économiques des communautés francophones et acadiennes du Canada; et que
- 14.2 la F.C.F.A. du Canada veille à diffuser les résultats de ces analyses et à susciter des réactions des intervenantes et intervenants du monde économique.

RECOMMANDATION 15

Nous recommandons aussi que la F.C.F.A. du Canada facilite la rencontre d'intervenantes et intervenants économiques afin qu'ils élaborent des pistes concrètes et diversifiées de prise en charge du développement économique des communautés francophones et acadiennes.

RECOMMANDATION 16

Nous recommandons que le Regroupement des recteurs d'universités d'expression française développe des stratégies plus dynamiques de recrutement et de sensibilisation des francophones quant à l'importance et à l'utilité de la formation universitaire en français.

RECOMMANDATION 17

Nous recommandons que les différentes institutions d'enseignement en français déjà en place (les collèges communautaires, les universités, les écoles de métiers, etc.) adaptent leur programmation aux besoins actuels des francophones de leur région et ce, tant dans le cadre de leur programmation générale que dans celui de leur programmation destinée aux étudiantes et étudiants adultes.

RECOMMANDATION 18

Nous recommandons que nos institutions d'enseignement et groupes communautaires soient les principaux gestionnaires de la formation professionnelle destinée aux communautés francophones et acadiennes.

RECOMMANDATION 19

Nous recommandons que les organes d'information, tels Radio-Canada, l'Association de la presse francophone, les hebdomadaires francophones, les télévisions éducatives, favorisent l'échange d'information à caractère économique afin de relier plus étroitement les économies régionales.

RECOMMANDATION 20

Nous recommandons que les institutions et associations francophones voient à favoriser l'éclosion de réseaux économiques, formels ou non.

RECOMMANDATION 21

Nous recommandons que les gouvernements, par une offre active de leurs programmes et en tenant compte de ses spécificités, favorisent le développement de l'entrepreneuriat des communautés francophones et acadiennes.

RECOMMANDATION 22

Nous recommandons que les gouvernements, par une offre active de leurs programmes et en tenant compte de ses spécificités, favorisent le développement de l'entrepreneuriat des femmes francophones et acadiennes.

L'espace culturel

RECOMMANDATION 23

Nous recommandons que les politiques gouvernementales en matière culturelle et les institutions qui en sont responsables fassent activement la promotion de la dualité linguistique canadienne.

RECOMMANDATION 24

Nous recommandons que les grandes institutions culturelles nationales tels que la Société Radio-Canada, le Conseil des Arts du Canada, l'Office National du Film, demeurent dans le champ de juridiction du gouvernement fédéral tout en desservant mieux la francophonie à l'échelle canadienne.

RECOMMANDATION 25

Nous recommandons que toutes les institutions francophones qui oeuvrent dans le domaine culturel (écoles et conseils scolaires, maison d'édition, journaux et magazines, centres culturels, etc.) s'engagent à développer du matériel pédagogique et de promotion reconnaissant et valorisant l'histoire et la diversité des communautés francophones et acadiennes de notre pays.

RECOMMANDATION 26

Nous recommandons que la Fédération culturelle canadienne-française et ses associations membres, de concert avec les gouvernements concernés et les agences culturelles qui en dépendent voient à développer et consolider des infrastructures responsables de la diffusion (distribution et mise en marché) des produits culturels afin d'assurer aux communautés francophones et acadiennes l'accès le plus large possible à la production culturelle de langue française, qu'elle soit canadienne, française, africaine...

RECOMMANDATION 27

Nous recommandons également que la Fédération culturelle canadienne-française et ses associations membres, de concert avec les gouvernements concernés et les agences culturelles qui en dépendent, voient à mettre sur pied des mécanismes adéquats pour :

- 27.1 développer le potentiel des créatrices et créateurs francophones au Canada;
- 27.2 faire la promotion des créatrices et créateurs francophones au Canada et à l'étranger.

L'espace institutionnel

RECOMMANDATION 28

Nous recommandons que la F.C.F.A. du Canada et ses associations membres, en tenant compte des priorités de leurs communautés respectives, encouragent l'établissement d'institutions homogènes francophones dans tous les domaines touchant la vie de la communauté, notamment l'éducation, la culture, les services sociaux et les services de santé.

RECOMMANDATION 29

Nous recommandons que les associations porte-parole concernées fassent des recherches approfondies sur la situation des francophones en milieu urbain et prennent des mesures pour développer leur participation à l'espace institutionnel urbain.

RECOMMANDATION 30

Nous recommandons que la F.C.F.A. du Canada et ses associations membres encouragent le développement de regroupements sectoriels à l'échelle provinciale d'abord et nationale ensuite, notamment dans les secteurs suivants : éducation, culture, services de santé, services sociaux et communautaires, économie, mais également dans tous les autres secteurs-clé du développement des communautés.

RECOMMANDATION 31

Nous recommandons en outre que les organismes porte-parole révisent leurs mandats, leurs structures et leurs modes de fonctionnement afin de consolider le pouvoir des regroupements sectoriels.

RECOMMANDATION 32

Nous recommandons que les institutions et associations francophones voient à rationaliser leurs ressources en les mettant en commun et en développant divers types de partenariats.

RECOMMANDATION 33

Nous recommandons que les organismes porte-parole révisent leurs mandats, leurs structures et leurs modes de fonctionnement afin de mieux répondre aux préoccupations des femmes et des jeunes.

L'espace électronique

RECOMMANDATION 34

Nous recommandons que les institutions et associations francophones maximisent l'utilisation des nouvelles technologies, notamment la télématique, pour travailler sous forme de réseaux et de façon plus intégrée.

RECOMMANDATION 35

Nous recommandons que le programme d'aide aux radios communautaires du Secrétariat d'État soit maintenu.

RECOMMANDATION 36

Nous recommandons que la programmation des médias, en particulier celle de Radio-Canada, fasse la promotion de la réalité des communautés francophones et acadiennes.

RECOMMANDATION 37

Nous recommandons que la F.C.F.A. du Canada, ses associations membres et autres organismes oeuvrant au sein de la francophonie poursuivent et intensifient leurs démarches pour la mise sur pied d'une chaîne d'information continue en français et y assurer la présence des communautés francophones et acadiennes.

RECOMMANDATION 38

Nous recommandons que le Regroupement pour l'éducation en français à distance (R.E.F.A.D.) :

- 38.1 poursuive et intensifie ses démarches pour mettre en place une infrastructure capable de répondre aux besoins en éducation à distance en français partout au Canada; et
- 38.2 voie à développer des partenariats entre les institutions d'enseignement et autres organismes intervenant dans le domaine dans le but d'élaborer des programmes d'éducation à distance en français.

LISTE DES ÉTUDES COMMANDÉES
PAR LE COMITÉ D'ORIENTATION

Falardeau, Philippe. *Hier, la francophonie*. Étude publiée en même temps que *Dessein 2000 : pour un espace francophone*.

Didier, René. *Partenariats dans la francophonie internationale*. Décembre 1990.

Foucher, Pierre. *Intégration politique des francophones*. Résultats d'une table de concertation. Février 1991

Gilbert, Anne. *Un défi à relever : réseaux et partenariat*. Décembre 1990.

Institut canadien de recherche sur le développement régional. *Vitalité des régions francophones hors Québec. Tendances et perspectives*. Avril 1991.

Savas, Daniel. *La francophonie en ville : vivre comme francophone en milieu urbain*. Novembre 1990.

Project 2000:
For A Francophone Space

FINAL REPORT
(English translation)

prepared by the
Orientation Committee
of *Project 2000*

LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

The publishing of this Report has been made possible by the financial support of the Secretary of State Canada.

English version translated by:	Caroline Kohn
Revision, corrections and page lay out:	Marie-Josée Dionne and Mireille Duguay

Published by :

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
1, Nicholas Street
Room 1404
Ottawa (Ontario)
K1N 7B7

Tel. : (613) 563-0311
Fax. : (613) 563-0288

© 1992

ISBN 2-9802758-1-6

Important notice

Please note that the official version of the *Final Report* is the French version of the text.

TABLE OF CONTENTS

PREFACE	III
----------------------	------------

PART ONE: ORIENTATIONS

I. The Canadian Context	1
A) Federalism in Doubt	2
B) The Quebec Issue	2
C) Other Social Phenomena	3
D) The Canadian Francophone Community	4
II. Who Are We?	4
A) A Far-Reaching History	5
B) State Intervention	5
C) A Commitment for the Future	8
III. A Renewed Vision: A Francophone Space	8
A) An Issue of Space	8
B) Our Means	10
1) Taking charge	10
2) Partnerships	12
a) But with whom exactly?	12
b) What kinds of partnerships?	13
3) Involvement	14
a) A Question of Leadership	15
b) ...and Mobilization	15
C) Two Facets to Ensure our Development	16
1) Our community development	16
2) Our integration into the Canadian political system	17
IV. Conclusion	17

PART TWO: OUR SPACES

I. Introduction	19
II. Political space	21
A) Introduction	21
B) The Language Rights System	22
C) Quebec and Canadian Federalism	24
D) The Representative Nature of Federal Institutions	27
E) Other Areas of Political Involvement	29
F) Less Formal Means of Involvement	30
G) Conclusion	31

III.	Economic space	33
A)	Introduction	33
B)	A More Daring and Dynamic Attitude	34
C)	Recognition of the Involvement of Women in the Economy	35
D)	Identifying Avenues for Development	36
E)	Training	38
F)	Information and Partnerships	41
G)	Government as Partners	42
H)	Conclusion	43
IV.	Cultural space	45
A)	Introduction	45
B)	Cultural Space in the National Framework	45
C)	A Question of Belonging	47
D)	Cultural Creation	47
E)	Conclusion	49
V.	Institutional space	50
A)	Introduction	50
B)	The Goal: Francophone Institutions	50
C)	Francophone Institutions in an Urban Setting	52
D)	The Emergence of New Associations	53
E)	Conclusion	55
VI.	Electronic space	56
A)	Introduction	56
B)	A Tele-computer System	56
C)	Information and Communications Media	57
D)	Long-distance Education	59
E)	Conclusion	59
VII.	Conclusion	61
	LIST OF RECOMMANDATIONS	63
	LIST OF STUDIES	71

PREFACE

At its annual general meeting in June 1989, the members of the FEDERATION OF FRANCOPHONE AND ACADIAN COMMUNITIES OF CANADA (then called the Federation of Francophones Outside Quebec) requested that the Federation form a committee with a mandate to present proposals to Acadian and Francophone communities on directions for a ten-year blueprint for society.*

The Committee

Regional representation and diversity of viewpoint were key factors in the composition of the committee. Members of the committee included Linda Cardinal (Ontario), Aubrey Cormier (Prince Edward Island), Anne Gilbert (Ontario), Guy Lacombe (Alberta), Nicole Legault (British Columbia), Louis Paquin (Manitoba) and Donald J. Savoie (New Brunswick). Yvon Fontaine (New Brunswick) was the Chairman and Mireille Duguay was general secretary.

Objectives

The objective of the blueprint for society entitled Project 2000 was to help Francophone and Acadian communities in Canada identify possible avenues for development within Canadian society which is itself undergoing major change and is struggling with serious constitutional issues.

The Process

The Committee met for the first time in June 1990 and then met periodically, in whole or in part, as the need arose. Several telephone conference calls were also made.

* Federation of Francophone and Acadian Communities of Canada and Federation of Francophones Outside Quebec are informal English translations of *Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada* and *Fédération des francophones hors Québec* respectively and will be used throughout this report (NTR).

At its first meeting, the Committee conducted its own analysis of the situation and realized that many issues needed further study. Consequently, it decided that research was required in order to take stock of factors crucial to the future of Francophone and Acadian communities.

Research

Research was conducted on, among other things, the status of Francophones in urban centres, economic development, Francophone participation in political institutions and partnerships on both the Canadian and international front. A complete research list is found at the end of this report.

*The Committee also ordered a study of the development of Francophone and Acadian communities in Canada. The study, entitled *Hier, la francophonie*, constitutes the historical section of Project 2000. We felt it was important to demonstrate right at the outset that throughout their history, these communities have shown the necessary drive to ensure their own growth. The blueprint for the future of Francophone and Acadian communities draws its energy from this vitality.*

Consultations

On the basis of the research and its own reflection on these matters, the Committee prepared a working paper for Francophone and Acadian communities suggesting various orientations. Over the course of the study, the Committee solicited comments on this working paper from over 500 people.

Throughout its mandate, the Committee kept informed the Federation of Francophone and Acadian Communities of Canada (F.F.A.C. of Canada) of its work. In addition, the Committee met with several experts at various times during the year for discussions on constitutional issues.

Preliminary Report

Finally, Committee members took advantage of all opportunities to circulate the approach recommended in Project 2000. The Committee later prepared a Preliminary Report which presented its ideas. It was also submitted to over 400 Francophones gathered together in Ottawa in June 1991 to discuss its possible applications and its ideas.*

Final Report

Following consultations, the Orientation Committee for the blueprint for society Project 2000 clarified its thinking and prepared a series of recommendations. It is with great pleasure that we now present our Final Report. It contains the general orientations of Project 2000 and the Committee's recommendations.

Considerations

The facets of our development

The future of Francophone and Acadian communities in Canada is based on two facets: community development and involvement in political institutions. For about twenty years, there has been significant on state intervention in the development of our communities. However, realism forces us to recognize that over the long term, our communities will not be able to rely so heavily on government assistance and must identify other possible avenues of development.

Furthermore, Francophone involvement in the Canadian political process at municipal, provincial and national levels is becoming more and more important. This aspect of our development calls for quite another dynamic which implies a more decisive commitment and various structural adjustments.

* The report is available at the F.F.A.C. of Canada.

This two-pronged approach is the basis for the development of Francophone and Acadian communities. It is at the heart of our proposed blueprint.

Relations with Quebec

For Francophones living elsewhere in Canada, relations with Quebec is a delicate and often agonizing issue. Even though Quebecers have much in common with other Canadian Francophones, history is such that they find themselves in a very different political context, to the point that what constitutes a political advantage for one group is often a political disadvantage for the other. This political incompatibility is not new and is nowhere near resolution.

On the other hand, as far as inter-community relations and partnerships are concerned, the possibilities are endless.

We advocate that Quebec remain a full member of Canadian federalism. In fact, federalism seems to us the best way to ensure not only the growth of Francophone and Acadian communities, but also the growth of the whole Canadian population including that of Quebec.

A Question of Space

How can the community development and political dimensions both be integrated into our own blueprint while attempting to take Quebec's aspirations into account?

In our opinion, it is through the notion of space that a bridge can be built uniting all of these factors. Note that a Francophone space can refer to a geopolitical territory as well as a building, a theatre troupe or a consultation committee. It is also a space controlled by the community.

Francophones therefore want a space in which they can live, together with a space in Canadian political institutions. Political space is essentially different from other types of space, first of all, because it is more closely related to the strength of our ties to Canadian society and also because the interests of Francophone and Acadian communities often appear incompatible with those of Quebec in constitutional matters. This

last factor is significant insofar as the other spaces presuppose the active partnership of the Quebec community.

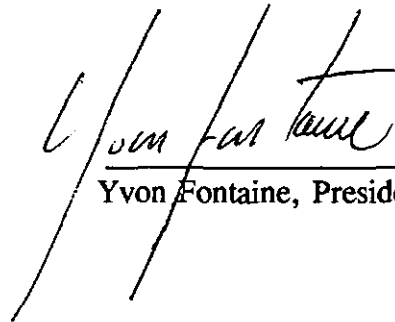
Recommendations

The Orientation Committee could have put forward numerous recommendations and these recommendations could have been formulated in a variety of ways. But the Committee chose to make only a few recommendations with regard to each space (political, economic, cultural, institutional and electronic). As a rule, the Committee designated an organization responsible for implementing each of the recommendations. Clearly, these need follow-up. Other organizations may assume responsibility for realizing these recommendations. Follow-up may also be different from that contemplated by the Committee. The Committee's mandate was to consider the issues and to come up with possible strategies for action, and not their implementation. It is up to Francophones active in the various sectors affected by the considerations contained in the blueprint for society Project 2000 to come up with the appropriate strategies with the most promise in their respective contexts.

Project 2000

The Orientation Committee for the Project 2000 blueprint for society is pleased to present its final report. However, though the report may be final, the work is far from complete. Our efforts must continue to ensure that in the year 2000, our communities will be more alive and dynamic than ever. The decade leading to the year 2000 will be decisive: change can prove beneficial for the Francophone and Acadian communities of Canada if they know how to take advantage of it. We hope that Project 2000 will help them to achieve just that.

The members of the Orientation Committee,



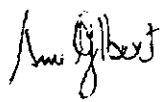
Yvon Fontaine, President



Linda Cardinal



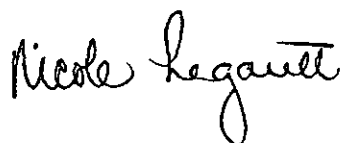
Aubrey Cormier



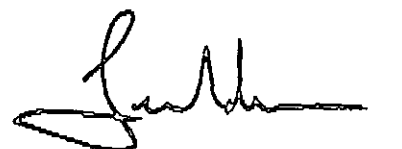
Anne Gilbert



Guy Lacombe



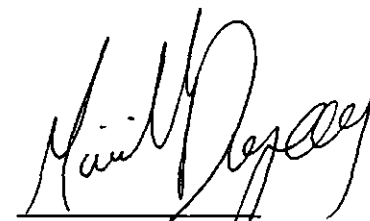
Nicole Legault



Louis Paquin



Donald J. Savoie



Mireille Duguay,
general secretary

Part one

ORIENTATIONS

I. The Canadian Context

Since the birth of our country, Francophone¹ and Acadian communities have been an integral part of Canadian society. They have always taken a keen interest in events which influence their lives and their destinies.

It is therefore not surprising that the Francophone community, like the rest of Canadian society, has been genuinely preoccupied with the serious problems facing our country: a tenuous federalism, the problematic coexistence of Quebec and Canadian nationalism, the balance between the two official languages, the place of aboriginal nations in Canada, a large government deficit, etc.

¹ The expression "*Francophone communities*" groups together the Franco-Ontarian, Franco-Manitoban, Franco-Saskatchewan, Franco-Albertan, Franco-Columbian, Franco-Yukon and Franco-Northwest Territory communities. The Acadian community, which is scattered amongst four provinces, is part of the Canadian Francophone community but it is also a people. The expression "*Francophone and Acadian communities*" is intended to reflect both the Francophone reality in Canada and the new name of the *Fédération des francophones hors Québec* (Federation of Francophones Outside Quebec) which, by a unanimous decision of its members taken at their annual general meeting, is now called *Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada* (Federation of Francophone and Acadian Communities of Canada). For the purposes of simplification, the expression "*the Canadian Francophone community*" does not include the Quebec Francophone community.

A) Federalism in Doubt

Canadians are in fact witnessing the crumbling of the more than one-hundred-year-old Canadian pact which was based, until now, on linguistic and cultural duality. The failure of the Meech Lake Accord has caused some Canadians to question, first of all, the validity of Quebec's demands and, secondly, the legitimacy of the two official languages policy.

Relations between the various levels of government, the constitutional amendment process, the extent of popular dissatisfaction with various Canadian institutions such as the Senate - all of these factors clearly demonstrate that Canada must restructure democratic federalism and the institutions through which it intends to put this federalism into practice.

B) The Quebec Issue

The Quebec issue, which is threatening the country's unity, remains as thorny as ever in the context of Canadian federalism. The prevailing uncertainty is particularly agonizing for the Canadian Francophone community.

Quebec was long ago granted the role of mother country for the Canadian and American Francophone community and, until recently, Quebec has in fact assumed this role. But Canada's socio-political evolution is such that the interests of our communities, particularly their political interests, now clash with those of Quebec. Is this really so surprising considering that the realities with which we are faced are so very different from the Quebec reality?

This dilemma has in fact deeply shaken us. The fact that the Federation of Francophones Outside Québec (F.F.H.Q.) was torn for three years after the Meech Lake Accord is a good example: there was opposition to the Accord because it did not take into account the specific aspirations of our communities and, in the end, there was support for the Accord because of the need to clearly acknowledge that this was the minimum to which Quebec was entitled.

This contradiction is nowhere near resolved given the prevailing political climate and this *Report* certainly does not resolve it. This must be taken into account in the development of a blueprint for our society. The fact is that we want to continue and even increase our exchanges with the Quebec community, particularly in the areas of culture and the economy. It is in these areas that exchanges between our communities can most easily be carried out.

C) Other Social Phenomena

There are other ongoing social phenomena which call for a questioning of the Canadian consensus.

The aboriginal crisis, of which the Kanesatake and Kanawake barricades in the summer of 1990 were only the tip of the iceberg, calls for a look at the very legitimacy of the Canadian founding pact. The aboriginal nations² are contesting the notion of *two* founding peoples. Added to this are the various ethnic and social groups questioning their place in confederation.

And that is not all. The crisis in the Welfare State that began in the eighties is still not resolved. In fact, it has been exacerbated by a very serious financial crisis. Approximately \$400 billion in debt has been accumulated costing the Canadian treasury between \$30 and \$40 billion to service annually. And in no position to assume this cost, the government must again borrow and thus increase the national debt a little more. This deficit spiral also calls for a redefinition of the operation of Canadian society, particularly the role of the State and its priorities.

These and other factors are evidence of the vulnerability and the possible disintegration of what we believed to be the socio-political Canadian consensus.

² In this report, aboriginal nations means the Indians, Metis and Inuit.

D) *The Canadian Francophone Community*

How should the Canadian Francophone community position itself in these circumstances? Are the government's commitments to our communities serious or will they be shelved indefinitely according to the political circumstances of the time? Can we continue to believe that the federal government is capable of ensuring the viable development of Francophone and Acadian communities? Should we be reevaluating Quebec's Government existing relations with the Francophone and Acadian communities? Are the positions traditionally held by Francophones still appropriate? How will Francophones become involved in the process of reforming Canadian federalism?

But it is not just the socio-political climate that is forcing the Francophone community to ask questions. There are many other forces at play. For example, Francophone and Acadian communities are not immune to the ever increasing attraction of large urban centres. In order to band together in an urban environment, the traditional network of Francophone institutions will need to be restructured. We should also mention the recent phenomenon of the arrival of Francophones from various ethno-cultural origins, a phenomenon which has already changed the composition of the traditional Francophone community to a considerable degree. And then there is the place occupied by the Francophone community in the Canadian economy, an issue which until now has only undergone cursory examination.

These are, very briefly, what we see as the principal factors constituting the *new* "Canadian challenge" here at the start of a new decade leading into the next millennium.

III. *Who Are We?*

All of these factors clearly raise the issue of the place of the Canadian Francophone community in the political arena. What precisely is the Francophone community? Where is it? Where is it going? Where does it hope to go? How does it intend to get there? We must find answers to all of these questions if we want to ensure a strong voice in the current debate.

That is one of the motivations behind *Project 2000*. But there is more as, *Project 2000* also sets out possible directions for the development of our communities.

A) A Far-Reaching History

Francophone and Acadian communities have been at the forefront of the building of Canada. As becomes clear by a reading of the document *Hier, la francophonie*, Francophones, have been key players in the building of this country. They have been "players who, guided by their sense of adventure, their faith and their language, contributed firsthand to the birth of a new world"³.

In fact, almost everywhere, from the Atlantic to the Pacific, Francophone communities established themselves in their new country and worked relentlessly under conditions requiring daily heroism. It was and - we want to stress this point - not the recent bilingualism policies of the federal government that gave birth to these communities.

Since the 17th century in Acadia and Ontario, and since the 19th century in the Canadian west, French-language communities have created a space for themselves, set up institutions and eventually, formed militant organizations when they saw their rights threatened.

B) State Intervention

When, in 1969, the new Official Languages Act was passed and the federal government set up assistance programs for scattered and isolated Francophone et Acadian communities, it did nothing more than give official recognition, though somewhat late, to a long-standing reality. Its sole purpose, in the words of then Secretary of State, Gérard Pelletier, was to "rectify one hundred years of injustice".

Accordingly, for the past twenty years, our communities have received increased attention from the State and their development has become tightly dependent upon the activities of government.

³ Falardeau, Philippe, *Hier, la francophonie*, F.C.F.A. du Canada, Ottawa, 1992.

This has called for continuous adjustment and rearranging on all sides. Our recent history can be divided into three stages.

The *first stage* is characterized by an increasing bureaucratization of the Francophone community and by new demands being put forward. The Canadian Welfare-state put out a call for democratic participation and Francophone communities responded quickly to the call for action.

It was during this time that Parliament adopted the Official Languages Act and the Secretary of State created new programs for Francophone and Acadian communities where they were in the minority⁴.

Taking advantage of this, our communities expanded their organizational framework: new cultural, social, educational and community organizations were created or consolidated; some governmental services were established, particularly at the federal level and in the province of New Brunswick.

Strengthened by these concrete victories, the Francophone community doggedly pursued additional official and legal recognition.

However, even though Francophones were taking advantage of these circumstances, they were nevertheless subject to some constraints and limitations. Democratic participation as well as the establishment of social programs generously funded by the Secretary of State turned Francophone organizations into claims administrators. The eighties also saw the questioning of the role of the State in general and, in particular, its control over Francophone and Acadian communities.

The *second stage* in the development of Francophone and Acadian communities was characterized by the growth of community development and the growing "judicialization" of our communities.

⁴ or "in exposed areas" as stated by Gérard Pelletier who wished to do away with the use of the word "minority".

With the publication of *Héritiers de Lord Durham* in 1977⁵ came the birth of collective awareness in our communities and a questioning of the role of the State. Every effort was made to identify avenues for global development rather than to further reinforce the innumerable difficulties being faced by the Francophone and Acadian communities. Simultaneously, efforts were made to sensitize the Canadian population as to the plight of the Francophone and Acadian communities in Canada.

However, even though the topics of discussion were changing, the available means and actions remained substantially the same: recourse to the State to solve problems. Government intervention now takes the form of funding for projects and services administered by the groups themselves. Even though such intervention kept Francophones in a state of dependency upon the State, another kind of community development began to take form.

At the same time, legal and constitutional issues became more and more important. First came the debate over the entrenchment in the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* of sections 16 to 20, dealing with the bilingualism of the federal and New Brunswick governments, and of section 23, dealing with education in the official languages communities. Then came the numerous legal steps to ensure the application of section 23. Finally, came the Meech Lake Accord which proved to be agonizing for all Francophone and Acadian organizations.

In short, the eighties was for us a decade of tremendous legal and constitutional activity, as we were forced to go before the courts to define the services to which we were entitled.

The *third stage* in the development of the Francophone community was characterized by taking charge of our future on the basis of our resources, our needs and aspirations, control of our space and the development of areas of Francophone power.

Taking charge, partnerships, participation: these are terms we are now hearing more and more. They express the desire held by

⁵ *Les héritiers de Lord Durham*, Federation of Francophones Outside Québec, Ottawa, 1977.

Francophones to find within themselves the creative energy required for their growth and for them to become the architects of their own development, particularly since the State shows less and less political will and fiscal capacity to actively participate in this development.

C) *A Commitment for the Future*

Project 2000 is part of this third stage. We wish to examine the pathways for the future for the creation of a space which we can finally characterize as Francophone as well as Canadian.

III. *A Renewed Vision: A Francophone Space*

But what are these pathways for the future? Which avenues seem the most promising for our communities in the decade leading to the year 2000?

Our vision, or, more precisely, our future, has two facets - community development and our integration into the Canadian political system. These will result in a Francophone space taking form. These two facets are themselves based on certain steps which underlie the development of a Francophone space: taking charge, the creation of partnerships and involvement in Canadian society.

A) *An Issue of Space*

At first glance, it may seem idealistic to speak of Francophone spaces given the fact that our communities are scattered, isolated and even swallowed up by the large urban centres.

We speak of Francophone spaces because space is a *sine qua non* of life. During consultations held in June 1991, the term *space* was described as "a place where one feels at home", where one can "breathe in French", "the opportunity to take one's place in society as a Francophone", "places where French Canadians are allowed to exercise their rights as French-speaking Canadian citizens", "a place where I can fully live my Francophone identity".

The first type of space which comes to mind is clearly territorial space. It appears most important for ensuring the growth of our communities. But it is almost impossible for most communities to aspire to a territory, much less having control over it. The spaces we speak of are thus not necessarily related to territory or geography. But these spaces have everything to do with the place that Francophones occupy or wish to occupy as full citizens of the country.

By spaces, we mean localities, places and areas in which one's Francophone identity can be best experienced. It may be the family, neighbourhood, city, parish, diocese, region, school, school board, radio station, literacy group, theatre troupe, business, electronic network, festival, literary or singing competition, workplace, credit union, farm or even a fishing boat.

In Part Two of this document, we will come back to this notion and we will discuss various spaces such as political, economic, cultural, institutional and electronic spaces in more detail. Suffice it to say for now that Francophone spaces we speak of may exist at the family level as well as at the local, provincial, territorial, interprovincial or international level.

It should also be noted that the Francophone space must be broad and open enough to respect the multicultural nature of the Francophone community, just as it must include all Francophone and Acadian communities in all their diversities.

Such spaces already exist in many places because, in most cases, they were created by our forefathers. However, we regret that some of these spaces have been lost for reasons over which, for the most part, we had little control.

What is important now is to identify these spaces and to work towards their consolidation. We must also think of what new spaces we require for our development and develop strategies for their creation. Furthermore, we must also closely examine how we can administer or control these spaces ourselves. In this way, we wish to participate on an equal footing in the changes now taking place in Canada.

B) Our Means

In light of the prevailing political climate, outlined in the preceding pages, we need to reflect on the direction our community must take over the next ten years. We want to discuss the notion of Francophone spaces that we can control, partnerships and collaborations with various groups in Canada and abroad and, also, more committed involvement in Canadian society.

Taking charge, partnership, involvement: these are the three principal means at our disposal to ensure the development and growth of our communities.

1) Taking charge

The notion of a Francophone space involves the notion of power for Francophones in all areas in which they have an interest. And in order to have power, one must take charge.

"A race disappears when it depends entirely on the benevolent kindness of others for its survival" said Senator Gustave Lacasse long ago⁶. Francophone and Acadian communities have always strived to assume responsibility for themselves, particularly through the creation of institutions which they themselves control: parishes, schools, hospitals, credit unions, radio stations, etc.

However, certain social and political phenomena have gradually eroded this precarious autonomy; for example, massive immigration to the Canadian west during the first part of the twentieth century, the creation of "large school districts" and, more recently, urbanization.

In addition, French Canadians have often allowed Anglophones full access to their institutions who eventually took control of them. This was especially true for numerous French parishes in which we now constitute a minority.

⁶ Lacasse, Maurice, *Le lion de la Péninsule*, Biography and poems of Senator Gustave Lacasse (1890-1953).

These are some of the reasons why self-confidence among some francophones is dangerously low and why the entrepreneurial spirit of our predecessors has gradually been transformed into a sort of defeatism, especially in more isolated communities.

In *Project 2000*, we propose that control of our future become the focal point of our thinking and of our blueprint for society. The first step in this direction is confidence in ourselves, our worth, our dignity and our capabilities.

The notion of taking charge is even more urgent given that the present political climate points to major changes in the Canadian political structure. For example, constitutional negotiations may lead to a redistribution of power which would leave the fate of our communities in the hands of provincial governments with its obvious inherent risks.

It is therefore important for our communities to become as self-sufficient as possible. Taking charge of their development seems to us the principal if not the only means to achieve this goal.

The administration of Francophone school boards by Francophones is a good example of taking charge. There have been encouraging short term results in areas where homogeneous school boards have been created, such as in New Brunswick, Toronto and Ottawa. Elsewhere, where French schools have been successfully created, there have been almost immediate beneficial results, not only for the children who attend these schools, but also for their parents and the community at large.

Another interesting example of taking charge is the approach to securing insurance by the Acadian Association of Professional Fishermen*. Members of the Association previously spent about \$2 million annually for insurance under a contract with an English-speaking company. Now, the Association has acquired group insurance from a consortium made up of a French and Quebec company. In so doing, it succeeded in saving its members about \$500,000 annually. In addition, the agreement provides that the Association will get back 15% of the

* Informal translation of *Association des pêcheurs professionnels acadiens* (NTR).

profits generated by its premiums, through the Acadian Marine Insurance Reserve*. The Reserve administers these profits in order to increase the services offered to Association members.

We could mention several other similar successes, but the list of possible and desirable instances of taking charge would be too long. Communities must take a moment to reflect upon various Francophone spaces which may be created in their own milieu. Such taking charge must expand as much as possible so as to consolidate Francophone spaces within the Canadian context.

2) *Partnerships*

The creation of partnerships is a very efficient and promising way to assert ourselves and mobilize our communities and to create our spaces.

By partnerships, we mean ways of cooperating with other communities or Francophone organizations who have something in common with us or whose interests are compatible with ours. As we can see, when we speak of the creation of Francophone spaces, we do not mean isolation or withdrawal into ourselves. On the contrary, the goal is to come out of isolation and to build bridges with other communities to offer what is appropriate for us and to seek what is missing. Our future is dependent, in large part, on our relations with other groups both here and elsewhere.

a) But with whom exactly?

Of utmost importance in these relations are the existing alliances between communities of the same region or province and among the various Francophone communities in the country. But many other alliances could be formed; for example, among various community organizations and between various Francophone businesses and institutions. Women and men, and youth and adult members of our communities could also develop various kinds of partnerships for their mutual benefit.

* Informal translation of *Réserve acadienne d'assurance-maritime* (NTR).

In addition to such alliances, we also see the development of relations with other groups or communities. The Quebec community with whom we share many things is one of the most obvious. Exchanges with Quebec appear the most natural and promising. Relations between our communities and Quebec have always been of utmost importance and they will remain as important regardless of the outcome of constitutional negotiations. Furthermore, the coming together of the Quebec, Acadian and Francophone communities will have to be by way of institutions other than political ones - institutions such as universities, cooperatives of all kinds, schools, quasi-public bodies, economic institutions, etc.

Our communities can also create partnerships with ethnic, native and Anglophone groups and with government.

Finally, such relations can extend beyond Canadian borders. In fact, the international French-speaking community is a natural ally with whom our Canadian Francophone communities can carry on exchanges of a cultural, economic and institutional nature.

b) What kinds of partnerships?

There are numerous types of more or less formal partnerships⁷. The most promising partnerships for our Francophone and Acadian communities are clearly the most institutionalized ones. The development of common strategies for action, whether informally or formally, in isolated instances or on a continuous basis, is one type of institutionalized partnership. The partnerships formed between the Desjardins Movement and the Acadian, Franco-Ontarian and Franco-Manitoban Credit Unions is a good example.

Another type of institutionalized partnership is the creation of organizations responsible for the administration of joint projects. In order to promote access to information and the exchange of resources, the

⁷ For more information on these and other partnerships, contact the F.F.A.C. of Canada for a research commissioned by the Orientation Committee and prepared by Anne Gilbert. The study provides a detailed examination of some existing partnerships. Another study commissioned by the Orientation Committee and prepared by René Didier is a study of international partnerships.

Canadian Association for French Language Education* has set up a Dialogue Table on French language educational programs thus creating a national forum for those responsible at the provincial level for French-language programs. This initiative is a good illustration of this type of partnership.

Partnerships can clearly be less formal. One type of less formal partnership is an information exchange, whether written or verbal. The relations between the F.F.A.C. of Canada and the Assembly of First Nations is an example of this type of partnership. Another type is the exchange of tactical support as the need arises. For example, Canadian Parents for French supported Francophones and their fight against declarations of unilingualism in Ontario municipalities.

One last type of less formal partnership is the exchange of resources; for example, the conference on Francophone illiteracy organized jointly by the Canadian Institute for Adult Education and the Federation of Francophones Outside Quebec in 1989. There are many other examples: long-distance education, teacher exchanges, compatibility of programming in post-secondary institutions offering French-language training and the Canadian Francophone Summer Seminar**.

Accordingly, the goal is the creation of means of exchange which are beneficial to all partners concerned. Thanks to these partnerships, we will feel more autonomous and better equipped for success. Furthermore, these partnerships encourage getting to know one another and without this, tolerance and acceptance is not possible.

3) *Involvement*

One last means of enabling the development of a Francophone space is the total involvement of Francophones in Canadian society. Such involvement can take several forms. It could be individual or collective intervention or it could be through our institutions, associations or

* Informal translation of *Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)* (NTR).

** Informal translation of *Séminaire d'été sur la francophonie canadienne* (NTR).

community groups. There could be involvement in all aspects of Canadian life - economic, cultural, political, etc.

The involvement of Francophones in the political process - at the federal, provincial, regional and municipal levels - is perhaps the most fundamental type of involvement because politics affects all aspects of our daily lives. Such involvement is essential because it is in this way that Francophones will convey their aspirations and needs and find responses to them. In this regard, a political space is fundamental because it allows Francophones to assert their equality. We will come back to this point later. Despite its shortcomings and weaknesses, the political process is nevertheless the only way to make our democratic system work. As Francophones, we cannot afford to be absent from this process.

Our involvement, political or otherwise, depends on our capacity to develop our leadership and to mobilize members of our communities.

a) A Question of Leadership

In fact, leadership is what allows our communities to assert themselves, to grow and to develop. Accordingly, leadership must be cultivated and developed. This is perhaps even more true for our youth as it is for our communities. Our youth must not only want to be Francophones...they must also be able to assert themselves as such and to inspire others to follow them.

The future depends upon our capacity to allow young leaders in our communities to become more involved. There is also untapped leadership potential amongst our women. We must provide for equitable feminine leadership in our communities. We simply cannot afford to ignore these two leadership resources.

b) ...and Mobilization

The capacity to mobilize members is a determining factor for our development. The Francophone population cannot be reduced to those involved in Francophone institutions. All Francophones must feel that they are an integral part of their community and because of this, want to become involved.

Many of those who participated in the consultation process spoke about the need for a return to militancy. For Francophones already active and involved in their milieu, this is another goal for their work because unity and numbers are the strength of any group. It is thus important to attract the less active Francophones of our communities as much as possible.

C) Two Facets to Ensure our Development

A Francophone space is based on two facets: community development and the integration of Francophones into the Canadian political system.

1) Our community development

The notion of community development is not new. Francophone and Acadian communities, often under hostile conditions, have always sought to maintain their culture and to pass it on to their children, to provide themselves with a wide variety of services, in short, to create a sort of *modus vivendi* which, despite very powerful external forces, nevertheless succeeded to ensure their survival and, in numerous cases, even their growth.

However, this notion has varied greatly over the years and according to region. In some places, community development has sometimes been characterized as mere socio-cultural gatherings in French. Elsewhere, the community has been called upon to provide services such as day care, cooperatives and seniors' clubs.

Community development is a social process by which citizens take their destiny into their own hands and acquire the skills necessary to face the problems existing in their community. In our opinion, the best way of achieving such a goal is to base our actions on the means we have just discussed, that is, the creation of spaces over which we will have the most complete control possible, particularly through the creation of partnerships and the most active involvement possible of the members of our community in Canadian society.

2) *Our integration into the Canadian political system*

By integration, we mean the active involvement of Francophones in the Canadian political system, whether at the federal, provincial, regional, municipal or school board level. This integration can take a great variety of forms ranging from active participation at political meetings to candidacy for election.

Taking into account our present situation in Canada, it is more important than ever for we, as Francophones, to become actively involved in the political process at whatever level.

First of all, our political integration is essential because this will convey our ideas, make our needs known and transform our aspirations into reality. There is of course power at the political level. Decisions are made and directions and priorities are set which directly affect the life of our communities. We must therefore be an integral part of the Canadian political decision-making process at whatever level.

Finally, the political process institutionalizes our involvement in all levels of government and asserts our presence in the process. It is through this institutionalized involvement that despite the scattering of our communities, we can best participate in Canadian political society, work for the reform of the institutions of Canadian federalism and politically validate the weight of our numbers (there are one million of us across the country), even if this number cannot be connected to a specific territory.

IV. Conclusion

Francophone and Acadian communities are of various types and are at different stages of development. If there is no *one* single Francophone reality, then there is no one pathway for the development of our communities.

In this regard, the goal of *Project 2000* is to present a spirit and a vision, but not to provide recipes. Taking charge must be a daily occurrence and cannot be the responsibility of one single committee.

Project 2000 will thus examine how Francophone spaces may be built using the following avenues of development: the creation of Francophone spaces by asserting our reality and our aspirations, the solidification and broadening of these spaces by a variety of partnerships and active involvement in Canadian political society.

Project 2000 also seeks to examine how these spaces can become the vehicle for a renewed future for our Francophone and Acadian communities. These solutions, which were often drawn from our experience over the past ten years, will serve as a starting point for the creation and consolidation of our own spaces. We will not be handing out recipes but rather the ingredients for the creation of our own solutions. Nevertheless, each of our communities can take its own specific reality into account and find inspiration in the examples and ideas being proposed.

Part two

OUR SPACES

I. Introduction

Project 2000 suggests three avenues of development: 1) the creation of Francophone spaces based on an affirmation of our reality and aspirations; 2) the solidification and broadening of these spaces through partnerships; and 3) active involvement in Canadian society.

Project 2000 also seeks to examine how these spaces can be used as vehicles for new orientations for Francophone and Acadian communities. In many cases, our proposals have been drawn from the Francophone experience over the last ten years. They can serve as the starting point for the creation and consolidation of spaces appropriate for each community. We are not giving out recipes, but rather, the ingredients to be used to formulate an appropriate plan.

Territorial space is the first type of space that comes to mind, but it is uncommon. The Acadian community of New Brunswick is the closest to having control over its territory given its large numbers and concentration. But despite this advantage, its concentration is not uniform throughout the province and therefore, neither is its degree of control.

Territorial space may also be a reality at the municipal or regional level. Francophones are often in the majority or strongly represented at this level. Such is the case, for example, in Prescott-Russell in Ontario and in the Smoky River region in Alberta. It is probably at this level that the notion of territorial space is particularly relevant to the Francophone and Acadian communities of Canada.

But though the creation of territorial space is not possible for many of our communities, fortunately there are other spaces with much potential. They are:

- 1) political space which refers to the place Francophones want to and can occupy in all political arenas;
- 2) economic space which is created through Francophone economic initiatives;
- 3) cultural space which is tied to language and culture and is shared by all of our communities in all their cultural diversity;
- 4) institutional space which is based on institutions created by Francophones over the years;
- 5) electronic space which is based on means of communication to which Francophones have access.

III. Political space

A) Introduction

It is not a small undertaking for a minority group to actively participate in the political life of its country or province beyond the exercise of its right to vote. In the majority of cases, such participation is equally difficult at the regional and municipal levels, and even in the area of education.

Some provinces have no Francophone representatives in the House of Commons or in the provincial legislature. Many cities or towns which contain relatively large groups of Francophones have no Francophone representatives on their Council.

Traditionally, most Canadian provinces have had at least one Francophone representative in the Senate. But this tradition has been broken in several provinces over the past twenty years despite the protests of Francophone communities in the affected provinces.

Yet our political involvement, at all levels, remains of primary importance.

In fact, it is within the confines of these political walls that draft legislation affecting our daily life and even the future of the Canadian Francophone community is debated and called to a vote. It is within these political walls that decisions are made as to how laws are to be applied and our demands met. It is within these political walls that our involvement in Canadian life is institutionalized. It is within these political walls that our very existence is officially recognized or ignored.

Given the prevailing political climate, it is more important than ever for Francophones to create political spaces of their own at all levels of government. These political spaces are places of influence and consultation, places which guarantee our access to equality, places which symbolize our place in the Canadian arena. Furthermore, for us, political spaces become political training grounds for the mobilization of our people.

One of the keys for the development of the Francophone and Acadian communities lies in the consolidation of our own political spaces. In fact, because almost all aspects of life in a society are affected by political decisions, it is primarily through a Francophone political space that the other areas of Francophone life can benefit from their appropriate spaces.

Let us examine, first of all, our political space at the federal level where our guarantees are the most secure and protected by law. At the federal level, our Francophone political existence is tied to the very existence of Canadian federalism. Despite its shortcomings, Canadian federalism remains the best way of ensuring Francophone survival and growth.

Furthermore, the future of Canadian society lies in the search for a federal structure which meets the needs of the various groups making up Canadian society (in particular, natives and Francophones) and which takes other realities which shaped the face of our nation into account (for example, Quebec). It is from this perspective that the Francophones who were consulted⁸ declared their allegiance to Canadian federalism.

B) The Language Rights System

Francophone political space is in large part dependent on language policy and language rights (the Official Languages Act, sections 16 to 20 and section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, community development programs administered by the Secretary of State, legislation and various policies developed by provincial governments, etc.). The language rights system, which has been built over the years, is based, as noted by the Laurendeau-Dunton Commission, on "the recognition in law and in practice of two official languages, even in those places where one of the two is spoken by a minority group, as soon as...the latter appears viable". The language rights system is thus based, as also noted by the Commission, on a "positive notion of equality under which the language rights of official minorities are respected and validated as soon as circumstances so allow".

⁸ At the consultation meeting held in Ottawa in June 1991 within the framework of *Project 2000*.

The language rights system which exists in the country is an essential element for Francophones as well as for Canada as a whole. From the very beginning, our country has been founded on the notion of non-territorial linguistic duality. The Canadian linguistic duality, as opposed to the Swiss and Belgian systems, is based on respect for individuals and their right to services in their own language. Furthermore, the majority of Canadians have voiced their support for this philosophy⁹. From this perspective, linguistic duality is a fundamental characteristic of Canadian society and its ensuing rights cannot be diluted. We believe it is essential that the Canadian constitution reflect this linguistic duality.

Accordingly,

RECOMMENDATION 1

We recommend to the federal government that it not deviate from the philosophy which was the governing factor and the basis for the implementation of the existing language system.

Furthermore, at the time, the Commission came up with a language policy which would be as equitable as possible and in harmony with the Canadian reality. Among the main factors upon which this policy was based was the recognition in all school systems of the country of parents' rights to have their children educated in one or the other of the official languages of Canada, "where the numbers are sufficient". Almost twenty years later, this proposal became a reality in section 23 of the *Charter*.

It was further proposed that French and English be declared the official languages of Canada. This was done through the proclamation of the Official Languages Act and was confirmed in section 16 of the *Charter*. Another important proposal was to introduce official

⁹ Opinion poll conducted by the *Globe and Mail* and CBC in April 1991. 60% of English Canadians and 75% of French Canadians prefer Canada-wide recognition of two official languages rather than the recognition of French in Quebec and English elsewhere.

bilingualism to New Brunswick and Ontario. This has since become a reality in New Brunswick under the Official Languages Act and sections 16(2) to 20(2) of the *Charter*. For its part, Ontario has adopted measures to gradually bring about bilingualism in the province.

The results of these guarantees and legislative provisions has thus been rather encouraging over the last twenty years at the federal level. The federal government has built a somewhat satisfactory legislative and constitutional framework in its areas of intervention. However, this legislative framework is a bare minimum and, accordingly cannot be the subject of future constitutional negotiations.

Section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, in particular, is an untouchable part of the language rights system. Education is the basis of the cultural and economic growth of any community. Furthermore, the Laurendeau-Dunton Commission recognized the importance of the right of Francophone children to education in their mother tongue. Ten years after its inclusion in the *Charter*, Francophones are just beginning to reap the benefits and the results are already most promising. For these reasons and given the risk that its scope may be diminished, section 23 cannot be open to further study. Under no circumstances should the notwithstanding clause (section 33 of the *Charter*) apply to section 23.

Accordingly,

RECOMMENDATION 2

We recommend that the federal government keep section 23 intact and that it be fully applied with the right to educational administration included therein.

C) Quebec and Canadian Federalism

Quebec is an essential element to ensure our growth, not only because of inter-community relations which unite Quebec with our own, but also because of its role as leader of the Canadian Francophone community. In order for it to play this role, we must recognize Quebec

as a distinct society. For these reasons, we strongly hope that Quebec can find its place in Canadian federalism.

Accordingly,

RECOMMENDATION 3

We recommend that Francophone and Acadian communities support the effort being made to recognize Quebec as a distinct society within Canadian society.

However, such recognition must not be detrimental to the existence of the Francophone community at the national level. Canada's linguistic duality cannot be restricted to a territorial definition which would create a French Quebec and an English Canada. Furthermore, since linguistic duality is a fundamental characteristic of Canada, it must be protected and promoted.

Accordingly, simultaneously with the recognition of Quebec as a distinct society,

RECOMMENDATION 4

We recommend

- 4.1(a) that a clause recognizing the linguistic duality of Canada, defined as the presence of French-speaking and English-speaking Canadians throughout the country, be written into the constitution; and*
- 4.1(b) that a clause recognizing the role of the federal and provincial governments to protect and promote this duality be written into the constitution.*
- 4.2(a) that a clause recognizing the fundamental characteristic of New Brunswick being comprised of two official language communities with equal rights, privileges and status be written into the constitution and that this clause specify that this equality includes, in particular, the right to homogeneous linguistic institutions in the areas of culture, education and all other areas in which this is necessary to ensure the growth and development of these communities; and*
- 4.2(b) that a clause recognizing the responsibility of the government and the New Brunswick Legislative Assembly to protect and promote the equality of these two official languages communities be written into the constitution.*

Furthermore, if an examination of the distribution of power is required in order to respond to Quebec's concerns, certain powers must necessarily be retained by the federal government.

One of the powers that must not be abolished or delegated to the provinces is the power of expenditure in areas essential to the growth of Canadian identity. Among these areas are the official languages

communities across Canada, the aboriginal nations, regional development and cultural institutions¹⁰.

Accordingly,

RECOMMENDATION 5

We recommend that the federal government retain the power of expenditure in areas essential to national identity in order to ensure the very existence of Canadian federalism and its growth.

D) The Representative Nature of Federal Institutions

Canadian federal institutions are being called upon to change in order to better reflect the Canadian reality. But Canadian federalism must do more than unite ten provinces and two territories. Its institutions must reflect other characteristics such as its linguistic, historical and cultural realities which are, in fact, already recognized in the constitution.

In other words and more specifically, Canadian institutions must reflect the linguistic duality.

Accordingly, Francophone and Acadian communities in Canada must be guaranteed that they will be consulted with respect to any constitutional amendment on areas affecting them. They must also be given a voice within Parliamentary institutions.

¹⁰ Particularly the CBC, National Film Board and Canada Arts Council. These institutions are the subject of Recommendation 19.

Accordingly,

RECOMMENDATION 6

We recommend that Francophones be guaranteed that they will be consulted with respect to any constitutional amendment on areas affecting them. This guarantee could be of the same type as the protection given to the aboriginal nations in section 35.1 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

The Senate is one institution that will undergo major reform. In the reform process, it will be necessary to take some Canadian realities such as linguistic duality into account. This should be reflected by an equitable number and division of seats.

Linguistic duality should also be reflected in the Senate by a double majority of votes on issues relating to language and culture, the first being a simple majority of votes in the Senate and the second, a majority based on language. The Francophone majority would include an equitable number of representatives from the Francophone and Acadian communities of Canada. In this regard, 20% of the total number of votes appears to be a reasonable proportion given that Francophone and Acadian communities represent 20% of all Francophones in the country.

Accordingly,

RECOMMENDATION 7

We recommend that in addition to territorial representation requirements, the Senate or any other Parliamentary body that may eventually be created must, in particular, reflect the Canadian linguistic duality.

Regulatory power is also a less visible but enormous area of power. This power relates to the regulations accompanying any piece of legislation. In many cases, regulatory bodies have very extensive quasi-legislative powers which have an impact on people's daily lives.

Francophone participation is thus essential. Francophone political space would clearly include this aspect of the political decision-making process.

Accordingly,

RECOMMENDATION 8

We recommend that appointments to federal regulatory bodies be confirmed by the Senate and that these appointments be subject to the double majority rule.

Government administration, or the civil service, is another very important area of power for Francophones because the civil service is responsible for administering legislation and related regulations. The civil service thus has an enormous influence on our daily lives.

This is also true for provincial or municipal governments and even perhaps more so because, as a general rule, their civil services have an even more direct effect on our lives.

Accordingly,

RECOMMENDATION 9

We recommend that, in accordance with the spirit of the Official Languages Act, there be equitable Francophone representation in all levels of the federal government public service. Likewise, the other levels of government must guarantee Francophone representation in their civil service.

E) Other Areas of Political Involvement

The Senate, House of Commons and federal institutions are not the only institutions in which we must have representation. We must also be present in other areas where decisions are made and implemented.

For example, we must be represented in provincial governments, regional or municipal councils, diocesan administrations and even hospital boards and banks, credit unions, Chambers of Commerce, etc. Francophones must be vigilant and intervene every time such decision-making bodies make decisions or develop policy on matters affecting them.

It is up to Francophone organizations throughout the country to see to it that their interests are respected and protected in every case where this is appropriate.

Accordingly,

RECOMMENDATION 10

We recommend that wherever appropriate, Francophone organizations see to it that formal mechanisms for Francophone consultation are included in legislations and regulations.

F) Less Formal Means of Involvement

There are also other ways of becoming involved in the decision-making process - mechanisms by which the process may be influenced.

Lobbying is one of the mechanisms for consultation and exerting influence. Our organizations are already actively lobbying and this must continue because lobbying is often a determining factor in the decision-making process at all levels of government.

In addition, there is always training and support to provide to Francophones interested in becoming actively involved in politics, whatever the arena. Mechanisms for continuing education in this area must be provided to keep these people informed of the various political stakes involved and to facilitate their participation at all political levels.

Training in these areas can only benefit our communities because many of our people have the necessary tools to represent our communities. The Association of French Municipalities of Ontario* has begun to offer such training. Numerous women's groups have been formed to increase and facilitate women's access to various areas of power by offering information and training. This is another avenue Francophones can further explore in order to develop and consolidate their political space.

Accordingly,

RECOMMENDATION 11

We recommend that the F.F.A.C. of Canada and its member associations develop a policy for informing and sensitizing Francophones to the various ways of exercising power, such as lobbying and active political involvement.

G) Conclusion

From the preceding, it can be seen that the Francophone community strongly supports the continuation of Canadian federalism. Given that linguistic duality is a fundamental characteristic of this federalism, it is essential that the language system reflecting this duality be maintained. Nevertheless, there must be reform to the framework within which this federalism operates. First among these reforms is, of course, answers to Quebec's concerns. The institutions of Canadian federalism must also reflect the principal Canadian realities, including linguistic duality.

As important as the federal political arena is, our political space must not stop there. Almost daily, throughout the country, decisions are made which affect the lives of Francophones without their being

* Informal translation of *Association française des municipalités de l'Ontario* (NTR).

consulted. Furthermore, they are often not even taken into account, as if they did not exist.

The goal of *Project 2000* is to make Francophones and Acadians more aware that political space is an essential element of our development. In a very large number of our communities, this space has never been occupied because access has been seen as too difficult or perhaps even of secondary importance.

Yet it is essential for us to inform and train ourselves and to become involved in Canadian political life at all levels of government and to intervene every time decisions are made which affect our present lives or our future.

The creation of political space is a way to actualize our language rights and the legislative and constitutional recognition that we have obtained over the years. It is also the means to assert our presence in Canadian society at all levels and in all regions. In essence, the purpose of a Francophone political space is to ensure a balance between rights and power.

III. Economic space

A) Introduction

"It is becoming more and more obvious that efforts on the cultural and educational levels are not sufficient, in and of themselves, to ensure the vitality, indeed, the survival of Francophone communities outside Quebec. Francophone communities outside Quebec will be doomed to folklore if they do not soon take greater control of the economic decisions which determine their fate."¹¹

If in fact today, there are still one million Francophones living outside Quebec, it is because economic development has certainly not been absent from the minds and the actions taken by Francophones and Acadians. Their achievements in this area have been numerous and significant¹². But generally speaking, these achievements have been more the result of a few individuals or groups of individuals than concerted action or long-term planning, with the possible exception of the cooperative movement which, in various places and at various times, made a concerted and organized effort to develop a Francophone economic space specific to our communities. On the other hand, some places have experienced setbacks. Institutions which we built for ourselves have been swallowed up by the English element or have simply disappeared.

There are several reasons for this and the most important one is without doubt the fact that in almost every community, enormous amounts of energy and money had to be invested in the demand for education rights and to compensate, in the meantime, for the shortcomings of the various existing educational systems. In short, we dealt with the most urgent matters using our limited resources.

¹¹ *Inventing an Economic Space* (informal translation of *Un espace économique à inventer*), Report of the Economic Committee of the Federation of Francophones Outside Quebec, Ottawa, 1981, p.1.

¹² "We must tell ourselves how in Baie Sainte-Marie, Bouctouche, Hearst, the suburbs of Toronto, St. Boniface, St. Isidore and Maillardville, we have succeeded in creating, as small as it may be, our own economic space, not to imitate them, but to convince ourselves that it is possible to react" (Ibid, p. 95., informal translation)

And yet, consolidation or, in some areas, creation of an economic space must remain a priority for our communities and our governments. "If there is one thing for communities to do, it is to create mechanisms to enable them to exercise their power in the economic arena"¹³. In fact, economic control is a way to create Francophone power. Economic involvement generally leads to more political involvement which, in turn, leads to more economic control.

There are various ways to take charge in this area: a more daring and dynamic attitude, more knowledge of the economic realities of our communities, appropriate training for the challenges the future will present and creating partnerships and dialogue with those active in the economic world, etc.

B) A More Daring and Dynamic Attitude

First of all, Francophones and Acadians must develop a more daring and dynamic attitude towards economic development and must convince themselves if necessary that economic success is desirable. A more dynamic attitude will encourage taking charge, risk-taking and exploration off the beaten track. "We are being called upon to create and to invent in order to ensure our growth"¹⁴.

But changes in attitude do not happen overnight! It is up to educational institutions, from primary to post-secondary levels, and to long-distance educational networks to play this essential role. In many cases, they are already doing so, but efforts must be increased.

First of all, these institutions can encourage, from the earliest ages on, the diversification of professional choices (especially in the fields of the future such as high technology), more challenging education, a taste for risk, etc. Educational institutions can encourage the development of an entrepreneurial spirit in their students in various ways: youth cooperatives, young entrepreneurs clubs, setting up fictitious or real businesses in economics courses, economics days, etc.

¹³ Ibid, p. 1.

¹⁴ Ibid, p. 94.

Schools could also take advantage of their community's resources by encouraging meetings between students and business people, professionals and workers who are exceptionally successful in their fields.

Accordingly,

RECOMMENDATION 12

We recommend that school boards and organizations active in the field of education integrate training into the educational programs of the various provinces in order to encourage the entrepreneurial spirit and a diversification of professional choices for young Francophones.

C) Recognition of the Involvement of Women in the Economy

A Francophone economic space can be fully developed only to the extent that the involvement of women in the economy is recognized.

First of all, it is up to schools to sensitize students to the situation of women in the workplace. They work primarily in traditional "female" jobs such as teaching, nursing and office work. These positions generally receive little recognition.

Furthermore, while young women are encouraged to pursue "non-traditional" employment, we must not forget those workers to whom we have often given the role of keepers of the language and culture: mothers and women at home. It is up to schools to make students understand that the work of these women, who are also called homemakers, deserves recognition even if it is not remunerated. Furthermore, as long as family responsibilities are not shared, domestic work will continue to be the exclusive domain of women.

Accordingly,

RECOMMENDATION 13

We recommend that school boards and organizations active in the field of education integrate training to encourage the development of an open and respectful attitude towards work done by women into the educational programs of the various provinces.

D) Identifying Avenues for Development

The economic space occupied by Francophone and Acadian communities in Canada at the present time has not been examined in any significant way until now. Accordingly, it is difficult to identify avenues for economic development that are within the reach of our communities. What do we in fact know about the Francophone economic space?

Some facts about the Francophone economic reality may be gleaned from a look at the people who comprise this reality¹⁵. For example, income disparity between Anglophones and Francophones is gradually decreasing. The same is true for the percentage of children attending schools, even though this catching up in the area of education is due to the presence of young women. However, despite these two trends, Francophones appear to continue to be confined to traditional areas of employment: the primary sector for men and the tertiary sector for women.

In short, we have sufficient data, although little analysis, on the individuals who make up the Francophone economic space. There have been too few studies on the communities economic reality to come up with one or more specific development strategies¹⁶.

¹⁵ The description of the Francophone and Acadian economic reality is based on a study commissioned by the Committee from the Canadian Research Institute on Regional Development (Institut canadien de recherche en développement régionaux. NTR).

¹⁶ "Regional, social and economic diversity excludes the possibility of coming up with one or more specific actions which would meet the particular needs of each community. It is thus up to each community or region to identify the opportunities at its disposal and to take advantage of such opportunities in accordance with the goals set by the community itself" (Ibid, p. 2)

It is nevertheless essential to know the type and level of economic development in the communities. Indicators of the communities economic vitality must be developed in order to identify long term avenues for development.

We know that the economic space of Francophone and Acadian communities is dependent upon the regional economy. Accordingly, these communities deal with economic conditions specific to their region - under-development or an economy based on a certain type of resource or production. On the other hand, our communities are subject to conditions specifically related to their cultural and linguistic reality. They must therefore create a space which reflects both the conditions of their region and their specific reality.

Aside from Canadian regional differences, there are two types of Francophone economic groups which deal with different realities. The first group lives in a particular region and has usually done so for several generations. It usually has less education. The second group is more urban and geographically mobile. These two types of Francophone economic groups live different realities. Strategies for their economic development clearly must take this into account.

Francophone entrepreneurs are involved in the construction of a Francophone economic space, but this aspect of the Francophone economic space has not often been explored. What types of businesses do Francophones operate? In which fields? What is their success rate? Do these businesses operate in French? How many people do they employ? There are many unanswered questions with respect to Francophone entrepreneurship and its role in the building of an economic space.

The Francophone cooperative movement is more widely known. In many instances, it is the basis of the Francophone economic space. But again, at the turn of the century, some questions need to be asked. Can the cooperative movement ensure the economic development of Francophone and Acadian communities over the next ten, twenty or thirty years? In what areas? In what way? Where? Can partnerships be formed between cooperatives and private businesses?

These questions are of the utmost importance. Research is needed to find the answers to enable us to build or consolidate an economic space which is both stable and dynamic within our communities.

Accordingly,

RECOMMENDATION 14

We recommend that:

- 14.1 the F.F.A.C. of Canada, in cooperation with the Canadian Cooperatives Board and the Canadian Research Institute on Regional Development, ensure that an analysis of the economic characteristics of Francophone and Acadian communities in Canada continues; and that*
- 14.2 the F.F.A.C. of Canada circulate the results of these analyses and solicit reactions from those active in the economic community.*

RECOMMENDATION 15

We also recommend that the F.F.A.C. of Canada facilitate meetings with members of the economic community so that they may develop concrete and diversified avenues for the economic development of Francophone and Acadian communities.

A positive and dynamic attitude, analysis of data, information - this is merely the starting point in the quest for economic development. More concrete elements such as training, the dissemination of information and creation of partnerships must be added to the endeavour.

E) Training

Training is one of the most certain means available to Francophones to consolidate their economic space. The purpose of such training would be to develop skills and to enable these skills to be adapted in the contemporary context and integrated into an economy which is

based more and more on new technology. It also includes more traditional education at all levels as well as adult education and professional training.

Francophone and Acadian communities are under-educated on all levels. For example, some have a very high rate of illiteracy¹⁷ and still lag somewhat behind in post-secondary training at all stages and especially in advanced fields. Taking all of this into account and the importance of post-secondary education for economic development, our institutions have a tremendous role to play in the promotion of post-secondary study so as to convince students of the importance and advisability of continuing their training.

Accordingly,

RECOMMENDATION 16

We recommend that the Association of Presidents of French-language Universities outside of Quebec develop more dynamic strategies to recruit and sensitize Francophones to the importance and usefulness of university training in French.*

Our educational institutions and community groups also have an enormous role to play in the field of adult education. Their responsibility is to ensure that the training needs of the illiterate, dropout and unemployed, of the worker, entrepreneur and women who wish to re-enter the work force, etc. are met so that all may fully participate in the development of a Francophone economic space.

¹⁷ About 30%, according to UNESCO standards.

* Informal translation for *Regroupement des recteurs d'universités d'expression française* (NTR).

Accordingly,

RECOMMENDATION 17

We recommend that the various existing French-language educational institutions (community colleges, universities, trade schools, etc.) adapt their general and adult programs in order to meet the existing needs of Francophones in their regions.

Within the framework of an economy undergoing complete transformation, professional training figures prominently in an economic development strategy. Even though responsibility lies primarily with government, our educational institutions and community groups also have a role to play. Their knowledge of the needs of our communities make them our first representatives to the government with respect to the development and delivery of professional training programs.

In this regard, our institutions and community groups should be responsible for the administration of professional training programs. They should be responsible for both program development and the implementation of these programs.

The development of an appropriate economic space for Francophone and Acadian communities therefore requires that our institutions and community groups assume responsibility for professional training designed for our communities.

Accordingly,

RECOMMENDATION 18

We recommend that our educational institutions and community groups be primarily responsible for the administration of professional training programs designed for Francophone and Acadian communities.

F) Information and Partnerships

Informational organizations have a fundamental role to play in the consolidation of the Francophone economic space. It is their responsibility to promote Francophone businesses. But in addition, it is through the dissemination of information that potential markets, technological innovations, available sources of capital, possible partners, etc. are made known.

In addition, economic information can make a business more productive, profitable or competitive. It can generate technological improvements, new ideas and new partnerships.

Among such possible partners in economic development are educational institutions, businesses of all kinds, financial institutions, certain government agencies, various Francophone organizations, present and future entrepreneurs and informational organizations.

Such partners can join efforts in the pursuit of various common goals such as training, reorientation and professional upgrading in a given region.

They may also set up resource centres for small and medium-sized businesses, cooperatives and non-profit organizations. Such centres could be affiliated with post-secondary institutions which would develop and organize courses or seminars and would also have a mandate to distribute information on government programs for businesses, technological change and advanced training, etc.

Such networking would permit the rapid and efficient exchange of information and would thus be one of the best means to ensure the circulation of such information.

Other less formal networks better suited to the needs of urban Francophones could also be created. These Francophones are often professionals who are prepared to invest in profitable Francophone projects. Such networks could facilitate business financing while encouraging the circulation of information on various subjects affecting small and medium-sized businesses - finance, training, government

programs, technology - whether there businesses are cooperative, non-profit or profit oriented. Networks of this type could also set up investment clubs.

In short, there are innumerable advantages, especially for people living in a minority situation, in economic development projects resulting from concerted effort and benefitting from the pooling of all available human and financial resources. This presupposes a well-organized and systematic exchange of information.

Accordingly,

RECOMMENDATION 19

We recommend that organizations such as Radio-Canada, the Francophone Press Association, Francophone weekly newspapers and educational television, promote the exchange of economic information in order to promote cooperation among regional economies.*

RECOMMENDATION 20

We recommend that Francophone associations and institutions create formal and informal economic networks.

G) Government as Partners

Government has a role to play in the development of a Francophone economic space. It can provide assistance to Francophone and Acadian communities in all previously mentioned areas. It can become partners with these communities to, first of all, ensure their economic development and, ultimately, to ensure that they take charge of this development.

* Informal translation of Association de la presse francophone (NTR).

It can help communities develop a more dynamic attitude, facilitate the participation of women in the economy, develop entrepreneurship, ensure the training of Francophones, distribute economic information, set up partnerships, etc.

Government already plays a role in some of these areas. It must continue to do so. However, government economic development programs must take the specific nature of Francophone and Acadian communities into account. This could be reflected not necessarily through new programs but, for example, by actively offering up these programs and broadening eligibility criteria.

Accordingly,

RECOMMENDATION 21

We recommend that governments, through appropriate programs and taking into account its specific needs, promote the development of entrepreneurship in Francophone and Acadian communities.

RECOMMENDATION 22

We recommend that governments, through appropriate programs and taking into account its specific needs, promote the development of entrepreneurship among Francophone and Acadian women.

H) Conclusion

In the area of economic development, Francophone and Acadian communities have made interesting and sometimes remarkable gains. Almost everywhere, an economic base has been created: existing businesses, cooperatives, networks of business people, experience and expertise, etc. Even if all of these elements are not present to the same extent throughout the country, Francophones have access to resources for economic development.

Now we must build upon these resources. Existing educational institutions and various networks can constitute real catalysts in Francophone economic development everywhere. These institutions and networks could, under certain circumstances, develop partnerships with big business and various levels of government as well as with some Francophone organizations. They could thus contribute to removing the obstacles with which Francophones are often confronted in their economic development. We can also hope that closer ties will be created between urban and regional Francophones.

In short, "we must again learn that a community makes its mark by finding the tools corresponding to its needs. For Francophones outside Quebec, the erosion of their milieu today requires a collective effort to reclaim their power, to create a milieu in which their diversity and specific character are respected...in short, to invent an economic space"¹⁸.

¹⁸ Ibid, p. 105.

IV. Cultural space

A) Introduction

Cultural space is the largest common denominator of Francophone and Acadian communities in Canada. This is a space which encompasses not only our history, heritage, values, state of mind and pride, but also the means by which these values, heritage, state of mind and pride are conveyed. Accordingly, cultural space is also the space for cultural creation.

This space is very vast but also very vulnerable. It is vulnerable because it is part of a larger space made up of the dominant English culture or even American culture which has become omnipresent and more and more invasive through the power of television and other media sources.

Over the next few years, the preservation and development of French culture within our communities will thus require greater caution and more efficient measures on the part of the State and its large cultural institutions, as well as our own institutions.

B) Cultural Space in the National Framework

Because language is the central element of cultural life and even the "doorway to culture"¹⁹, we must go back to the principle of linguistic duality which is, as we recall, a fundamental element of Canadian society²⁰.

It is therefore of utmost importance that the government and its cultural institutions take linguistic duality into account and promote it in its cultural policies.

¹⁹ Bernard, Roger, *Le déclin d'une culture*, Ottawa, 1990, p. 14.

²⁰ See Recommendation 4.

Accordingly,

RECOMMENDATION 23

We recommend that government policy in areas of culture and institutions responsible for implementing such policy actively promote the Canadian linguistic duality.

Furthermore, the large national cultural institutions such as the CBC, Canada Arts Council and National Film Board have a primary role to play in the development and growth of French culture on a national scale. Unfortunately, we are too often left with the impression that their mandates do not extend beyond the Quebec border as regards Francophones.

Yet these institutions have power and unmatched influence over the efficient and on-going promotion of linguistic duality throughout the country.

Simultaneously, they should also be areas of involvement for Canadian Francophone creative talent.

Accordingly,

RECOMMENDATION 24

We recommend that large national cultural institutions such as the CBC, Canada Arts Council and National Film Board remain the jurisdiction of the federal government and that they seek to serve better all Francophone and Acadian communities throughout Canada.

C) A Question of Belonging

A feeling of belonging to the Canadian Francophone community is a key element in cultural space. It is based on the feeling that we share a culture, identity and a common history.

However, this feeling of belonging to the Canadian Francophone community does not seek to erode provincial, territorial or ethnic differences. Cultural space seeks to rally together Francophones of all regions of the country, just as it seeks to bring together Francophones from various cultural backgrounds: African, Arab, Haitian, etc.

But even if we recognize the specific character of the various communities which make up the Canadian Francophone community, such recognition does not in any way prevent the unity and the involvement of all in the Canadian Francophone mosaic.

Accordingly,

RECOMMENDATION 25

We recommend that all Francophone institutions working in cultural areas (schools and school boards, publishing houses, newspapers and magazines, cultural centres, etc.) undertake to develop pedagogical and promotional material which recognizes and places value on the history and diversity of the Francophone and Acadian communities of our country.

D) Cultural Creation

Cultural creation is an expression of the vitality of our communities. By cultural creation, we mean cultural expression or means by which culture is conveyed. Every cultural event, whether it be a festival, play, musical performance or book publication, strengthens the ties among Francophones.

Some of our activities may even interest communities other than our own. For example, the Winnipeg Voyageurs Festival or the Ottawa Franco-Ontarian Festival attract visitors from all regions and are major attractions for the whole population of these regions.

But no cultural creation is the result of "spontaneous generation". An artist's development may take a very long time and much work before he or she succeeds in producing a valuable work of art. It is thus essential to support the work of Francophone creative talent.

Furthermore, cultural production - books, songs, plays, television programs - must be easily accessible to the Francophone population. Accordingly, mechanisms for the marketing and distribution of French-language cultural products must be set up.

In addition, one must not forget that many Francophone and Acadian communities exist outside the major cultural exchange circuits and this makes cultural production and consumption of cultural products difficult. Cultural space must be the subject of continued intervention in order to take these difficulties into account.

Accordingly,

RECOMMENDATION 26

We recommend that the French-Canadian Cultural Federation and its member associations, in cooperation with government and its cultural agencies, develop and consolidate the infrastructures needed for the dissemination (distribution and marketing) of cultural products so as to ensure that Francophone and Acadian communities have the greatest possible access to French-language cultural products, whether Canadian, French or African.*

* Informal translation of *Fédération culturelle canadienne-française* (NTR).

RECOMMENDATION 27

We further recommend that the French-Canadian Cultural Federation and its member associations, in cooperation with government and its cultural agencies, set up adequate mechanisms:

- 27.1 to develop the potential of Francophone creative talents in Canada;*
- 27.2 to promote Francophone creative talents in Canada and abroad.*

E) Conclusion

As we have seen, cultural space includes several dimensions. It deals with our past and our present and touches our values and our pride. It unifies Francophone and Acadian communities and is the focal point of the various cultural worlds of which they are comprised. Finally, it is the bond which unites those who create and those who consume culture.

In essence, it is cultural space that will enable us to consolidate and to broaden other Francophone spaces because it unites all Francophones and makes them aware of their value. Once again, it is clear that all Francophone spaces are interrelated.

V. Institutional space

A) *Introduction*

Institutional space is based upon all of the political, economic, cultural, religious and other institutions in which Francophones are involved. The family completes the institutional space as it has almost always been the primary place for the transmission of the French language and culture. A list of our institutions could be as long as our imaginations allow. These institutions take various forms in accordance with the needs of each community. They are preferably homogeneous and autonomous, but they may also be only partially separate from Anglophone institutions.

B) *The Goal: Francophone Institutions*

If administrative power is the fundamental principle underlying the building of Francophone spaces, this is even more true for institutional space. According to this principle, institutions which serve the Francophone population are completely administered by Francophones.

The most convincing illustration of this principle is most certainly the administration of school boards under section 23 of the *Charter*.

Education has always been at the heart of the development and growth of our communities. It is thus of primary importance in the building of an institutional space. This space is much more vast than mere primary and secondary schools. It encompasses day care centres, the post-secondary network, literacy and refrancisization groups, long-distance education (more about this later), continuing education, professional training, etc. It follows that education must take as broad a place as possible in our culture so that Francophones can find themselves and a source of self-actualization.

Furthermore, culture is an essential area in which steps towards institutionalization must be actively supported. Francophone cultural institutions have an essential role to play in the spreading of our culture and our language. It is for this reason that the preceding section was entirely devoted to an examination of cultural space.

Institutions are also very important in the area of health and social services. These are elements of primary importance to the Francophone quality of life.

In the event that it is impossible to have separate Francophone institutions for all of these services or to have these services available in French, Francophones may look at the possibility of combining some of these health, social and community services under one roof; for example, a community centre which offers a high blood pressure or vaccination clinic.

We can also encourage the sharing of certain services among institutions working in the same community. In all cases, it is important to encourage partnerships between institutions working in similar fields in the various communities. Such partnerships would permit the exchange of useful information and personnel, while encouraging knowledge and respect for the different realities experienced by our communities.

Consider the recently founded Canadian Federation for French Literacy* which brings together partners from Quebec, Acadia and other parts of Canada for a Canada-wide concertation. The creation of partnerships is a quasi sine qua non for the building of a solid institutional space.

Accordingly,

RECOMMENDATION 28

We recommend that the F.F.A.C. of Canada and its member associations, taking into account the priorities of their respective communities, encourage the establishment of homogeneous Francophone institutions in all areas affecting the life of the community and, in particular, in the areas of education, culture, social services and health services.

* Informal translation of *Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français* (NTR).

C) *Francophone Institutions in an Urban Setting*

Urban Francophones do not live the same way regional Francophones do. The first hurdle for Francophone institutions to overcome in an urban setting is the difficulty of nurturing feelings of belonging when the community is scattered and its members almost never have a sense of what their community is²¹.

Accordingly, in large metropolitan centres such as Toronto and Vancouver, the needs of the population differ from those of the regions, particularly because of the fact that the population is scattered and its concentration weak. Institutions must use advertising in public transportation and the local media to unite its clientele scattered throughout the city. In addition, because of the size of the city, one single community centre cannot generally not meet all needs. Services must be decentralized, for example, through the use of itinerant teams.

Because Francophone institutions are often the only mirror on the community, they must attempt to increase their visibility. To the extent that the institutions are more visible and accessible, the members of the community will hopefully be more drawn to attending them and to integrating into their community.

Accordingly, in view of this very specific problem,

RECOMMENDATION 29

We recommend that the appropriate associations conduct extensive research into the situation of Francophones in urban settings and take measures to expand their involvement in the urban institutional space.

²¹ The Orientation Committee commissioned a study of the Francophone reality in an urban setting. This was a case study on the Toronto Francophone community prepared by Daniel Savas.

D) The Emergence of New Associations

For several years and in most of our communities, new and numerous associations have emerged in various areas of interest: women, fishing, agriculture, the elderly, youth, literacy, health, electronic, etc.

Because these groups are, as a rule, sensitive to the problems and needs of the community, they are generally very close to the daily concerns of the people and add an important dimension to the structures which Francophones have built. They set in motion a dynamic of institutional development adapted to the specific needs of the various sectors.

National associations of women in business, the Ontario Economic Council, the St. Boniface Francophone Chamber of Commerce and the New Brunswick Economic Council are all examples of sectorial associations.

Let us take, as another example, the Acadian Association of Professional Fishermen which we have already mentioned. The very specialized type of insurance which this association negotiated for its members was in response to a pressing need. A mouthpiece organization such as the New Brunswick Society of Acadians^{*} would not have been able to negotiate such an agreement on its own due to a lack of time, personnel and knowledge of the matter. However, take note that the New Brunswick Society of Acadians and the National Society of Acadians^{**} took an active role in the negotiations. This is an example not only of a successful sectorial association, but also of partnership between such an association and a mouthpiece association. Because a sectorial association is thoroughly familiar with the issue involved, it can advance its case more efficiently and because it deals only with one issue, no matter how extensive its scope may be, the issue will not be neglected in favour of other matters.

^{*} Informal translation of Société des Acadiennes et Acadiens du Nouveau-Brunswick, S.A.A.N.B. (NTR).

^{**} Informal translation of Société Nationale des Acadiens, S.N.A. (NTR).

The same may be said for most other associations no matter what their realm of activity. A literacy group is much more credible and efficient in areas of its concern than an association whose principal mandate is formulating political demands.

Mouthpiece associations must also support the efforts of sectorial associations and vice versa.

Over the years, Francophones have created an impressive number of associations and institutions, but these new organizations have not always been sufficiently integrated into the network of Francophone associations and institutions. Sometimes, they have even clashed with mouthpiece associations who have taken offense and have not always given them the support and confidence to which they were entitled.

Accordingly,

RECOMMENDATION 30

We recommend that the F.F.A.C. of Canada and its member associations encourage the development of sectorial associations, first at the provincial and then the national level, particularly in the following sectors: education, culture, health services, social and community services and the economy, as well as in other key sectors of community development.

RECOMMENDATION 31

We further recommend that organizations review their mandates, structures and operations so as to consolidate the effectiveness of sectorial associations.

RECOMMENDATION 32

We recommend that Francophone institutions and associations pool their resources and create various types of partnerships.

Furthermore, given the present situation, the involvement of women and youth in these various associations must be facilitated in order to make more room for the needs, interests, concerns and problems of these special groups.

Accordingly,

RECOMMENDATION 33

We recommend that mouthpiece organizations review their mandates, structures and operations so as to respond better to the concerns of women and youth.

E) Conclusion

An institutional space which responds to their needs and which they themselves administer must be created for all Francophone and Acadian communities. Institutions represent their communities and the people who run them. They are the best places for Francophone dialogue. They are also a way for people to become more actively involved in the development and growth of their communities. Institutional space is essential because it is often the heart and soul of the community.

VI. Electronic space

A) *Introduction*

The electronic space cements the Francophone space because it is the means by which the culture of our communities is conveyed and because it enables communities to rally together. Electronic space creates both an information space and a communication space.

The future of our communities will be created through one or several Francophone spaces and these Francophone spaces will be consolidated by the systematic recourse to new technology, particularly computer technology and telecommunications. In most cases, this new technology is a relatively inexpensive way to ensure the spread of culture throughout the country, the mobilization of individuals and the development and consolidation of new institutions such as long-distance education and community radio. New technology will enable us to disregard the fact that our Francophone communities are scattered and will encourage the coming together of individuals and communities.

B) *A Tele-computer System*

Electronic space can be created by a tele-computer system. A tele-computer system is made up of computer technology conveyed by way of telecommunications. Among the initiatives this electronic space has created and which uses a tele-computer system is the Electronic Francophone Village* which connects Franco-Ontarians by computer through courier and electronic conference services. There is also the *Mercury Network***, a free information and tele-computer service which also connects Franco-Saskatchewan communities by way of telecopiers. Hopefully, the Canadian Francophone community will explore beyond these two initiatives and create a global tele-computer network which will unite and rally together all Francophones.

* Informal translation of *Village électronique francophone* (NTR).

** Informal translation of *Réseau Mercure* (NTR).

Accordingly,

RECOMMENDATION 34

We recommend that Francophone institutions and associations maximize the use of new technology, in particular a tele-computer system, in order to work within a network and in a more integrated manner.

C) Information and Communications Media

Electronic space is also comprised of numerous other communications services such as community radio, the Francophone Press Association* and its member newspaper publishers, television channel TV5 and CBC** regional production.

These media services are somewhat fragile. Almost week after week, for example, our weekly struggles for their very survival, particularly since postal delivery costs have recently skyrocketed. Community radio stations are the babies of our communications media and have not yet withstood the test of time.

Accordingly,

RECOMMENDATION 35

We recommend that the Secretary of State continue its community radio stations aid programs.

* Informal translation of *Association de la presse francophone* (NTR).

** CBC refers, in this text, to "Société Radio-Canada". (NTR)

CBC, which has always been thought to be the most solid and stable medium, suffered major cutbacks only a few months ago, at least in television. These cutbacks affected the Francophone communities of Canada most severely because they lost almost all of the little they had.

However, we believe it is important for CBC to use its entire network on a daily basis to communicate some aspect or another of the reality experienced by our communities. Such an initiative, in addition to breaking us out of isolation, would remind Quebec that the Canadian Francophone community extends beyond its borders.

Accordingly,

RECOMMENDATION 36

We recommend that media programming, especially that of CBC, promote the reality of Francophone and Acadian communities.

In addition, something else that would contribute to the broadening of the electronic space would be a continuous French-language news station which broadcasts news throughout the day, as does the English-language Newsworld at the present time. In addition to providing an extensive news service, such a channel would constitute an eloquent demonstration of the linguistic duality to which we have referred in this document.

Accordingly,

RECOMMENDATION 37

We recommend that the F.F.A.C. of Canada, its member associations and other organizations working within the Francophone community, continue and intensify their efforts to create a continuous French-language news station and to ensure the presence of Francophone and Acadian communities therein.

D) Long-distance Education

Long-distance education is another area which contributes to the broadening of the Francophone institutional space thanks to new technology. It also allows very real professional training and continuing education needs to be met.

This is also one of the most realistic and feasible short term means to consolidate the electronic space. Experience has proved this to be true. The means to ensure the development of long-distance education is probably the creation and publicizing of national programs while encouraging the meshing of educational institutions at the provincial, regional and national levels.

Accordingly,

RECOMMENDATION 38

We recommend that the Association for Long-Distance French-language Education:*

- 38.1 continue and intensify its efforts to set up an infrastructure capable of meeting the needs of long-distance French-language education throughout Canada; and*
- 38.2 develop partnerships with educational institutions and other organizations active in the field with the goal of developing long-distance French-language educational programs.*

E) Conclusion

The primary role of the electronic space is to strengthen ties in the communities themselves by keeping them informed of what is happening there and elsewhere. Its secondary role is community exchange. The electronic space creates ties among the various Francophone and Acadian communities, keeps them informed of the various realities and thus helps

* Informal translation of *Regroupement pour l'éducation en français à distance (R.E.F.A.D.)* (NTR).

to solidify the Canadian Francophone community. On another level, electronic space can be used to politically mobilize and this could be of major impact. Finally, an electronic space would help create a cultural space, that is to say, a space within which culture can be disseminated.

The electronic space is a stage upon which the community can perform and create, as well as being a window unto the world. As such, it conveys the feeling of belonging to the Canadian Francophone community and thus contributes to the building of a cultural space.

VII. Conclusion

The primary goal of *Project 2000* was to provide an orientation and a spirit for the development of our communities over the course of the next decade by identifying "possible avenues for development within Canadian society which is itself undergoing major change". We wanted to put this spirit and orientation in concrete form through the notion of the development of Francophone spaces.

The great fear of its authors, in putting the finishing touches on this document, is that after investing so many hours of work, research and discussion, it will go unnoticed and unused.

We, as Francophones, are sometimes left with the feeling that after so many battles, attempts, gropings in the dark, failures, rebuffs and also wonderful successes, all has been said and tried.

However, we are confident that we are bringing forth new ideas, or at least ideas seen in a different light; ideas which, despite an uncertain political climate, will enable us to look upon the future with confidence and to resolutely forge ahead with our plans and our battles.

Our optimism is further based on the fact that these ideas were gathered from consultations with representatives from all parts of Canada.

It is encouraging that despite our limited means and the fact that we are scattered about, we are already enjoying, certainly not equally but yet in some real way, some political, economic, cultural, institutional and electronic spaces - spaces which we ourselves have created, which we control and which allow us to plan for the future of our communities.

But it is an even greater incentive to realize that these spaces can be expanded and that others can be created because we know that they are needed, because we have the energy, because we know that we are in this together, because we want to do this.

This document is not meant to be exhaustive and we are aware that many other spaces besides the political, economic, cultural, institutional and electronic spaces could have been examined. But we decided to concentrate on those which, until now, have been the subject of the most active Francophone involvement. These numerous spaces are clearly interrelated because in fact, they constitute a whole.

By this we mean a space to the scale of the whole of the Canadian Francophone community, a space which covers the entire Canadian territory without being attached to it. It is a space whose purpose is to rally together Francophones and Acadians while providing special places to live their Francophone identity. It is through this Francophone space that we will make our contribution to Canadian society.

LIST OF RECOMMENDATIONS

Political space

RECOMMENDATION 1

We recommend to the federal government that it not deviate from the philosophy which was the governing factor and the basis for the implementation of the existing language system.

RECOMMENDATION 2

We recommend that the federal government keep section 23 intact and that it be fully applied with the right to educational administration included therein.

RECOMMENDATION 3

We recommend that Francophone and Acadian communities support the effort being made to recognize Quebec as a distinct society within Canadian society.

RECOMMENDATION 4

We recommend

- 4.1(a) that a clause recognizing the linguistic duality of Canada, defined as the presence of French-speaking and English-speaking Canadians throughout the country, be written into the constitution; and
- 4.1(b) that a clause recognizing the role of the federal and provincial governments to protect and promote this duality be written into the constitution.
- 4.2(a) that a clause recognizing the fundamental characteristic of New Brunswick being comprised of two official language communities with equal rights, privileges and status be written into the constitution and that this clause specify that this equality includes, in particular, the right to homogeneous linguistic institutions in the areas of culture, education and all other areas in which this is necessary to ensure the growth and development of these communities; and
- 4.2(b) that a clause recognizing the responsibility of the government and the New Brunswick Legislative Assembly to protect and promote the equality of these two official languages communities be written into the constitution.

RECOMMENDATION 5

We recommend that the federal government retain the power of expenditure in areas essential to national identity in order to ensure the very existence of Canadian federalism and its growth.

RECOMMENDATION 6

We recommend that Francophones be guaranteed that they will be consulted with respect to any constitutional amendment on areas affecting them. This guarantee could be of the same type as the protection given to the aboriginal nations in section 35.1 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

RECOMMENDATION 7

We recommend that in addition to territorial representation requirements, the Senate or any other Parliamentary body that may eventually be created must, in particular, reflect the Canadian linguistic duality.

RECOMMENDATION 8

We recommend that appointments to federal regulatory bodies be confirmed by the Senate and that these appointments be subject to the double majority rule.

RECOMMENDATION 9

We recommend that, in accordance with the spirit of the Official Languages Act, there be equitable Francophone representation in all levels of the federal government public service. Likewise, the other levels of government must guarantee Francophone representation in their civil service.

RECOMMENDATION 10

We recommend that wherever appropriate, Francophone organizations see to it that formal mechanisms for Francophone consultation are included in legislations and regulations.

RECOMMENDATION 11

We recommend that the F.F.A.C. of Canada and its member associations develop a policy for informing and sensitizing Francophones to the various ways of exercising power, such as lobbying and active political involvement.

Economic space

RECOMMENDATION 12

We recommend that school boards and organizations active in the field of education integrate training into the educational programs of the various provinces in order to encourage the entrepreneurial spirit and a diversification of professional choices for young Francophones.

RECOMMENDATION 13

We recommend that school boards and organizations active in the field of education integrate training to encourage the development of an open and respectful attitude towards work done by women into the educational programs of the various provinces.

RECOMMENDATION 14

We recommend that:

- 14.1 the F.F.A.C. of Canada, in cooperation with the Canadian Cooperatives Board and the Canadian Research Institute on Regional Development, ensure that an analysis of the economic characteristics of Francophone and Acadian communities in Canada continues; and that
- 14.2 the F.F.A.C. of Canada circulate the results of these analyses and solicit reactions from those active in the economic community.

RECOMMENDATION 15

We also recommend that the F.F.A.C. of Canada facilitate meetings with members of the economic community so that they may develop concrete and diversified avenues for the economic development of Francophone and Acadian communities.

RECOMMENDATION 16

We recommend that the Association of Presidents of French-language Universities outside of Quebec develop more dynamic strategies to recruit and sensitize Francophones to the importance and usefulness of university training in French.

RECOMMENDATION 17

We recommend that the various existing French-language educational institutions (community colleges, universities, trade schools, etc.) adapt their general and adult programs in order to meet the existing needs of Francophones in their regions.

RECOMMENDATION 18

We recommend that our educational institutions and community groups be primarily responsible for the administration of professional training programs designed for Francophone and Acadian communities.

RECOMMENDATION 19

We recommend that organizations such as Radio-Canada, the Francophone Press Association, Francophone weekly newspapers and educational television, promote the exchange of economic information in order to promote cooperation among regional economies.

RECOMMENDATION 20

We recommend that Francophone associations and institutions create formal and informal economic networks.

RECOMMENDATION 21

We recommend that governments, through appropriate programs and taking into account its specific needs, promote the development of entrepreneurship in Francophone and Acadian communities.

RECOMMENDATION 22

We recommend that governments, through appropriate programs and taking into its account specific needs, promote the development of entrepreneurship among Francophone and Acadian women.

Cultural space

RECOMMENDATION 23

We recommend that government policy in areas of culture and institutions responsible for implementing such policy actively promote the Canadian linguistic duality.

RECOMMENDATION 24

We recommend that large national cultural institutions such as the CBC, Canada Arts Council and National Film Board remain seek to within the jurisdiction of the federal government and that they better serve all Francophone and Acadian communities throughout Canada.

RECOMMENDATION 25

We recommend that all Francophone institutions working in cultural areas (schools and school boards, publishing houses, newspapers and magazines, cultural centres, etc.) undertake to develop pedagogical and promotional material which recognizes and places value on the history and diversity of the Francophone and Acadian communities of our country.

RECOMMENDATION 26

We recommend that the French-Canadian Cultural Federation and its member associations, in cooperation with government and its cultural agencies, develop and consolidate the infrastructures needed for the dissemination (distribution and marketing) of cultural products so as to ensure that Francophone and Acadian communities have the greatest possible access to French-language cultural products, whether Canadian, French or African.

RECOMMENDATION 27

We further recommend that the French-Canadian Cultural Federation and its member associations, in cooperation with government and its cultural agencies, set up adequate mechanisms:

- 27.1 to develop the potential of Francophone creative talents in Canada;
- 27.2 to promote Francophone creative talents in Canada and abroad.

Institutional space

RECOMMENDATION 28

We recommend that the F.F.A.C. of Canada and its member associations, taking into account the priorities of their respective communities, encourage the establishment of homogeneous Francophone institutions in all areas affecting the life of the community and, in particular, in the areas of education, culture, social services and health services.

RECOMMENDATION 29

We recommend that the appropriate associations conduct extensive research into the situation of Francophones in urban settings and take measures to expand their *involvement in the urban institutional space*.

RECOMMENDATION 30

We recommend that the F.F.A.C. of Canada and its member associations encourage the development of sectorial associations, first at the provincial and then the national level, particularly in the following sectors: education, culture, health services, social and community services and the economy, as well as in other key sectors of community development.

RECOMMENDATION 31

We further recommend that organizations review their mandates, structures and operations so as to consolidate the effectiveness of sectorial associations.

RECOMMENDATION 32

We recommend that Francophone institutions and associations pool their resources and create various types of partnerships.

RECOMMENDATION 33

We recommend that mouthpiece organizations review their mandates, structures and operations so as to respond better to the concerns of women and youth.

Electronic space

RECOMMENDATION 34

We recommend that Francophone institutions and associations maximize the use of new technology, in particular a tele-computer system, in order to work within a network and in a more integrated manner.

RECOMMENDATION 35

We recommend that the Secretary of State continue its community radio stations aid programs.

RECOMMENDATION 36

We recommend that media programming, especially that of CBC, promote the reality of Francophone and Acadian communities.

RECOMMENDATION 37

We recommend that the F.F.A.C. of Canada, its member associations and other organizations working within the Francophone community, continue and intensify their efforts to create a continuous French-language news station and to ensure the presence of Francophone and Acadian communities therein.

RECOMMENDATION 38

We recommend that the Association for Long-Distance French-language Education:

- 38.1 continue and intensify its efforts to set up an infrastructure capable of meeting the needs of long-distance French-language education throughout Canada; and
- 38.2 develop partnerships with educational institutions and other organizations active in the field with the goal of developing long-distance French-language educational programs.

LIST OF STUDIES COMMISSIONED
BY THE ORIENTATION COMMITTEE

Falardeau, Philippe. *Hier, la francophonie*. Study published (in French only) simultaneously with Project 2000: For a Francophone Space.

Didier, René. *Partenariats dans la francophonie internationale*. December 1990.

Foucher, Pierre. *Intégration politique des francophones. Résultats d'une table de concertation*. February 1991

Gilbert, Anne. *Un défi à relever : réseaux et partenariat*. December 1990.

Institut canadien de recherche sur le développement régional. *Vitalité des régions francophones hors Québec. Tendances et perspectives*. April 1991.

Savas, Daniel. *La francophonie en ville : vivre comme francophone en milieu urbain*. November 1990.